DOCUMENT DE PROJET
Fonds de Cohérence pour la Stabilisation (FCS) et Fonds pour la consolidation de la paix (PBF)

Titre du Projet: « **PAMOJA KWA AMANI** » : **ENSEMBLE POUR LA PAIX**.		**Organisations beneficiaires : UN-HABITAT. OIM, PNUD (Agent de Gestion)**
Personne de Contact: Nom: Adam KANDINE, Policy Land Expert /Team Leader Adresse: 35, Avenue Tulipier. Q. Le Volcan. GOMA Téléphone:+243 825 87 4083 E-mail:Kandine.Adam@unhabitat.org		**Partenaires de mise en oeuvre:** **SFCG-MERCYCORPS- COOPI-ACIAR-CARITAS**
		Agent de Gestion (s'applique uniquement aux ONGI): **Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)**
		Localité (s) (Province): Ituri
Durée totale du projet (mois): 24 Date de démarrage: juillet 2017 Date de clôture**: juin 2019**		**Cout total du Projet: 6,838,160$** **Fonds de Cohérence pour la Stabilisation pour une montant de 2,273,000 $** Total UN Habitat : **1, 496,000 $** Total IOM : **777,000 $** 1st Tranche UN Habitat : **748,000.06 $** 1st Tranche OIM : **388,500.1 $** 2nd Tranche UN Habitat : **748,000.06 $** 2nd Tranche OIM : **388,500.1 $** **Fonds pour la consolidation de la paix (PBF) pour une montant de 4,565,160.01 $** Total PNUD (AG) : **4,565,160.01 $**

Description du Projet :
Objectif global : Contribuer à la stabilisation de l'Est de la République démocratique du Congo par une réduction des tensions et la réconciliation communautaire.
les résultats clés :
R.1.1: Les Solutions de Paix aux problèmes, sont adoptées et endossées par les parties prenantes aux différents niveaux (Provincial, National et local) et mise en œuvre ;
R.1.2: Les mécanismes de transformation des conflits sont mis en place ;
R.2.1: Les communautés locales y compris les peuples autochtones ont accès aux services de l'Administration foncière ;
R.3.1: La qualité de services techniques de l'Etat en charge des mines et autres parties prenantes est améliorée ;
R.3.2: Les coopératives minières sont créées, opérationnelles et renforcées dans la ZP ;
R.3.3: Des activités alternatives génératrices de revenus sont créées autour des sites miniers.

R.4.1 : Performance améliorée des agents de l'Etat dans la fourniture de services (dans les services-clefs identifiés dans les plans locaux) ;
R.5.1: Le rapprochement et la collaboration entre les femmes, filles, garçons et hommes et les forces de sécurité sont améliorés ;
R.5.2: La qualité des services de sécurité est améliorée conformément à leur mission et répond aux besoins exprimés par les femmes, filles, garçons et hommes ;
R.6.1: Les tensions entre les agriculteurs, les éleveurs et les pêcheurs sont réduites à travers le développement d'une agriculture plus productive et résiliente ;
R.6.2: L'auto-prise en charge et la cohabitation pacifique des jeunes à risque sont améliorées ;
R.6.3: L'accès aux services financiers et sociaux de base en faveur des hommes et des femmes vulnérables est amélioré ;
R.7.1: La prévalence des VSBG favorisée par les normes et pratiques sociales négatives dans la zone d'intervention est réduite ;
R.7.2 : L'accès aux services d'assistance multisectorielle et judiciaire pour les survivants de VSBG est amélioré.

Note sur l'égalité des sexes (Gender Marker)[1] [2]: ___2__
Justification de la Note:
Décrivez brièvement la méthodologie d'intégration du genre dans les différentes composantes du projet[3]
Cette note auto évaluée par le projet se justifie d'abord par le fait que les interventions du projet d'une façon holistique et générale répondront aux problèmes communautaires d'inégalité de sexes (genre) et d'une façon spécifique à son OS7 visent à répondre principalement aux besoins des femmes et filles survivants de VSBG. Le projet va promouvoir la participation équitable de sexes aux différentes séances de sensibilisation pour la consolidation de la paix, aux staffs du projet et animateurs des partenaires locaux où au moins 50% seraient de femmes/filles. De l'identification à la préparation du projet, le projet a intégré l'aspect genre où les femmes et les filles ont été consultées pendant les focus d'analyse de besoins et l'écriture du projet avec les hommes et les garçons. Une analyse importante sur le genre a été réalisée pour les causes et la dynamique des conflits dans le contexte de la zone d'intervention. Pendant la mise en œuvre, les résultats et les interventions des OS du projet répondent aux besoins des femmes et filles vulnérables (ex : survivants de VSBG, filles/femmes ex-combattants du FRPI, etc.). La base de données des bénéficiaires du projet sera désagrégée par sexes et âge. Les formations sur le genre seront organisées aux bénéficiaires et toutes les parties prenantes du projet avec l'expertise de COOPI (membre du consortium pour l'OS7). Le projet va appuyer individuellement et en association les femmes/filles pour leur autonomisation et sécurité à travers l'appui à la réintégration sociale et économique. Pour l'articulation de genre avec des tous les OS du projet, le budget du projet a des ressources nécessaires pour appuyer techniquement le renforcement de la sensibilité du genre à toutes les interventions des 7 OS du projet. Plus de 30% du budget du projet (budgets de tous les 7 OS) est pour la promotion de l'égalité de sexes et l'autonomisation des femmes/filles. Avec le suivi de COOPI pendant l'opérationnalisation des activités, les interventions des tous les OS du projet s'efforcera d'arriver à 30% du budget dédié aux filles et femmes malgré que les lignes directrices Genre STAREC-I4S recommandent d'arriver à 15%.
Pour atténuer le risque de violation du genre (risques d'insécurité aux femmes et filles), le projet va réaliser des activités du monitoring telles que : i) évaluation sécuritaire avant toutes missions terrain des staffs du

[1] Le score de genre est un outil d'évaluation sur une échelle de 0 à 3, qui indique si un programme est conçu pour assurer que les femmes, les filles, les garçons et les hommes en bénéficieront également ou si le programme a le potentiel de contribuer à l'égalité entre des sexes. Score 3 : projets ayant l'égalité de genre comme principal objectif (actions clairement ciblées) ; Score 2 : projets ayant l'égalité de genre comme objectif significatif (intégration du genre) ; Score 1 : projets intégrant partiellement le genre dans les activités; Score 0 : projets qui n'intègrent pas l'égalité de genre
[2] A compléter après le score final du Secrétariat Technique.
[3] Pour plus d'informations : voir les lignes directrices pour l'intégration de l'approche genre dans les programmes de stabilisation développé par l'Unité d'Appui à la Stabilisation.

projet et l'appui direct aux bénéficiaires pour éviter le Do No Harm, ii) mettre en place le mécanisme communautaire d'alerte précoce des VSBG, etc. Les indicateurs du cadre logique du projet sont désagrégés par âge et par sexes ; le projet a des indicateurs et activités pour l'impact du genre et l'autonomisation des femmes dans plusieurs OS, particulièrement à son OS7.

Organisations bénéficiaires	**Agent de Gestion (si applicable)**
Nom du/de la Représentant (e) : Adam KANDINE Signature : UN-HABITAT COORDINATION EST RDC Nom de l'Organisation : **UNHABITAT** Date & Cachet Nom du/de la Représentant (e) : Jean Philippe Chauzy Signature : Nom de l'Organisation : **OIM** Date & Cachet 26/07/17	Nom du/de la Représentant (e) Résidente a.i : PRIYA GAJRAJ Signature : Nom de l'Organisation : Programme de Développement des Nations Unies (PNUD) Date & Cachet 23/6/17
Co-Président du Conseil d'Administration Provincial (Gouvernement) Nom: Hon.Dr. Jefferson ABDALLAH PENE MBAKA Fonction : Gouverneur de la Province de l'Ituri Signature :	**Co-Président du Conseil d'Administration Provincial (Nations Unies)** Nom : Mr. Julius Fondong Fonction : Chef du Bureau MONUSCO Signature :

Co-Président du Conseil d'Administration Provincial (Gouvernement)	Co-Président du Conseil d'Administration Provincial (Nations Unies)
Nom: Hon.Dr. Jefferson ABDALLAH PENEMABAKA Fonction: Gouverneur de la Province de l'Ituri Signature: Nom de l'Organisation: Date & Cachet	Nom: Mr. Julius Fondong Fonction: Chef du Bureau MONUSCO Signature: Nom de l'Organisation: MONUSCO Date & Cachet

PAGE DE SIGNATURE[4]

TABLE DE MATIERE

I. Résumé du projet

II. Analyse de contexte, du/des conflits et justification
a) Analyse du contexte et des dynamiques de conflit
b) Justification de l'intervention proposée

III. Stratégie d'intervention et de mise en œuvre
a) Stratégie d'intervention et opérationnalisation
b) Stratégie d'engagement politique et de mobilisation
c) Ancrage/appropriation institutionnelle, durabilité/stratégie de sortie et renforcement de capacités

IV. Capacité des organisations de mise en œuvre internationales et locales

V. Gestion et Coordination
a) Gestion et coordination du projet

[4] A completer apres la selection par le CAP.

b) Gestion des risques, des hypothèses et des stratégies de mitigation
c) Suivi et évaluation
d) Communication et visibilité de l'I4S/STAREC
e) Budget

VI. Annexes

Annexe 1 : Cartographie des interventions de stabilisation
Annexe 2 : Plan de travail
Annexe 3 : Matrice des risques, des hypothèses et des stratégies de mitigation
Annexe 4 : Cadre logique (voir fichier Excel)
Annexe 5 : Cadre logique ISSSS (voir fichier Excel)
Annexe 6 : Guide au processus d'harmonisation
Annexe 7 : Budget (voir fichier Excel)
Annexe 8 : Lignes directrices budgétaires
Annexe 9 : Lignes directrices pour l'intégration de l'approche genre

I. Résumé du projet

RÉSUMÉ DE PROJET
Fonds de Cohérence pour la Stabilisation

Numéro du projet[4] :		
Intitulé du projet :	**PAMOJA KWA AMANI** : « **ENSEMBLE POUR LA PAIX** »	
Organisation lead :	UN-HABITAT	
Membres du consortium :	SFCG-MERCY CORPS -OIM-COOPI- ACIAR- CARITAS	
Des organisations bénéficiaires[5] :	CFI-JUSTICE PLUS	
Zone prioritaire et groupements ciblés	**Territoire d'Irumu : Chefferies de : Walendu Bindi, Bahema Boga, Bahema Mitego, Banyali Tchabi, Bahema sud, Andissoma et Walesse Vonkutu**	
Cout total du Projet: Fonds de Cohérence pour la Stabilisation: Contributions propres: Autres Contributions:	**6.500.000$**	
Durée du projet :	**Date de démarrage prévue : juillet 2017**	**Date d'achèvement prévue : juin 2019**
Focus Thématique (en lien avec les piliers I4S + ses objectives spécifiques)	**Pilier DD : OS1** : Soutien accru et inclusif (impliquant l'Etat et les différents groupes de population : les hommes, les femmes, les filles et les garçons) pour la stratégie de stabilisation et de sécurité, au niveau communautaire. **Pilier RAE : OS2** : La gouvernance foncière et la redevabilité sont améliorées dans la zone d'intervention ; **OS3 :** Les autorités compétentes adoptent et mettent en application des mesures qui renforcement la transparence dans l'exploitation et la gestion des ressources minières dans la zone prioritaire ; **O.S 4:** La fonctionnalité, les performances et la qualité des services des chefferies et secteur (ETD) sont renforcées ; **O.S 5** :Le renforcement de la gouvernance sécuritaire ainsi que la collaboration et la redevabilité entre les autorités en charge de la sécurité et les populations permettent de réduire les risques sécuritaires et de protection auxquels les femmes, les hommes, les jeunes et les enfants de la ZP sont exposés. **Pilier RRR : OS6 :** La cohésion sociale et la résilience sont renforcées. **Pilier Genre et VSBG : OS 7** : Les niveaux de Violence Sexuelle et Basée	

[4] A compléter par l'Agent Administrative/MPTF-O
[5] Ce sont des organisations « bénéficiaires » auxquelles est sous-traitée une partie de la mise en œuvre des activités.

	sur le Genre (VSBG) sont réduits dans les zones prioritaires.
Note sur le Genre (Gender Marker) et justification :	-2-
Objectifs spécifiques et leurs résultats	**O.S.1** : **Soutien accru et inclusif (impliquant l'Etat et les différents groupes de population : les hommes, les femmes, les filles et les garçons) pour la stratégie de stabilisation et de sécurité, au niveau communautaire :** R.1.1 : Les Solutions de Paix aux problèmes, sont adoptées et endossées par les parties prenantes aux différents niveaux (Province, Nation, etc.) et mise en œuvre ; R.1.2: Les mécanismes de transformation des conflits sont mis en place. **O.S.2** : **La gouvernance foncière et la redevabilité sont améliorées dans la zone d'intervention :** R.2.1 : Les communautés locales y compris les peuples autochtones ont accès aux services de l'Administration foncière. **O.S.3 :** **Les autorités compétentes adoptent et mettent en application des mesures qui renforcement la transparence dans l'exploitation et la gestion des ressources minières dans la zone prioritaire :** R.3.1 : La qualité de services techniques de l'Etat en charge des mines et autres parties prenantes est améliorée ; R.3.2: Les coopératives minières sont créées, opérationnelles et renforcées dans la ZP ; R.3.3 : Des activités alternatives génératrices de revenus sont créées autour des sites miniers. **O.S.4** : **La fonctionnalité, les performances et la qualité des services des chefferies et secteur (ETD) sont renforcées :** R.4.1 : Performance améliorée des agents de l'Etat dans la fourniture de services (dans les services-clefs identifiés dans les plans locaux). **O.S.5 :** **Le renforcement de la gouvernance sécuritaire ainsi que la collaboration et la redevabilité entre les autorités en charge de la sécurité et les populations permettent de réduire les risques sécuritaires et de protection auxquels les femmes, les hommes, les jeunes et les enfants de la ZP sont exposés :** R.5.1 : Le rapprochement et la collaboration entre les femmes, filles, garçons et hommes et les forces de sécurité sont améliorés ; R.5.2: La qualité des services de sécurité est améliorée conformément à leur mission et répond aux besoins exprimés par les femmes, filles, garçons et hommes. **O.S .6 :** **La cohésion sociale et la résilience sont renforcées :** R.6.1 : Les tensions entre les agriculteurs, les éleveurs et les pêcheurs sont réduites à travers le développement d'une agriculture plus productive et résiliente ; R.6.2 : L'auto-prise en charge et la cohabitation pacifique des jeunes à

	risque sont améliorées ; R.6.3 : L'accès aux services financiers et sociaux de base en faveur des hommes et des femmes vulnérables est amélioré. **O. S.7 :** **Les niveaux de Violence Sexuelle et Basée sur le Genre (VSBG) sont réduits dans les zones prioritaires :** R.7.1. La prévalence des VSBG favorisée par les normes et pratiques sociales négatives dans la zone d'intervention est réduite ; R.7.2. L'accès aux services d'assistance multisectorielle et judiciaire pour les survivants de VSBG est amélioré.
Bénéficiaires (désagrégée par sexe et âge) :	**OS1** : **Soutien accru et inclusif (impliquant l'Etat et les différents groupes de population : les hommes, les femmes, les filles et les garçons) pour la stratégie de stabilisation et de sécurité, au niveau communautaire :** **Bénéficiaires Directs** : 462237 personnes soit 70% de la population de 7 ETD **OS2** : **La gouvernance foncière et la redevabilité sont améliorées dans la zone d'intervention :** **Bénéficiaires Directs** : les bénéficiaires sont repartis en 40 % d'hommes, 30 % de femmes, 15 % de Garçons et 15 % de filles (déplacés, retournés et populations locales) **OS3 : Les autorités compétentes adoptent et mettent en application des mesures qui renforcement la transparence dans l'exploitation et la gestion des ressources minières dans la zone prioritaire :** **Bénéficiaires Directs** : les agents du ministère provincial de mines, les services techniques, les membres de la société civile, les exploitants artisanaux et membres des coopératives , les petits producteurs et producteurs des vivres, les restauratrices, les pêcheurs et les commerçants des biens économiques de première nécessité et autorités locales et coutumières des chefferies de Walendu Bindi et d'Andisoma. **Bénéficiaires Indirec**t : les populations de toute la zone cible, soit un total d'environ 630.000 personnes. **O.S 4: La fonctionnalité, les performances et la qualité des services des chefferies et secteur (ETD) sont renforcées :** **Bénéficiaires Directs** : Acteurs locaux clés des structures citoyennes (les comités locaux de paix et développement au niveau des groupements et chefferies) ,autorités et agents des services techniques des ETD, autorités et services techniques du territoire et autorités et service techniques et autres services mobilisateurs des recettes. **Bénéficiaires Indirec**t : environ 371.496 [6] habitants de 5 ETD prioritaires. **O.S 5** : **Le renforcement de la gouvernance sécuritaire ainsi que la collaboration et la redevabilité entre les autorités en charge de la sécurité et les populations permettent de réduire les risques sécuritaires et de protection auxquels les femmes, les hommes, les jeunes et les enfants de la ZP sont exposés :** **Bénéficiaires Directs** : Les membres des CdB (PNC, FARDC), les CLSP,

[6] Sources statistiques des ETD enquêtées lors de la mission conjointe du consortium effectuée en octobre 2016 en vue d'une d'évaluation rapide des besoins effectuée dans le Sud Irumu.

	les forces de sécurité et la population civile **Bénéficiaires Indirect** : environ 631.930 [7] personnes dans les zones cibles. **OS6 : La cohésion sociale et la résilience sont renforcées :** **Bénéficiaires Directs** : Les ménages agro-pastoraux vulnérables, ainsi que les groupements collectifs existants, les acteurs des chaines de valeurs (les producteurs, les intermédiaires, les transporteurs, les fournisseurs des semences, les grossistes), les jeunes (une moyenne de 80 jeunes hommes et femmes/ETD, soit 560 jeunes au total pour les 7 ETD) et les membres de MUSO (1000 dont 60 % des femmes pour une moyenne de 20 membres par MUSO pour un total de 50 MUSO). **OS 7** : **Les niveaux de Violence Sexuelle et Basée sur le Genre (VSBG) sont réduits dans les zones prioritaires :** **Bénéficiaires Directs** : les animateurs bénévoles étatiques et non étatiques, les pairs Educateurs VSBG, les clubs/brigades, les animateurs encadreurs et pédagogiques des associations locales scolaires masculins/féminins, les leaders communautaires, les autorités locales, y compris les animateurs services de l'administration publique et officiers de services de sécurités. **Bénéficiaires Indirect :** environ 40% de populations de 18 groupements de 7 chefferies d'intervention, soit 252 772 personnes (27%Fi, 24,5%G, 25,5%Fe, 23%H), y compris les pygmées qui ont bénéficiés de séances de CCC/sensibilisation pour la transformation positive aux VSBG.

[7] Sources statistiques des ETD enquêtées lors de la mission conjointe du consortium effectuée en octobre 2016 en vue d'une d'évaluation rapide des besoins effectuée dans le Sud Irumu.

II. Analyse du contexte, du/des conflits et justification

a) Analyse du contexte et des dynamiques de conflit :

La zone prioritaire est le Sud Irumu, située dans le territoire d'Irumu dans la Province de l'Ituri.

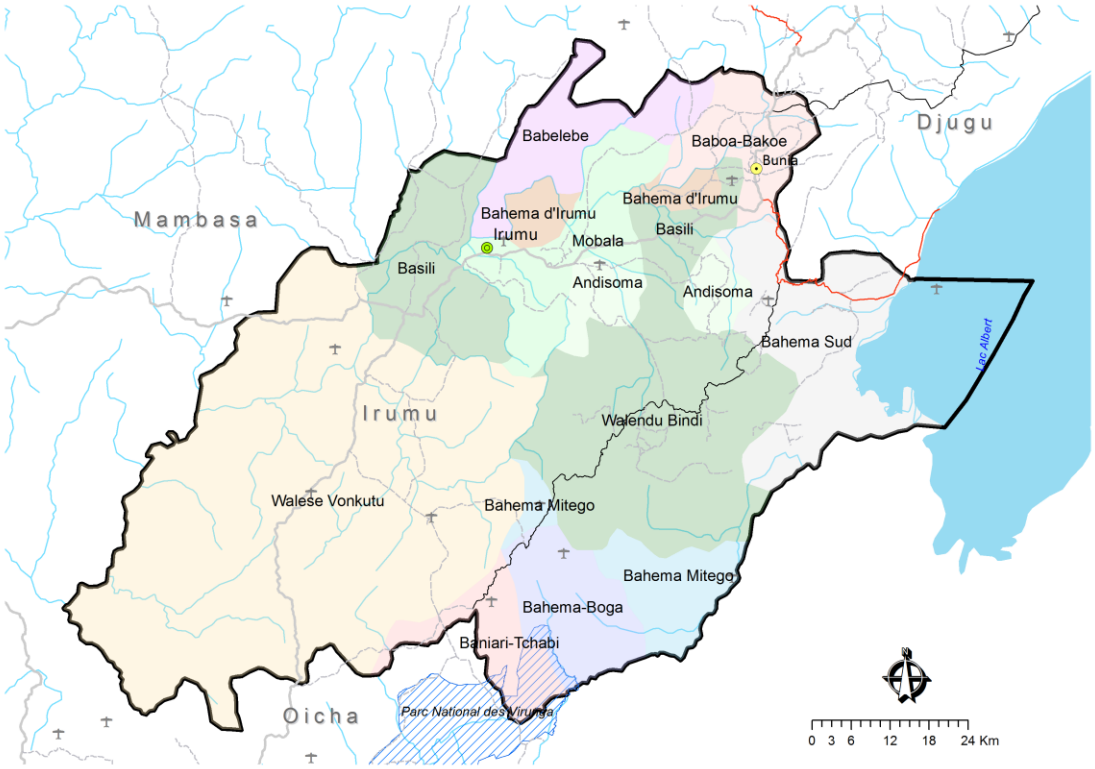

Données géographiques

Le territoire d'Irumu se retrouve à l'Est de la République démocratique du Congo dans l'actuelle province de l'Ituri. Ce territoire est limité au Nord par le territoire de Djugu en Ituri, au Nord Est par le bord du lac Albert ; à l'Est le territoire est limité par reliant la collectivité Bahema sud à l'Uganda, au Sud le territoire de Beni dans le Nord Kivu et à l'Ouest par le Territoire de Mambasa. Il est créé par l'ordonnance n0123/2 de l'Administration Générale du 03/09/1914 de l'époque coloniale.

Il est subdivisé en 12 chefferies, 55 groupements et 715 villages ; dont 7 constituent la zone du projet, il s'agit de : Walese Vonkutu, Baniari Tchaby, Bahema Boga, Bahema Mitego, Bahema Sud, Walendu Bindi, Bira Andisoma.

Coordonnées géographiques

- 12°27′ Nord 29°52′ Est
- Entre 1000 à 2000 m d'altitude
- Superficie: 7353Km2, dont plus de 70% constitue la zone prioritaire du Projet.
- Population actuelle : 1.234.382 habitants (rapport administratif : 2015), dont 631939 habitants dans la zone du projet (51 % de la population vit dans la zone du projet.)
- Densité : 168 hab/Km2

Climat

Le territoire d'Irumu a un climat tropical humide avec alternance de deux saisons (la saison A : la pluie de mars à mai et la saison sèche de juin à la mi-août ; la saison B, saison de pluie de mi–août à

la mi – octobre la grande saison sèche novembre à février). Sa pluviométrie moyenne annuelle est de 1200 mm et une température moyenne de 25 à32°C caractérise le territoire.

Hydrographie

Il est traversé par quelques rivières importantes notamment : Shari, Ituri, Talolo etc. Il est riche en or exploité par quelques entreprises chinoises et des artisanaux. Il y a aussi la rivière Semliki à la frontière avec l'Uganda qui se jette dans le lac Albert.
Le territoire dispose d'un port sur le lac Albert reliant ce dernier à l'Ouganda facilitant un échange des produits divers. En outre ce lac est caractérisé par une forte production des poissons dont une grande partie est séchée et transformée à Makayabo qui nourrit tout l'Est de la RDC.

Relief

Du Nord au sud du territoire, on retrouve la chaine de Monts bleus avec au versant Ouest les monts Bleus qui donnent sur un plateau qui se prolonge sur le début la cuvette centrale. Tandis que sur le versant Est la chaine de Mont Bleu donne sur le graben Albertine, la plaine de Kasenyi et la plaine de la Semliki.

Végétation

Ce territoire est doté de vastes savanes herbeuses arbustives dans sa partie Sud (sur au moins 5 des 7 chefferies), qui conduit à la réussite de l'élevage des bovins. Il est constitué des zones forestières à l'Ouest Chefferies de Walese Vonkutu et Baniari – Tchaby.

Particularités et richesses du territoire

L'agriculture est la principale activité qui occupe 80% de la population. L'élevage traditionnel des bovins à grande échelle et la pêche dans le lac Albert occupent 12% de la population et constituent la principale richesse du territoire. La cueillette et le ramassage sont pratiqués par autour de 2% de la population constitué des pygmées.

Données culturelles

Le territoire d'Irumu compte six tribus principales : 1° Les Bira, 2° Les Hema, 3° Les Lendu Bindi, 4°Les Nyali, 5° Les Pygmées, 6° Les Lese. A part ces tribus qui sont originaires, il existe encore beaucoup d'autres qui sont venues d'ailleurs et peuplent le territoire.
A part leurs langues maternelles, le Swahili est la langue parlée par la plupart des populations d'Irumu environ 95%. Le lingala, et autres langues ne sont parlés qu'à 5% par quelques habitants venant d'autres coins du pays.

1. De la Dynamique Sécuritaire

Depuis plus d'une décennie les populations du Sud – Irumu, font l'objet de multiples exactions commises par le groupe armé du Front de Résistance Patriotique de l'Ituri (FRPI). Les Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC), appuyées par la force Onusienne de la MONUSCO, ont au cours de plusieurs opérations, tenté de démanteler ce groupe armé mais sans succès notoire jusqu'à ce jour.

Historique de FRPI

- **2002 - 2003**

Création de la **Force de Résistance Patriotique de l'Ituri** (FRPI) en novembre 2002 par le groupe ethnique des Lendus de l'Ituri (Lendu Bindi) comme alliée du Front des Nationalistes et Intégrationnistes Lendu (FNI). Les Walendu Bindi (ou Indru), dirigés par leurs chefs coutumiers, forment ainsi un contrepoids à l'Union des patriotes congolais (UPC mouvement politique et groupe armé Hema) dans le conflit de l'Ituri. Mai 2003, le FRPI comptait 9 000 combattants.
Mars 2003, le FRPI s'associe aux Ougandais de l'UPDF pour une offensive réussie contre l'UPC et occupe la ville de Bunia conjointement avec le FNI en mai 2003.

- **2003 - 2006**

Autour des 15 000 éléments du FRPI sont démobilisés à la suite des accords de paix et du processus DDR sur le plan national. Des officiers de FRPI sont nommés dans le FARDC et rejoignent Kinshasa, comme pour les autres groupes armés de l'Ituri. Germain Katanga et Cobra Matata font partie de ces officiers.
En 2005, la direction de la FRPI passe de Germain Katanga, le leader initial, à Baudouin Adirodo,

puis au général Justin Banaloki alias « Cobra Matata ».

- **2007 - 2010**

En octobre 2007, Germain Katanga est arrêté et déféré devant la Cour pénale Internationale de La Haye pour répondre aux accusations de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.
Les éléments de FRPI quittent les accords de Paix et reprennent le maquis dans la région de Tcheyi (Bunyagwa) et puis sur les montagnes de « Monde Arabe » dans le Sud – Irumu à la limite entre les chefferies Walendu – Bindi et Bahema Sud, sans objectifs clairs qui justifieraient leurs luttes. Plusieurs éléments démobilisés sont encore revenus dans le groupe armé.
Traité au départ de groupes résiduels, le FRPI fait de nouveau parler de lui. Plusieurs affrontements armés contre les éléments de FARDC appuyées par la Monusco à Tcheyi et ensuite au site de monde Arabe. Plusieurs exactions et violations des Droits humains sont commises à l'endroit des populations civiles dans l'ensemble des 7 chefferies qui constituent la zone du Projet. Malgré toutes les attaques, les FARDC avec l'appui de la Monusco n'arrivent pas à éradiquer le phénomène FRPI.
2010, Un autre responsable du FRPI, Bernard Kakado (personnage mystique de la communauté Lendu Bindi) est aussi arrêté, jugé à Bunia il sera condamné à la prison à vie pour crimes de guerre. Toujours au cours de la même année, Cobra MATATA déserte les FARDC à Kinshasa pour rejoindre son groupe le FRPI en brousse.

- **2011 à 2013**

Pour des raisons de régimentation des troupes armées de FARDC qui sont dans cette zone, les éléments de FARDC évacuent la zone qui est tout de suite occupée par le FRPI. Sur l'ensemble de cette zone une nouvelle guerre repart, les FARDC et la MONUSCO se battent pour récupérer le contrôle du territoire. Le FRPI adopte le mode de la guérilla pour se maintenir. Ils mènent des actions ciblées par petits groupes de dix ou vingt combattants. La population paye une lourde tribu de cette guérilla. Ils violent, pillent les villages entiers, ravissent des biens des communautés. Les petits groupes des miliciens se transforment en coupeurs des routes qui insécurisent toute la zone. Pendant cette période un nombre important de bétail au-delà de 3500 sont ravies par les miliciens ce qui a risqué de provoquer un nouvel affrontement direct Hema – Lendu. Avec l'appui de son excellence le Gouverneur Bamanyisa, les médiations ont eu lieu sous l'égide de la Société Civile de l'Ituri pour calmer cette situation.

- **2014 à ce jour.**

En Novembre 2014, un processus de désarmement de ce groupe armé amorcé dans le cadre du programme DDR de la MONUSCO avait redonné espoir aux populations. Les miliciens de FRPI étaient rassemblés à Aveba pour des discussions en vue de finaliser le processus. Ce processus était interrompu par l'arrestation à Bunia de Cobra Matata, le leader du FRPI, et de certains de ces lieutenants en janvier 2015. Depuis, les FRPI ont quitté le site d'Aveba où ils étaient rassemblés pour se retrancher en brousse où ils agissent désormais éparpillés. Chacun répond aux ordres de petits chefs de groupe locaux, selon une source onusienne.
A l'issue de cet échec de démobilisation, une crise de confiance s'est installée et a rallumée les flammes de la violence. Des affrontements à répétition, des incursions brutales dans des villages par les FRPI et les missions de ratissage orchestrées par les FARDC ont été à la base de mouvements massifs de population et de violations graves des Droits Humains. A titre illustratif, et à cause de cette insécurité persistante, la Chefferie des WALENDU BINDI qui compte 205 villages a vu au moins 71 de ses villages se vider de leurs populations respectives avec un afflux de déplacés dans d'autres entités supposées sécurisées. La présence permanente de miliciens dans ces villages constitue un frein pour le retour des populations. Plus de 80 000 personnes ont fui les combats qui ont opposé les FARDC au groupe armé Force de Résistance Patriotique en Ituri en août 2013. Ce mouvement a entrainé une augmentation exponentielle de PDI, passant de 30 000 à plus de 187 000.
Au total, on estime que les miliciens sont aujourd'hui environ un millier, dont la moitié lourdement armée. Parmi eux, environ un tiers serait des enfants soldats. Leur nombre est environ dix fois moins qu'il y a dix ans, mais suffisant pour terroriser les communautés et les

pousser à déserter des villages entiers.
L'armée congolaise, **appuyée par la Monusco** revendique quelques dizaines de redditions ou arrestations. Mais ce n'est pas suffisant pour affaiblir le groupe. Leurs revendications restent floues aux yeux de nombreux observateurs.Depuis octobre 2016, les exactions attribuées à ce groupe de miliciens se multiplient. On assiste à une recrudescence des cas de pillages, de vols, d'enlèvements et des cas de viols collectifs. Cela prouve à suffisance que malgré l'arrestation de leur leader Cobra Matata, en janvier 2015 par l'armée congolaise, la FRPI n'a pas perdu son pouvoir de nuisance.

Les impacts de la présence de FRPI dans la zone

Durant toutes ces années le FRPI s'est illustré par des actions d'une rare violence à l'endroit des communautés de toutes les 7 chefferies du Sud – Irumu ; Vols, Viols, pillages, vols de bétail, tueries. Ces actions ont entraîné un déplacement massif des populations qui ont laissé des zones entières vides. Les actions du FRPI en plus de la désolation que cela crée dans les communautés, elles opposent aujourd'hui les communautés sur une base ethnique. La communauté Lendu Bindi, bien que principale victime des actions du FRPI, est entrée en conflit avec toutes les communautés environnantes qui la juge complice des miliciens FRPI qui proviennent majoritairement de la communauté Lendu Bindi. Aujourd'hui il y a des informations persistantes sur les préparations de la communauté Hema dans son ensemble pour une réaction armée par rapport aux attaques des FRPI. L'insécurité créée par la présence des FRPI freine le développement de toute la zone où les éléments de FRPI découragent toutes les initiatives pour le changement dans le milieu.

Les processus de médiations de conflit

A part la lutte armée, plusieurs initiatives de dialogues ont été entamées entre les parties prenantes pour mettre fin à cette rébellion, et se sont toutes soldées par des échecs qui ont plutôt relancés les affrontements armés avec des conséquences désastreuses pour les communautés. Pour les communautés les raisons suivantes ont été citées à la base de cet échec : 1) absence d'une réponse adéquate aux cahiers de charge présentés par les miliciens du FRPI (intégration des éléments FRPI dans le FARDC avec leurs grades , maintenir ces troupes dans l'Ituri et spécialement dans Irumu pour protéger leur région, Payer une prime aux éléments du FRPI pour avoir protégé le pays contre l'envahissement des Rwandais et Ugandais, etc.); 2) la démobilisation et réinsertion proposée aux éléments du FRPI se sont souvent soldées en échec et retour des miliciens en brousse ; 3° les médiations souvent menées par les politiques ou encore des militaires qui veulent des résultats rapides et non bien réfléchies. 4° Le dialogue n'est pas inclusif car les autres parties prenantes ne participent pas au processus.

Conclusion

La dernière évaluation diligentée dans la zone (octobre 2016) par une mission conjointe UNHABITAT, PNUD, OIM, ACIAR et COOPI a recueillie les vues des autorités locales et leurs populations sur les perspectives de résolution de cette crise qui, selon elles, ne saurait être obtenue que par la poursuite de négociations et par la mise en place de mécanismes efficaces de démobilisation et de réinsertion des jeunes miliciens. Les opérations militaires se sont jusque-là révélées inefficaces pour mettre fin aux exactions des FRPI. Cette mission conjointe a également constaté que la présence et le renforcement de la police et autres agents de l'ordre à tous les niveaux du territoire sont des besoins urgents pour le rétablissement de l'autorité de l'Etat.

Dans les villages de regroupement massif de populations déplacées, les chefs locaux et les responsables de la société civile locale estiment que le dispositif sécuritaire actuel[8] n'est pas en mesure de garantir la protection des populations et de leurs biens.

Bien que la population de la Chefferie des WALENDU BINDI continue de subir les exactions des éléments des FRPI dans ces villages respectifs, les populations des chefferies voisines de BAHEMA SUD, BAHEMA MITEGO, BAHEMA BOGA et ANDISOMA sont convaincues que leurs

[8] 2 soldats FARDC dans le village MALUMBABO, 3 à NYAKUNDE, 6 à NGIDA et aucune présence à TALOLO, ZABOLI et GASONDJA dans la Chefferie des ANDISOMA

voisins directs de la chefferie des WALENDU BINDI seraient en train d'entretenir ce groupe rebelle à majorité NGITI pour défendre leurs intérêts, notamment pour la conquête des espaces de terre et l'accès aux ressources naturelles. A ce jour, plusieurs informations font état de la création d'un groupe armé HEMA en vue de contrer les attaques des FRPI contre leurs biens.
Le territoire du Sud-IRUMU a enregistré au cours des derniers mois un afflux important de déplacés suite à la présence et l'activisme du mouvement armé ADF -NALU (Allied Democratic Forces - National Army for the Libération of Uganda) installé dans la partie nord de la province voisine du NORD KIVU. Plusieurs milliers de personnes se sont déplacées dans le SUD-IRUMU fuyant les atrocités des ADF NALU.
Il s'agit essentiellement des communautés NANDE victimes de pillages, meurtres et autres violations graves des droits humains. Cette arrivée massive de personnes déplacées a créé une nouvelle dynamique dans la zone avec une forte pression démographique et une compétition accrue pour l'accès à la terre. Cette situation a contribué à instaurer un climat de méfiance et de tensions avec des risques de violence.

2. De la Dynamique Foncière et Identitaire

Si la présence des FRPI est indexée comme la principale problématique qui fragilise la paix et la cohésion dans cette partie de la Province de l'Ituri, il sied également de renseigner sur d'autres problèmes récurrents qui alimentent la méfiance et la tension intercommunautaire. Il s'agit des conflits à typologie variée, parmi ces conflits nous pouvons citer les plus importants:

Le conflit de Nombe

Il s'agit du vieux et complexe conflit des localités Nombe, Lakpa et Lagabo qui a été dans le passé à la base des plusieurs affrontements (Hema – Lendu). Aujourd'hui ce conflit est amplifié par le fait que La chefferie de Lendu Bindi a fait de ces trois localités le Groupement Rusho Tsiritsi, qui est le sixième groupement de la chefferie Lendu – Bindi. La présence du FRPI dans la zone a amplifié ce conflit, la communauté Hema accuse la communauté Lendu – Bindi de s'appuyer sur le FRPI, pour rendre les contrôler les localités disputées.

Les conflits des limites entre les différentes entités administratives de la zone.

Les conflits des limites des chefferies entre les Lendu Bindi et la majorité des entités voisines et entre les entités voisines. Le conflit inter ethnique et communautaire a accentué le repli identitaire en Ituri et s'est cristallisé autour de la terre. Ainsi dans le Sud Irumu comme dans les autres territoires de la province de l'Ituri, les terres sont occupées par clans, ethnies et/ou communautés. Toutes les communautés des différentes chefferies du Sud Irumu ; Bahema – Sud, Bahema – Mitego, Bahema – Boga, Walese Vonkutu et les Andisoma, accusent le FRPI, d'avoir ravi des terres de leurs communautés pour les annexer à Walendu Bindi.

Les conflits d'envahissement des concessions et des pâturages collectifs.

Il y a aussi d'autres conflits liés à l'envahissement des vielles concessions ou encore des pâturages collectifs, par des agriculteurs cela dans plusieurs chefferies du Sud Irumu. A la fin de la guerre de l'Ituri en 2003, il y a eu une vague de contestations des titres de concessions agropastorales et une occupation de ces espaces par les populations. Les détenteurs des titres se sont repliés sur leurs ethnies et communautés respectives et instaurant du coup une tension entre ethnies pour le recouvrement des concessions. Les concessionnaires Lendu peinent à recouvrer leurs terres dans les territoires occupés par les Hema et vice versa.

Le traditionnel conflit éleveurs contre agriculteurs

Le traditionnel conflit éleveurs contre agriculteurs lié à la destruction des champs par bêtes en divagation est aussi très présent, mais ici amplifié par le fait qu'on prête des intentions aux éleveurs de planifier détruire les champs des pauvres agriculteurs avec les animaux en divagation. Les affrontements entre agriculteurs et éleveurs ou entre communautés pour des limites administratives ont causés beaucoup de pertes en vies humaines et constituent un frein à l'instauration d'un climat de paix et de stabilité.

Les conflits liés aux mouvements des populations

Les déplacements des communautés aussi sont à la base des tensions dans le sud Irumu, les deux cas les plus explosifs sont ;

1) le déplacement des Rwandophones du Nord et Sud Kivu (Masisi, Kalehe, etc.), qui viennent s'installer dans les chefferies de Boga, Tchaby, Mitego et Walese Vonkutu, depuis plus des 20 ans, ils sont devenus plus nombreux et aussi plus forts. Cette présence inquiète de plus en plus les autochtones qui ont peur de voir cette communauté des déplacés leur ravir leurs droits ancestraux sur les terres et mêmes les droits politiques et économiques de cette région. Cette cohabitation présenter explosive au niveau de Bunia, n'a pas encore réellement créé des graves problèmes à la base sauf quelques incidents.

2) Il y aussi les mouvements des migrants économiques du Nord Kivu voisin il s'agit des Nandés qui dans les chefferies de Walese Vonkutu(axe Luna – Komanda) et surtout Baniari Tchaby ont acquis des grandes superficies des terres entrainant des relations conflictuelles avec les communautés locales. Cette problématique des migrants économiques, se manifeste depuis l'année 2008 ; les Chefferies sont confrontées à une vague d'arrivée massive des populations NANDE de la Province du Nord Kivu en quête de terres agricoles. Les chefs terriens affirment que le « boum du marché foncier » imposé et entretenu par ces migrants et les modes d'acquisition des terres qui échappent au contrôle de l'administration locale et aux chefs terriens ont du coup dépouillé la chefferie de 85% de leurs terres communautaires par ces migrants NANDE. Cette situation entretien une tension latente entre les allogènes et les autochtones avec un risque d'implosion avec des violences.

Les conflits liés à la coexistence avec la communauté minoritaire des Pygmées

Il faut aussi noter la communauté minoritaire des pygmées dans les deux chefferies Waniari Tchabi et Walese Vonkutu, qui semble être oubliée par la plupart des autorités et des partenaires techniques et financiers. En effet tout ce qui est fait dans la région ne prend pas en compte leurs opinions de façon particulière, et leurs intérêts sont bafoués ce qui risque de devenir explosif dans un avenir proche.

Le conflit autour de l'aire protégée des grottes de Mont Hoyo

Comme pour le cas de la RFO à Mambasa, il y a dans le Sud Irumu, dans la chefferie de Walese Vonkutu, l'aire protégée de Mont Hoyo. Domaine de l'ICCN, qui est sous la conduite de WCS dans cet endroit. Les populations locales souffrent d'une sous information quant à la présence légale de cette aire protégée et de ses limites exactes. Cette situation crée une crise entre l'ICCN et les communautés locales autour de cette aire. Dans les années passées cette aire protégée a été le repaire d'un groupe armé local, dont le responsable avait été capturé par les FARDC et la Monusco.

L'administration foncière est quasi inexistante dans cette partie de la province et n'est pas en mesure de fournir des services pour une sécurisation foncière en faveur des populations. La conséquence immédiate de cette situation est la prédominance des pratiques coutumières dans la gestion foncière. Ces pratiques, malheureusement, imposent assez de règles discriminatoires et conduisent à des exclusions. Pour y remédier, il est nécessaire d'instaurer une Gouvernance Foncière transparente et inclusive, porteuse de paix et de stabilité

3. Dynamique des Ressources Naturelles

Dans le Sud Irumu, il existe aussi des Ressources naturelles dont l'exploitation amène à des conflits et tensions dans la région.

Les Blocs pétroliers

Le graben Albertin dans le Sud Irumu contient deux blocs pétroliers à savoir : le Bloc II dans la plaine de Kasenyi au bord du Lac Albert (ancien lac Mobutu) faisant l'objet d'un projet d'exploitation par l'entreprise OIL OF DRCONGO. Cette compagnie a mené les travaux d'exploration jusqu'à l'étude sismique et après elle a complétement disparu de la région. Selon

le contrat pendant ce temps la compagnie devait réaliser les actions sociaux d'une valeur de 150.000 $ US/par an. Les activités réalisées ont plutôt été à la base des incompréhensions et même un conflit entre les communautés et la compagnie, mais aussi entre les différentes parties prenantes de la communauté. Le bloc III du graben Albertin dans la plaine de la rivière Semliki, faisant objet d'un projet d'exploration avec la Compagnie TOTAL. Cette dernière a aussi mené les activités jusqu'aux études sismiques. Mais elle s'est retiré en fin 2015 promettant un probable retour pour la poursuite des activités vers 2017. Pour les projets des réalisations des actions sociales au profit des communautés, une enveloppe de 3.000.000 $ US était prévue en raison de 1.000.000 $/an pour les trois premières années de la phase exploratoire du Projet. Jusqu'à présent on a mis en place un premier cycle des projets sociaux pour les communautés. Malgré ces projets le million de dollars prévu pour la première année n'est pas totalement utilisée. Les communautés se posent des questions sur l'utilisation du reste de cet argent..

La découverte du pétrole dans le Territoire du Sud Irumu est au centre de l'attention des populations de ce territoire au regard des perspectives de développement que cela pourra apporter. Il sied toutefois de souligner que bien qu'offrant des opportunités économico-financières aux diverses parties prenantes, les projets d'exploitation pétrolière sont aussi à la base des tensions à la fois intra et inter communautaires liées principalement aux attentes trop élevées au sein des communautés ; de communications limitées ou ambigües ; de manipulations des communautés autour des obligations sociales des entreprises, de la politisation du dossier, etc. Dans cette étape exploratoire, tous ces éléments dans une région à forte récurrence de conflits complexes risquent d'aggraver le contexte sécuritaire.

L'exploitation de l'or dans le Sud Irumu

S'agissant des ressources minières, l'exploitation artisanale de l'or est pratiquée dans certaines chefferies, principalement dans WALENDU BINDI, WALESE VONKUTU et ANDISOMA. Les sites miniers desdites entités subissent très souvent des incursions des éléments des FRPI qui ravissent les productions des creuseurs artisanaux. Du côté des WALESE VONKUTU, la présence d'exploitants avec des dragues sur les rivières contribue à entretenir les tensions autour de l'exploitation des ressources naturelles. L'on note certes la présence d'une Coopérative minière mais qui, malheureusement, connait un faible niveau d'organisation. L'or produit dans cette zone est généralement vendu à BUNIA, BENI et BUTEMBO dans le circuit de la fraude.

Il existe également un conflit latent entre les Hema Sud et les WALENDU BINDI autour de la zone de frayère sur le lac Albert dont les ressources halieutiques sont de plus en plus en danger avec la pêche non ordonnée qui y est pratiquée.

L'exploitation des bois

Elle est très présente dans deux chefferies de la région, Walese Vonkutu avec une grande intensité et Baniari Tchaby. Cette activité a les conséquences suivantes sur l'évolution des conflits dans la région ; 1) les conflits des limites entre les entités locales (Localités, groupements et chefferies) : souvent les limites n'étant pas matérialisée dans les forêts, l'exploitation se fait par une entité dans le territoire de l'autre. 2) l'exploitation se fait dans un circuit maffieux tellement que l'état et les communautés locales ne profitent pas de cette activité pour le développement de la région. 3) L'exploitation intense est en train de conduire à la destruction de la foret, ce qui représente un danger pour l'environnement et l'écosystème de la zone ; de plus, cette activité comporte la perte progressive des moyens de subsistance traditionnels des pygmées. . Cette exploitation est menée à grande partie par les opérateurs Nandé, ce qui influe sur les conflits identitaires entre les communautés dans la région.

4. Dynamique Régionale

Entre Etats

La longue frontière que partagent la RDC et l'Ouganda offre des opportunités d'un commerce florissant de part et d'autre, mais aussi des risques importants d'aggraver les conflits entre les deux Etats. Ainsi :

1) Les risques des conflits concernant les limites de frontières (dont le 'Cas des presqu'îles de RUKWANZI',) ; les conflits entre pêcheurs Congolais et Ougandais sur les limites du lac Albert
2) Les opportunités offertes par la porosité de notre frontière de pratiquer la fraude, de s'approvisionner en armes de guerre pour les groupes armés et de s'infiltrer en R.D.Congo pour des éléments armés de tous bords. ;
En ce qui concerne la dynamique entre les Provinces on constate :
4) Le risque de glissement de l'insécurité du Nord-Kivu voisin avec le territoire d'IRUMU qui peut avoir comme corollaire une interconnexion présumée entre les rebelles ADF NALU et les éléments du FRPI ;
5) La question des limites territoriales entre les deux provinces sont autant de facteurs qui peuvent être considérés comme soubassement des tensions dans cette contrée et pour lesquels des réflexions approfondies avec des propositions de pistes de solution doivent être envisagées pour sortir cette zone du bourbier des conflits multiformes qui l'accablent.

5. La problématique des VSBG

Il sied à signaler que depuis 2002 à nos jours, les conflits enregistrés dans le Sud Irumu affectent le genre dans cette partie de l'Ituri. Suite aux principaux conflits cités ci - haut, la prévalence des VSBG est alarmante dans le Sud Irumu avec des milliers des filles, garçons, femmes et hommes déplacés. Selon l'ONG INTERSOS, à décembre 2016 dans la chefferie de Walesse Vonkutu sur l'axe Luna-Komanda, un afflux de filles, femmes, garçons et hommes est signalé suite aux conflits des ADF/NALU dans les localités de Ndalya, Mambelenga et Bwanasura. Selon les différentes évaluations humanitaires de la zone (RRMP, etc.) de septembre à novembre 2016, il a été enregistré environ 197 000 femmes, filles, garçons et hommes nouveaux déplacés en Ituri en provenance du Nord Kivu et des villages de Walendu Binti et Walesse Vonkutu, dont environ 95% de ces déplacés vivent dans le Sud Irumu. Dans la chefferie de Walendu Bintu, les femmes de miliciens du FRPI et celles (filles, femmes) vivant les villages des zones où opèrent les miliciens FRPI sont souvent arrêtés arbitrairement par les FARDC et l'ANR. Les analyses ont montrées que la majorité de ces femmes de miliciens ont été mariées par force par les miliciens et en âge mineur (mariage précoce). Selon la base des données de sept 2016 du projet COOPI de lutte contre les VSBG dans le Sud Irumu, environ 11,43 % des filles (de 12 à 17ans) et 5,71% des femmes ont subies les actes de VSBG pendant les conflits armés dans le Sud Irumu. Il est à signaler que le Phénomène de Sexe de Survie sévit déjà dans les différents sites de déplacés à la recherche des moyens de subsistance dont les filles sont les plus affectées. Les femmes et filles déplacées ont accès limités à certains services sociaux de base.
Certains conflits intercommunautaires favorisent certaines formes des VSBG dans le Sud Irumu, qui sont majoritairement des violences conjugales/domestiques. Nous pouvons citer : i) En Walesse Vonkutu : les femmes pygmées ne peuvent pas se marier avec un homme Lesse/bantou, les filles et garçons pygmées sont marginalisés et ont accès limité à l'éducation ; ii) En Walendu Bindi : les hommes Ngiti/Lendu ne marient pas les femmes Hema dans leurs communautés.
Dans le sud Irumu, les femmes contribuent à environ 70% aux moyens de subsistance et accès des services de base de leurs familles, et pourtant elles sont moins représentatives (même absentes, moins de 15 %) dans les décisions des projets de leurs familles et villages. Les violences basées sur le genre (VBG) sont enregistrées majoritairement dans trois (3) niveaux : i) d**ans la famille (violences domestiques) (environ 50%)** : la gestion du patrimoine familial et de la propriété est une affaire exclusive de l'homme ; la femme jouit de l'usufruit quand elle est encore dans le foyer, la femme n'a pas le droit de connaître le salaire de son mari, le mari emprunte et/ou récupère l'argent de son épouse sans le lui rendre et le dépense sans la consulter (salaire, vente de produits agricoles, etc.), la dote de la fille est à la gestion exclusive de papa ; ces violences psychologiques aboutissant souvent à des agressions physiques (mari

bat sa femme sans être inquiété, la femme ne doit pas riposter pour éviter une faute grave selon la coutume); **refus de scolarisation** où on observe une discrimination entre les filles et les garçons ; pour la tradition et la pauvreté, les parents priorisent la scolarisation des garçons, les filles restent à la maison pour les mariages et les tâches ménagères. Cette situation est plus alarmante à Gety, Aveba, Bukiringi, Songolo, Andisoma et Kasenyi pour raison des mines d'or et de la pêche où les hommes se donnent souvent aux drogues et alcool; ii) d**ans les écoles (environ 20%) :** les auteurs seraient les élèves majeurs et les enseignants ; le harcèlement sexuel a été cité comme la forme la plus fréquente dans les écoles (la réussite des filles est souvent conditionnée par des rapports sexuels avec les enseignants). Les grossesses précoces sont une de causes majeurs des abandons scolaires des filles dans le sud Irumu (ex : à Tchomia/Kasenyi pour l'année scolaire 2015-2016, un enseignant aurait rendu grosses 7 élèves de 6e primaire, etc.) ; iii) d**ans les communautés/villages (environ 30%):** les travaux lourds sont destinés aux hommes et ceux légers aux femmes, les fonctions de services de l'Etat sont majoritairement aux hommes (ex : on n'a aucune femme dans l'administration des groupements de Bogoro, Nyankunde, Kasenyi). La femme ne peut pas mettre son mari en justice, même si celui-ci est en faute. Les femmes sont toujours moins représentatives même absentes dans les différentes rencontres, moins de 15 % des participants. Selon les focus sur le genre par chefferie, plusieurs formes des VBG sont enregistrées dans le Sud Irumu suite aux us et coutumes, tels que **: i) En Andisoma,** on a : « **AKARUSU**» où la femme doit absolument donner 1 bouteille à son mari lorsqu'elle prépare la boisson, «**LINGANA-Mbili mbili** » où la coutume autorise que les accompagnons du garçon à sa première rencontre avec sa fiancée couchent avec les filles de service d'accueil pendant la nuit, «**BANGABONGE**» lors du mariage coutumier, les autres filles du village qui accompagnent la fiancée sont données pour relation sexuelle aux amis du fiancé « mari » pendant les danses organisées la nuit, qui vont jusqu'au petit matin ; ii) **En Bahema Boga, Sud et Mitego**, la femme ne traire pas le lait de la vache, ne participe pas aux discussions de la dote, ne fait pas la pêche (Kasenyi); selon son moyen, la coutume autorise au mari de prendre en mariage les petites sœurs de son épouse; dans la région lacustre, il y a une croyance selon laquelle la relation sexuelle avec une fille vierge augmente le rendement de la pêche (ex : 1 fille de 9 ans est morte en sept. 2016 à Kasenyi après avoir été violée par un pécheur) ; les filles n'étudient pas, elles restent à la maison pour garder les vaches. iii) **En Banyali Tchabi,** les femmes enceintes ne mangent pas le poulet et les œufs, la femme participe au jugement et/ou palabre mais sa décision ; iv) En **Walendu Bindi,** on a: «**BANDA**» où la femme n'a pas l'autorisation de participer aux cérémonies coutumières, «**DZAPKA**» où le 1/10e du revenu de la femme revient absolument au mari, la majorité des activités de champs est pour la femme et ses enfants; les veuves n'ont pas droit à l'héritage, elles sont souvent chassées avec leurs enfants ; les femmes sont rarement mariées, les femmes déclarent que les hommes les mettent en vie conjugale juste pour des intérêts personnels (exploitation sexuelle, maternité, exploitation économique, etc.) ; v) **En Walese Vonkutu,** la femme nouvellement mariée ne mange pas la viande , le poisson et les œufs.

b) Justification de l'intervention proposée :

I. Analyse du contexte et enjeux ciblés

Comme présenté dans l'analyse du contexte, le sud Irumu est une région à forte potentialité économique. Paradoxalement, on y retrouve une population qui vit dans un état de pauvreté et de vulnérabilité très élevée. Cette situation est principalement attribuable a l'insécurité et aux conflits de diverses nature.

Le projet « PAMOJA KWA AMANI », a l'ambition de contribuer à l'instauration d'un environnement favorable à une stabilité et à une paix durable essentiel pour le développement socio-économique du Sud Irumu. Pour ce faire, le présent projet s'attèlera à :

1° Réduire l'insécurité créée par le phénomène FRPI à travers l'intégration de ces derniers dans le processus du dialogue démocratique ; à transformer les principaux conflits identitaires, fonciers en atténuant les principaux facteurs catalyseurs.
2° les conflits fonciers sont les principales sources de tensions communautaires et se traduisent en violence dans leur gestion. A cet effet, il faudra développer et mettre en œuvre des mécanismes alternatifs de résolution et de prévention des conflits fonciers pour favoriser la culture du dialogue pour la prise en charge et la gestion des litiges fonciers.
3° Renforcer la Gouvernance de l'exploitation des Ressources naturelles dans la zone. Il s'agira de mettre en place les conditions transparentes d'exploitation et de gestion des Ressources Naturelles. Assurer une répartition équitable des revenus issues de ces ressources afin qu'ils ne deviennent pas des sources de tensions et exacerber les conflits locaux.
4° Améliorer la Gouvernance Locale (ETD); les chefs locaux (Chefferies, Groupements et villages) devant s'impliquer efficacement à mettre en place les conditions de Sécurité qui favorisent la Paix et le Développement de leurs entités.
5° Renforcer la Gouvernance Sécuritaire ; mettre en place des conditions favorables qui permettent une meilleure efficacité des forces de sécurité ; renforcer la collaboration et la cohabitation entres les forces de sécurité et les communautés ;
6° Renforcer la cohésion sociale intra et intercommunautaire à travers des initiatives génératrices de revenus. Permettre aux personnes vulnérables (des ex combattants, des victimes de l'insécurité et des femmes victimes des VS, etc.) des différentes communautés qui vivent dans la zone du projet de s'initier à quelques activités qui leur permettent de gagner dignement leurs vies. A travers cela participé avec les autres à la vie dans la communauté être en cohésion avec les autres. Ces activités devraient permettre de :

- Mettre ensemble des vulnérables des différentes communautés pour travailler pour des intérêts communs.
- Permettre la réinsertion des Ex Combattants provenant des groupes armés et des Victimes des violences Sexuelles provenant de l'insécurité de la région ; dans la société.
- Contribuer à la Paix et aussi à la réhabilitation des circuits économiques dans la région.

7° Lutter contre les Violences Sexuelles et les violences basées sur le Genre, le projet devra permettre aux femmes et aux jeunes filles de s'impliquer aussi dans le processus de stabilisation de cette zone de façon active. Pour cela toutes les parties prenantes de la communauté devront s'impliquer à la lutte contre les violences Sexuelles et les différentes violences basées sur le Genre.

II. Leçons apprises des organisations soumissionnaires

Notre consortium avec ces principaux acteurs rempli les compétences, l'expérience et une bonne connaissance de la région devant permettre à bien réaliser ce projet. Nous pourrons les citer :
Pour : <u>Objectif spécifique 1 et Objectif spécifique 2</u>

- ACIAR :

ACIAR a réalisé plusieurs projets en Ituri où il s'est forgé une bonne réputation. Ce succès dérive de la pertinence des projets réalisés et aux bons résultats atteints dans les différents projets. ACIAR a excellé dans les domaines de la sensibilisation à la Paix, du DDR, la prise en charge des victimes des Violences Sexuelles et des Activités Génératrices des Revenus. Les réalisations dans le projet de Stabilisation, « Amani ni Njia ya Maendeleo » ont été appréciées à leur juste valeur dans le territoire de Mambasa. Les projets ACIAR ont connu aussi des limites dans plusieurs cas : 1°Dans les projets de sensibilisation à la Paix et de cohabitation, les limites proviennent le plus souvent de l'implication des autorités administratives et étatiques, et de la difficulté de faire leur endosser les différents résultats qui proviennent du processus de

Dialogue. 2°La durée du Projet a été dans plusieurs cas un élément à la base du fait que ; malgré la bonne réalisation du projet, le temps ne permet pas de rendre **« Durable »** ses acquis.

- UNHABITAT :

De par son expérience en Ituri et dans les autres régions de la RDCongo, UNHABITAT est convaincue que les solutions durables aux conflits fonciers découleront de la gestion des causes profondes qui favorisent la manifestation de ces conflits. Dans son approche, UNHABITAT mets les communautés au centre de sa stratégie en ce sens que les communautés jouent le rôle de premier plan dans le processus de stabilisation. UNHABITAT en RDC a acquis une forte expérience dans les projets de stabilisation. Nous accordons de l'importance tant au processus de la mise en œuvre qu'a la finalité des projets en soi. Dans notre approche, nous partons du principe qu'une gestion efficace des conflits fonciers en termes de prévention et de mitigation requiert une approche holistique qui tient compte du caractère transversal du foncier. La terre étant le maillon fondamental pour promouvoir la cohésion sociale et le développement socio-économique dans le processus de stabilisation, le règlement des conflits fonciers doit s'accompagner d'activités qui vont contribuer au renforcement du tissu social et à la reconstitution d'un pouvoir économique. Au-delà des aspects liés à l'accès et à la sécurisation foncière, l'accompagnement des communautés par des activités de relèvement communautaire constitue une manière beaucoup plus efficace de prévenir les conflits fonciers.

C'est de ce principe que découle le concept de sécurisation foncière intégrée : si elles sont accompagnées d'activités socio-économiques visant le relèvement de la communauté dans son ensemble (en incluant dans les bénéficiaires, les éventuels « perdants » de la résolution du conflit), les activités de médiation des conflits fonciers sont donc susceptibles d'être plus efficaces pour cimenter les liens sociaux et conduire à un changement visant le dépassement des germes des conflits au bénéfice de toute la communauté.

- L'approche médiation comme une stratégie de gestion des conflits fonciers est bien adaptée dans le contexte de la stabilisation car elle permet de combler l'absence des structures juridictionnelles, en même temps qu'elle contribue à la cohésion sociale ;
- L'approche s'est avérée efficace pour apporter des solutions concertées à des conflits fonciers complexes, comme ceux impliquant les concessionnaires ;
- L'approche s'est avérée être un mécanisme efficace pour la protection des droits fonciers des femmes dans un contexte de vulnérabilité ;
- les activités de prévention et de résolution des conflits fonciers doivent s'accompagner des activités de relèvement communautaire de nature socio-économique, mais aussi de promotion de la cohésion et du dialogue social ;
- L'analyse des conflits fonciers constitue une bonne base pour la mise en place de stratégies plus dynamiques pour trouver des solutions durables aux problèmes fonciers en global ;

<u>Objectif spécifique 3, Objectif spécifique 4, Objectif spécifique 5 et Objectif spécifique 6 :</u>

- <u>OIM :</u>

Depuis son existence en RDC en 2001, l'OIM a réussi à développer son expertise dans plusieurs secteurs. Plusieurs projets d'appui au gouvernement dans le secteur de la police à travers la construction, réhabilitation, formation et équipement des infrastructures. Dans le secteur des ressources naturelles et principalement celui des minerais à travers différents financements de USAID, l'OIM dispose d'une grande expérience dans le domaine de l'accompagnement du gouvernement congolais dans la mise en œuvre du programme dénommé Responsable Minéral Trade. Ce programme a permis d'assister le gouvernement congolais au niveau provincial à prioriser et planifier la mise en œuvre de la traçabilité des minerais dans les anciennes provinces de l'Est de la RDC. Depuis 2012, plus de 276 sites miniers ont été validés au Nord et Sud Kivu, au Maniema, en province orientale et au Katanga avec le cofinancement de la BGR. Ces efforts de réforme du secteur minier artisanal ont permis des exportations de cassitérites des

deux Kivu d'une valeur estimée a $ 9, 783,898.00 et $30, 920,335.00 avec une estimation de taxes légales cumulative d'environ $ 1, 221,126 en 2015. OIM a soutenu Partenariat Afrique Canada dans la mise en œuvre d'un projet pilote « Or Juste » à Mambasa qui a donné lieu à des exportations de l'or non-conflictuels avec certificat CIRGL. En 2012, l'OIM a construit quatre centres de négoce dans les provinces du Nord Kivu et Sud du Sud-Kivu.

L'expérience reçue dans le territoire de Mambasa avec le projet IRF AMANI NJIA YA MAENDO, l'OIM a développé son expérience dans le domaine de la stabilisation par son appui au renforcement de l'autorité de l'Etat, à la relance économique et les dialogue démocratique dont elle attend capitaliser les succès pour la réussite du projet sur le Sud d'Irumu.

En termes de leçons apprises, les points ci-après sont à retenir :

- Une approche participative pour la mise en place d'un système de gestion commune de frontière et la traçabilité des minerais à travers le pays;
- L'approche visant à accompagner la mise en œuvre du programme dénommé Responsable Minerals Trade au gouvernement au niveau provincial, a été une expérience unique qui a permis à prioriser et planifier la mise en œuvre de la traçabilité des minerais dans les anciennes provinces de l'Est de la RDC.
- Mobilisation et implication des autorités locales pour des questions d'intérêt public, a été fortement une réussite surtout lorsqu'il s'agit d'une question qui touche l'intérêt commun impliquant à la fois les autorités et les communautés.
- Le renforcement de la cohésion social à travers le développement des activités génératrices des revenus collectifs regroupant différentes couches de la population socialement en discordances (femmes de militaires, de policiers en interaction avec celles de la communauté et surtout celles issues de peuple autochtones Pygmées)

➢ **Mercy Corps :**

Présent en RDC depuis 2007, Mercy Corps s'appuie sur son expérience dans plus de 40 pays du monde pour mettre en place des programmes d'aide d'urgence et de développement à l'Est du pays. A travers ses trois bases de Goma, Bukavu et Mweso, et son équipe composée d'environ 150 personnes, nous sommes convaincus qu'un meilleur monde est possible.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du programme I4S, Mercy Corps s'appuiera sur l'expérience et les collaborations développées pendant les 5 années de mise en œuvre de son programme RISE (*Resources to Improve Food Security in Eastern DRC*), aussi appelé SIMAMA en Kiswahili. Par ailleurs, Mercy Corps a récemment lancé la mise en œuvre d'un programme de sécurité alimentaire au Sud Kivu, *Food For Peace*, dont l'objectif est d'améliorer le bien-être économique et sécuritaire en matière d'alimentation et de nutrition des ménages les plus vulnérables du Sud Kivu. Enfin, Mercy Corps lance actuellement FARM (*Food Security and Inclusive Access to Resources for Conflict-Sensitive Market Development*), un projet de 4 ans qui visera à renforcer la sécurité alimentaire au Nord Kivu en améliorant l'accès, le contrôle et l'utilisation des terres par les communautés, et les systèmes de marché ciblés à travers la coopération des acteurs.

A travers l'expérience acquise à travers le développement et la mise en œuvre de ces programmes, Mercy Corps a retenu les leçons suivantes :

- Etant donné que la division du travail est très disproportionnée en termes de Genre (les femmes doivent assumer plus de tâches), le défi principal en matière de changement de comportement est de faire respecter l'équilibre de Genre, à la fois en ce qui concerne la division du travail agricole, et le contrôle des ressources en cash.
- Les bénéfices de l'amélioration des pratiques agricoles doivent être mesurés par rapport au coût d'opportunité des fermiers d'adopter ou non ces pratiques.

La mise en place d'Organisations de Producteurs (ou de Coopératives) est efficace dans le but d'améliorer la fiabilité, les compétences de négociation et les économies d'échelle.

➢ **SFCG :**

Search est active en RDC depuis 2001 et a des bureaux à Kinshasa, Bukavu, Goma, Kalémie, et Dongo, avec plus de 120 employés travaillant dans six provinces du pays. Search mobilise également dix ans d'expérience dans la réforme du secteur de la sécurité en RDC. Le projet "Lobi Mokolo Ya Sika" financée par DFID ($10.000.000) vise à améliorer les capacités et la redevabilité de la PNC et FARDC dans le Nord Kivu, Sud Kivu (y compris dans la ZP), Ituri et à Kinshasa. Cette quatrième phase du projet RSS et utilise des utiles médiatiques innovantes pour promouvoir des modèles positifs. SGCG travaille également avec les comités locaux de sécurité pour le dialogue démocratique autour des questions de sécurité et protection. Tous les outils didactiques et produits de sensibilisation utilisés dans le cadre des activités RSS sont approuvés par les autorités compétentes de la FARDC et PNC. Cette relation avec les forces de sécurité conglaises positionne SFCG pour pouvoir mobiliser et positivement influencer ces acteurs dans le cadre de l'objectif. L'approche choisie dans le cadre de l'objectif spécifique 5 s'inspire de la stratégie et des acquis du projet d'appui à la Réforme du Secteur de la Sécurité « Lobi Mokolo Ya Sika » mis en oeuvre par SFCG dans les trois provinces de l'Est de la RDC depuis 2007. En outre, la stratégie d'intervention proposée est également informée par évaluation à mi-parcours dudit projet[9], des autres évaluations des projets RSS de SFCG en RDC, ainsi que d'autres évaluations de programme menés dans le domaine.[10] Le projet LMYS a produit une augmentation significative des connaissances sur les domaines clés du programme d'études en matière de protection et droits de l'homme L'étude mi-parcours a également permis d'identifier une amélioration important de la perceptions civile de la PNC et des FARDC,

% indiquant qu'ils n'ont aucune confiance dans les forces de sécurité

	PNC	FARDC
Etude de base	37%	38%
Etude à mis parcous	14%	25%

➢ CARITAS :

Le succès de la Caritas repose d'abord et avant tout sur sa crédibilité et sa légitimité tant auprès de bailleurs que des populations bénéficiaires à la base. Voilà ce qui justifie aujourd'hui la multiplicité de son partenariat multisectoriel non seulement avec des Organisations confessionnelles internationales telles que des Caritas de l'Europe et d'Amérique mais encore avec d'autres ONGI, des Organisations du Système de Nations Unis et même le gouvernement Congolais. Forte de l'accompagnement de ses structures à base communautaire, elle accomplit un travail que la base s'approprie en mettant en contribution les autorités locales au niveau des ETD, groupement et villages.

Vu que toute médaille a son revers, il y a eu aussi des échecs surtout lorsque la Caritas a eu a exécuté des projets comme sous récipiendaire et que l'organisation récipiendaire n'arrive pas à verser la totalité de fond pour mener l'exécution du projet à bout.

Les leçons tirées est que l'efficacité d'un projet dépend de l'implication de toutes les parties prenantes tripartites (société civile, population et les autorités de l'Etat). Le respect des engagements des parties est très important pour la réussite d'un projet. C'est pourquoi, lors de la signature d'un contrat, il doit être bien évalué et que les parties respectent leurs engagements réciproques au bénéfice de la population et des institutions bénéficiaires.

Pour Objectif spécifique 7 :

[9] Search for Common Ground. 2016. Mid-Term Evaluation « Tomorrow Is Another Day - Lobi Mokolo Ya Sika » Phase IV

[10] Palladium. 2015. Independent Evaluation of the Security Sector Accountability and Police Reform Programme Final Evaluation Report (SSAPR)

COOPI :
Pendant la mise en œuvre des interventions à VSBG, COOPI respecte les principes directeurs « IASC », l'approche du « Do No Harm » et la confidentialité en impliquant les communautés bénéficiaires, leaders communautaires, autorités locales, organisations de société civile et services étatiques (DIVIGENRE, PNC, etc.) en intégrant les femmes et filles comme Pairs Educateurs aux VSBG, où la collaboration est toujours bonne avec ces parties prenantes. Pendant ces interventions passées de lutte contre les VSBG, COOPI a mis en place la stratégie « Famille et Ecole Sans VSBG » à travers la communication pour le changement de comportements (CCC) et/ou éducation porte à porte contre les VSBG en appuyant les associations locales/points focaux communautaires VSBG et les écoles. COOPI a mis en place les plans communautaires et les outils appropriés pour la CCC et/ou éducation porte à porte contre les VSBG. Cette stratégie de COOPI a donné des bons résultats dans la lutte communautaire contre les VSBG. Pour garantir la durabilité post projet de ces interventions de CCC contre les VSBG, COOPI signe des protocoles d'accord avec ces associations locales et, met en place de mécanisme d'autonomisation des communautés bénéficiaires pour lutter contre les VSBG à travers l'appui aux AGR communautaires des associations locales/points focaux communautaires VSBG. Pendant les interventions passées de COOPI, l'accès aux services judiciaires et scolaires de victimes de VSBG présente toujours des difficultés par manque et coûts élevés de ces services appropriés.
COOPI est membre actif des différentes réunions de coordinations organisées chaque fois à Bunia pour la lutte contre les VSBG en Ituri avec les agences UN et la MONUSCO, toutes les interventions COOPI de lutte contre les VSBG sont coordonnées avec tous les autres acteurs. Les bases de données des interventions COOPI pour la lutte contre les VSBG sont toujours partagées avec UNFPA pour le DATA MAPPING et la MONUSCO pour les cas 1612 de CSNU.
COOPI maitrise bien les procédures du STAREC où pendant 4 ans (2009-2012), a réalisé des interventions d'assistance multisectorielle et prévention/protection aux VSBG et de PEAR+ en Ituri financées par STAREC à travers UNICEF et HCR. Le succès de ces interventions était l'implication active des communautés bénéficiaires, leaders communautaires et autorités locales aux activités de sensibilisation contre les VSBG, de la cohésion sociale et de la gestion des conflits. L'accès en eau potable, éducation et santé a été amélioré pour les personnes à besoins spécifiques (VVSBG, enfants malnutris, enfants vulnérables), où plus de 90 sources d'eau potable, 25 écoles et 20 centres de santé ont été construits/réhabilités et équipés ainsi environ 10 000 personnes vulnérables ont été réintégrés sociale (école et familiale) et économiquement.

III. Capitaliser sur les acquis des interventions récentes dans la zone

Plusieurs interventions ont été réalisées dans la région ces dernières années, toutes ont été pertinentes mais elles n'ont apporté qu'une faible contribution aux processus de stabilisation dans la région et ont généralement été dans des domaines sectoriels, ce qui explique leur faible contribution.
Le projet « **Pamoja Kwa Amani »,** a l'ambition de profiter de tous ces acquis pour renforcer le processus de stabilisation dans le Sud Irumu.
Dans l'OS1 ; le projet du RHA a mis en place des ILP et aussi des structures locales de Gouvernance du Pétrole, « Pamoja Kwa Amani » va redynamiser les structures ILP, pour les accompagner comme structures communautaires.
Le projet de Dialogue Communautaire de CAS (MONUSCO) est le plus récent. Il a fait un grand travail en termes de Dialogue Intracommunautaire, et qui se propose de le prolonger sur le Dialogue Intercommunautaire. Plusieurs acquis existent déjà. Nous nous proposons de capitaliser dans notre processus de Dialogue voir le tableau ci – bas.

Les acquis du Projet de Dialogue MONUSCO CAS	Comment les capitaliser dans le projet
Les Problématiques et conflits inter-communautaires traités et analysés ▪ Hema–Mitego et Boga et Walendu Bindi. ▪ Bahema Sud et Walendu Bindi. ▪ Bira des Andisoma /Walendu Bindi Ngiti. ▪ Association Yira/ Walesse Vonkutu.	- Exploiter les différents rapports des dialogues produits. - Se baser sur leurs rapports pour pousser les analyser plus loin avec les parties prenantes.
Mise sur pied du Comité Consultatif dirigé par Son excellence le ministre Provincial de l'intérieur pour le pilotage du projet. Les membres sont les représentants (notables) de toutes communautés locales, du Sud Irumu vivant à Bunia.	Ce Comité et ses différents membres sont des acteurs très importants que nous allons impliquer dans notre processus de Dialogue.
Formation de 5 leaders coutumiers, 15 experts communautaires (10 hommes et 5 femmes) et 50 membres du Comité consultatif en gestion et résolution de conflit, techniques de collecte des données et facilitation des interactions avec les communautés en conflit	Les personnes renforcées ; 15 experts communautaires et 5 leaders coutumiers, vont être les personnes ressources pour nous dans les communautés, nous allons nous baser sur elles pour les travaux de recherche dans les sites et aussi pour organiser des nouvelles séances de Dialogue.
Actions de rapprochement communautaires avant de lancer le Dialogue intercommunautaire.	Le projet devra analyser cette expérience surtout dans le cadre de l'OS6, pour les mettre à profit dans le cadre des activités de renforcement de la cohésion sociale que nous nous proposons de mettre en œuvre dans le cadre du Projet.

Bien d'autres projets ont été exécutés récemment dans le sud Irumu il s'agit principalement de ; projet de renforcement de l'autorité de l'Etat en construisant des bureaux et sièges administratifs des ETD, analyser comment le capitaliser dans l'OS4. Projet de renforcement de la PNC et du système judiciaire, à travers la construction des infrastructures comme Bureau de la PNC, comment le capitaliser dans l'OS4, OS5 et aussi OS7. Il y a aussi plusieurs autres projets dans le domaine de Lutte contre les violences sexuelles dont les acquis seront capitalisés dans l'OS7.

III. Stratégie d'intervention et de mise en œuvre

a) Stratégie d'intervention et opérationnalisation

Objectif spécifique 1 :
Soutien accru et inclusif (impliquant l'Etat et les différents groupes de population : les hommes, les femmes, les filles et les garçons) pour la stratégie de stabilisation et de sécurité, au niveau communautaire.

1. **Présentation des enjeux ciblés:**

Pour favoriser l'instauration d'un climat de **« Sécurité, Paix et de Cohabitation Pacifique »** dans le Sud Irumu, les actions du Projet devront contribuer sensiblement (i) au désarmement et à la démobilisation des éléments du FRPI[11], (ii) à la résolution pacifique des conflits majeurs qui existent dans la région (Conflits des limites des entités, fonciers et autres), (iii) 3° à la mise en place de cadre de consultation communautaire entre les différentes composantes de la société.. Cela implique en amont, l'instauration d'un dialogue démocratique inclusif et participatif pour parvenir à des solutions durables et concertées sur les différents types de conflits qui affectent l'harmonie des communautés ainsi que la cohésion sociale. Cela requiert également, une réelle implication et appropriation du processus par toutes les parties prenantes au sein de la communauté, et surtout l'affirmation du Leadership du processus par les autorités locales et provinciales

2. Théorie du changement :

Si toutes les parties prenantes (Etat, communautés, société civile, groupes armés, etc.) s'engagent dans un processus de Dialogue démocratique pour une recherche de paix et de stabilité durable. Les parties prenantes sont les acteurs de la transformation des conflits et peuvent résoudre localement les problèmes identifiés.

Si ce processus de Dialogue facilite réellement ; la libération de la parole, L'écoute et la compréhension mutuelle, la bonne analyse et la compréhension structurée de la situation à conflit, L'information objective de toute les communautés sur les conflits, leurs causes et leurs conséquences ;

Si ce processus de Dialogue facilite l'établissement des priorités dans les conflits à résoudre de la région, la recherche collective des solutions par rapport à ces conflits, la responsabilisation des parties prenantes par rapport à la mise en œuvre des solutions arrêtées et la redevabilité des différentes parties prenantes par rapport aux responsabilités leur confiées dans la mise des solutions ;

Nous aurons alors établi la confiance entre les différentes parties prenantes du Sud Irumu, qui leur permet de travailler ensemble et contribuer progressivement et Durablement à la Sécurisation et la Pacification de cette zone. Toutes les parties prenantes auront découvert les vertus et les bénéfices d'un Processus de Dialogue Inclusif, elles vont progressivement se l'approprier pour le mettre en pratique pour les prochaines fois que des conflits apparaitront dans la région.

3. **Présentation générale de la stratégie d'intervention et sa justification/pertinence au regard de l'objectif et des effets attendus en matière de stabilisation :**

La stratégie d'intervention reposera sur les principes d'inclusion de toutes les parties prenantes du milieu doivent être impliquées au processus), l'intégration de la dimension le genre, l'appropriation conjointe du processus du dialogue démocratique, l'apprentissage tout au long du processus, le climat de confiance (le processus de dialogue doit installer un climat de confiance entre les différentes parties), la flexibilité des parties ainsi que le principe de Subsidiarité (les décisions de dialogue sont concertées) ,de redevabilité et de l'engagement de toutes les parties prenantes. Cette stratégie reposera aussi sur les acquis du projet Dialogue Démocratique de la Monusco CAS. Car ils devront être capitalisés dans la réalisation du nouveau projet.

Le processus de dialogue sera mené à deux cycles des 9 mois pour chaque cycle, le temps restant sera consacré au travail de Plaidoyer auprès de différentes instances et pour le suivi de la mise œuvre des compromis du cycle dialogue. Au cours de chaque cycle de dialogue, il sera

[11] Ces actions seront menées en collaboration avec les acteurs Etatiques et de la MONUSCO

également question de faire l'arbre à problèmes, pour identifier les conflits dominants. Un processus de recherche – action avec toutes les parties prenantes, analyse des causes profondes des conflits et recherche des solutions sera entamé avant l'étape de validation et endossement les autorités (à travers les tables rondes). Au cours du cycle de dialogue, à l'étape de l'identification des conflits peut ressortir des cas qui nécessitent des solutions spécifiques, rapides et appropriées. Ils seront directement référés pour des médiations entre les parties. Un travail de plaidoyer à des différents niveaux va compléter le processus pour des problèmes qui ne trouvent des solutions directes. Il est indiqué d'organiser des cérémonies de signature des accords de paix pour marquer les acquis du Projet et dans la mesure du possible lancer un processus de mémoire qui permettra aux générations montantes de remettre en cause les issus du dialogue. Seize (16) sites identifiés dans les 7 ETD ciblées, serviront des cadres de dialogue démocratique. A cet effet, des structures de dialogue, notamment les ILP (Initiative locale de Paix) et les Antennes de la CFI (Commission Foncière de l'Ituri) seront selon les cas redynamisées ou implantées pour accompagner le dialogue au niveau local avec l'appui de l'ACIAR pour les ILP et d'ONU ONUHABITAT pour les Antennes de la CFI. Ces structures cadres de dialogue démocratiques auront pour premier mandant la gestion par l'approche de dialogue couplé des actions de la sensibilisation, la formation, le renforcement des capacités, gestion des conflits, notamment par le monitoring des conflits existants ou naissants, le système d'alerte précoce, référencement et/ou résolution des conflits identifiés par l'approche de médiation entre les parties en conflits.

Particulièrement pour UN-HABIAT, l'agence va recourir à l'approche faire –faire dans la composante prévention et résolution de conflits fonciers à travers son partenaire de mise en œuvre. la CFI avec ses cinq antennes qui seront installées dans les points chauds identifiés dans la zone d'intervention notamment à : Boga, Gety, Kasenyi, Idohu et Nyakunde. Dans sa stratégie d'intervention, il sera concrètement question pour UN-HABITAT de (i) Faciliter la cooptation de 25 personnes ressources hommes et femmes légitimés au niveau de leur base pour être formés comme Animateurs Fonciers ; (ii) D'apporter un appui institutionnel aux 5 antennes de la CFI pour les rendre opérationnelles ; (iii) Mettre en place une base des données des conflits fonciers au sein de la Coordination de la CFI ; (iv) Développer une synergie d'actions et des réponses avec les structures communautaires et instances œuvrant dans la zone d'intervention (ILP, Monusco, ETD ,etc) ;(v) Développer les mécanismes d'alerte précoce et référencement des cas des conflits fonciers identifiés au sein des communautés locales (mise en contribution des personnes ressources du milieu pour des alertes) ; (vi) Renforcer les capacités des leaders communautaires hommes et femmes y compris les groupes de jeunes sur les Méthodes Alternatives de Résolution de Conflits (MARC) , outre les activités de sensibilisation de la masse sur la prévention des conflits fonciers , résolution pacifique des conflits fonciers pour la baisse de tension et le renforcement de la cohésion sociale et le relèvement communautaire ;(vii) Assurer le suivi post médiation auprès de parties engagées dans l'exécution du compromis trouvés .

Une synergie entre ACIAR et MONUSCO CAS sera établie, pour éviter la mauvaise interprétation et surtout des duplications des activités. C'est pourquoi à plusieurs activités programmées à la base ; Barza communautaires, des approfondissements et autres, les CLA de la Monusco Cas vont y participer. Les autres activités connaitront l'implication des cadres du Bureau Monusco Cas Bunia. Le Comité de Consultatif mis en place par le Monusco Cas, sera recomposé et va être utiliser comme un des organes de pilotage du projet. Des réunions mensuelles seront organisées entre Monusco Cas et ACIAR en vue d'harmoniser les différents programmes d'intervention sur le terrain.

Localisation (présentation et justification des zones ciblées par l'objectif spécifique) :

L'objectif spécifique-1 couvre toutes les 7 ETD de la partie Sud Irumu qui font face aux multiples conflits à typologie variée, parmi lesquels, nous citons :

a) Le Phénomène de la Force de Résistance Patriotique de l'Ituri (FRPI) : principale problématique qui fragilise la paix et la cohésion dans la partie Sud Irumu. L'activisme de ce groupe rebelle part au centre de la chefferie de Walendu Bindi et touche toutes les 6 chefferies limitrophes. Les chefferies Hema (Hema – Sud, Hema, Boga, Hema Mitego), mais aussi Bira (Andisoma) paient une lourde tribu de cette présence indésirée de la FRPI depuis plus d'une décennie.
b) Le conflit à connotation ethnique Hema – Lendu : Ce type de conflit a des liens avec la présence indésirée de la FRPI et oppose plus la chefferie de Lendu – Bindi aux 3 ETD Hema (Hema – Sud, Hema Boga et Hema Mitego), mais touche aussi les autres 3 autres ETD. Les Lendu-Bindi seraient accusés par les Hema d'entretenir ce groupe rebelle dans leur entité au detriment des interets Hema.
c) Le conflit lié aux mouvements des populations ; le cas des migrants économiques Rwandophones Banyabwisha, les Nandé du Territoire voisin de Beni et les autres en quête de l'espace de vie et de production agricole. C'est un type de conflit qui touche principalement les chefferies des WaLese Vonkutu, Nyali Tchaby, Hema Boga et Hema Mitego, mais toutes les autres chefferies sont mobilisées par rapport à ce conflit.

A cet effet, Seize (16) ILP à redynamiser avec l'appui du partenaire ACIAR, seront regroupées dans 5 pools ci-après :

(a). Le Pool de Idohu : ILP de Bwanasura, ILP de Luna
(b). Pool de, ILP Nyakunde et ILP Songolo ;
(c). Le Pool de Kasenyi : ILP de Bogoro, Kansenyi, Nyamavi, Nombe ;
(d). Le Pool de Gety : ILP de Gety, Aveba, Bavi ;
(e). Le Pool de Boga, ILP Bukiringi, Tchaby, Kiyanjojo, Mitego.

Cinq (5) Antennes de la CFI seront installées et /ou redynamisées avec l'appui et l'accompagnement technique d'ONU HABITAT dans 5 sites, à savoir Boga, Gety, Kasenyi, Idohu, Nyakunde avec comme mandant de prévention et résolution des conflits fonciers via dialogue démocratique et médiation.

4. Les résultats :

a. Résultat 1.1 : Les Solutions de Paix aux problèmes, sont adoptées et endossées par les parties prenantes aux différents niveaux (Province, National et Local) et mise en œuvre.

i. Présentation générale du résultat

L'effectivité du dialogue démocratique impose une certaine connaissance sur les thématiques qui doivent faire l'objet du dialogue. En cela il est important de comprendre et de maitriser les différents facteurs qui contribuent à l'instauration d'un climat d'instabilité et d'insécurité au sein des communautés. L'analyse de ces facteurs devra permettre de définir des stratégies et des mécanismes appropriés pour créer des changements positifs au sein des communautés. Au-delà des stratégies et mécanismes, il sera également question de développer les outils permettant de promouvoir et consolider les résultats du dialogue démocratique. L'ensemble de ce processus devra donc reposer sur son appropriation par toutes les parties prenantes à travers une stratégie d'inclusion et de participation. Les parties prenantes devront être elle-même, les acteurs de l'identification des facteurs d'instabilité et d'insécurité et proposer par elles-mêmes des pistes de solutions.

ii. Bénéficiaires et groupes cibles

Le présent résultat est attendu au profit des bénéficiaires et groupes cibles ci-après :

- 6000 personnes prévues par participer aux deux cycles de Barza Communautaire ;

- 1152 personnes réunies en focus group, vont participer à quelques 12 visites de documentation et d'approfondissement dans les 16 sites du projet.
- 64 personnes participantes aux réunions de suivi mensuel des ILP, dont 50% des femmes et 50% d'hommes.
- 400 personnes seront interviewées sur les quatre thématiques pendant la vie du Projet
- Autour des 100 personnes sont visées par le plaidoyer au niveau provincial, membres des Assemblées Provinciales et gouvernement provincial et certains services provinciaux.
- Autour de 50 personnes visées par le plaidoyer au niveau National, Assemblée Nationale et gouvernement National.

D'une façon spécifique , le présent résultat est attendu pour les groupes cibles ci-après : Les autorités locales (AT, chefs de Chefferie, Chef de Groupement et Chef des localités ou villages ; les représentants des services de sécurité dans la zone (FARDC, PNC, ANR, DGM, etc.) ; les responsables des services étatiques au niveau local (Enseignement, santé, Genre et Famille, plan, etc.) ; les responsables locaux des organisations de la Société Civile (les associations des femmes, les groupements agricoles, les ILP/NPM, les églises locales, les associations des jeunes, les associations culturelles, les mutuelles diverses, etc.).

iii. Produits

Produit 1.1.1 : Les problématiques de conflits sont connues dans la zone d'intervention.

A.1.1.1.1. Barza communautaires : Il s'agit des grandes rencontres, qui réunissent autour de 200 personnes, elle permet entre autres : (i) de libérer la parole de tous les participants et de s'exprimer sur les problèmes qui troublent la cohabitation pacifique, la sécurité, et la paix dans la région, (ii) de sélectionner les problèmes prioritaires de la région, (iii) de valider les problèmes prioritaires, (iii) de passer aux communautés des informations importantes concernant la vie du projet. Des Barza communautaires seront ainsi organisés une fois par cycle de projet, soit 2 cycles de 16 Barza Communautaire dans les sites de 16 qui sont ciblés. Au total, 32 Barza communautaires seront réalisés durant le cycle du Projet.

A.1.1.1.2. Approfondissement et analyse des problèmes prioritaires retenus dans des focus group : Avec une équipe de chercheurs, des analyses approfondies des problèmes prioritaires identifiés seront réalisées. Sauf changement des priorités orientées par les Barza, il est prévu de faire des analyses approfondies sur 3 problématiques clés dans le Sud Irumu, notamment (i) la problématique du groupe rebelle, la FRPI, (ii) le conflit à connotation ethnique Hema – Lendu Bindi, (iii) la problématique des mouvements des populations, notamment ceux des migrants économiques dans la zone. Il s'agira de réunir dans chaque site un effectif autour des 15 personnes (50 % Hommes et femmes) pour essayer de mener avec elles les principales analyses en lien avec les conflits phares (analyse des acteurs, arbre à conflits /causes et conséquences du conflits, ligne de temps (les principaux événements du conflit et leur ampleur), analyse de la dynamique des conflits phares, et afin les pistes des solutions possibles. Ces analyses sur les conflits seront menées dans les 16 sites du projet.

A.1.1.1.3. Approfondissement avec des interviews et documentation sur les problèmes prioritaires avec des personnalités Clés de la communauté : Dans les premières analyses il y aura des noms des personnes clés qui seront cités. Il sera important de discuter avec ces personnes pour prendre en compte leurs avis dans les différents éléments récoltés et voir s'ils n'ont pas des autres réflexions qui doivent être pris en compte en tant que acteurs clés. Nous allons viser un certain nombre des personnalités dans tous les 16 sites prévus et mêmes dans d'autres sites comme Bunia, Kisangani, Kinshasa, etc.

Ces interviews seront planifiées pour les 3grands thèmes approfondis.

Pour des conflits spécifiques qui méritent une solution rapide et spécifique, des séances des documentations seront organisées in situ. Ce sont des missions pour aller creuser les causes et

les conséquences d'un conflit et avec les différentes parties prenantes du conflit, proposées les pistes de solutions qui seront analysées au cours des séances de médiation.
Plusieurs types de ces conflits existent, ou encore des cas qui permettent de bien arranger la suite.
A.1.1.2.4. Réunions bimestrielles de suivi des ILP : Une fois par mois, les représentants des ILP sont accompagnés par les agents ACIAR sur le terrain. L'équipe ACIAR passe pour suivre les activités réalisées par les ILP pendant le mois et aussi programmer avec les membres des ILP, les activités qui seront réalisées le mois prochain. Les réunions mensuelles se tiendront au niveau des 5 pool du projet ; Komanda, Kasenyi, Gety et Boga, pendant 22 mois. Par ILP on va inviter 4 représentants par ILP dont 2 hommes et 2 femmes.

Produit 1.1.2 : Les priorités de plans d'action inclusifs et sensibles au genre sont rassemblées dans les conventions sectorielles.

A.1.1.2.1 : Plaidoyer et suivi des résolutions au niveau local et provincial.
Après les conférences inclusives, les activités de plaidoyer sont important pour assurer un suivi de la mise œuvre des résolutions arrêtées dans des plans d'actions avec les autorités. Au niveau local, il sera important de suivre avec le territoire le niveau de la mise en œuvre des résolutions. Des réunions seront réalisées avec l'AT d'Irumu et ses différents services dans ces sens. Des visites de suivi seront réalisées au niveau des chefferies pour assurer ce suivi.
Au niveau provincial, deux réunions sont prévues avec l'Assemblée Provinciale et les membres du gouvernement provincial pour le suivi des recommandations et élaborer un plan de suivi des résolutions à ce niveau.
A.1.1.2.2 : Plaidoyer au niveau National et autre : Ce plaidoyer doit se poursuivre au niveau national, ici nous parlons des réunions avec le SSU à Goma et encore des réunions à Kinshasa avec le caucus des parlementaires de l'Ituri, des certains ministères au niveau national et autres agences des nations Unies et donateurs. Cela permettra aussi d'élaborer des plans pour la mise en œuvre des résolutions qui concernent ces niveaux de décision.
A.1.1.2.3. Réunions de Comité Consultatif du projet : La session du leadership cohésif va produire deux éléments importants à savoir ; « **Une feuille de route** » et un « **Comité Consultatif du Projet** ». Ce comité sera le Comité Consultatif du Dialogue de la MONUSCO CAS, renforcée en plus par les 7 Chefs de chefferie, et 7 leaders Communautaires de la société Civile dont une personne par chefferie. Ce comité Consultatif va ensuite continuer à se réunir de façon régulière à un rythme semestriel pour suivre la mise en œuvre de la feuille de route proposée. Dans ce cadre nous prévoyons au moins 3 réunions avec au moins 50 participants.

b. Résultat 1.2: Les mécanismes de transformation des conflits sont mis en place

i. Présentation générale du résultat

La paix Durable n'est possible que si des mécanismes pérennes de transformation des conflits, sont réfléchis et rendus fonctionnels par les acteurs mêmes du conflit. C'est pourquoi en se basant sur des mécanismes existants déjà dans les communautés, nous allons tout au long du projet les renforcer et les opérationnaliser afin qu'elles puissent même après le Projet continuer à travailler dans le processus de transformation des principaux conflits de la région.
A travers ce projet, il sera développé et mis en œuvre de mécanismes locaux de prévention et de gestion des conflits. Les membres des communautés seront-elles même acteurs de ces mécanismes. La commission foncière de l'Ituri (CFI) sera renforcée dans ses opérations à travers l'établissement de cinq (5) nouvelles antennes pour un total de vingt-cinq (25) animateurs fonciers issus des communautés. L'atténuation de la manifestation de ces violences se fera également par la prévention et consistera à lancer des alertes sur les conflits potentiels à risque de violence.

ii. Bénéficiaires et groupes cibles

Pour ce résultat il s'agit d'un nombre plus grand des personnes sont directement visés :

- 100 participants à la session de lancement du Projet ;
- 70 participants aux sessions de renforcement des capacités des membres des ILP ;
- 60 bénéficiaires aux sessions sur le Leadership Cohésif ;
- 200 membres ILP, bénéficiaires des équipements ILP, pour faire le travail ;
- 150 leaders communautaires, vont participer aux ateliers d'élaboration des messages de sensibilisation ;
- 450.000 personnes sont visées par les actions de sensibilisation qui seront diffusés dans la zone du Projet.
- 350 représentants des communautés et autorités locales dans les cadres de concertation au niveau des chefferies.
- 300 représentants des communautés et des autorités locales et autres parties prenantes ;
- 50 personnes vont participer par médiations, pour au moins 10 médiations programmées.
- 1000 personnes et plus vont participer aux célébrations de signatures des accords de Paix entre les parties prenantes.

Une population d'environ 500.000 personnes sera touchée par les activités du Projet environ 80% de la population du Sud Irumu.

Dans cette démarche de gestion participative de conflits liés à la ressource terre, notamment par l'approche de prévention et résolution pacifique des dits conflits dans la zone de Sud Irumu, le profil des bénéficiaires et groupes cibles est arrêté comme suit :

- 210 leaders communautaires à raison de 30 par ETD à consulter en prévision de l'élaboration d'un document d'analyse des causes profondes qui alimentent les conflits fonciers phares dans la partie Sud Irumu ;
- 21 leaders communautaires à raison de 3 par ETD cooptées et formées pour le fonctionnement du SAP (Système d'Alerte Précoce et de référencement des cas des conflits fonciers complexes) ;
- 25 personnes ressources légitimées par leur base respectivement à Boga, Gety, Kasenyi, Idohu et Nyakunde seront cooptées et formées comme Animateurs Fonciers de la CFI pour les actions de prévention et résolution de conflits fonciers dans les 5 antennes respectives par le monitoring, sensibilisation de la masse et groupes cibles, formation et médiation foncière ;
- 30 à 40% des populations de se trouvant dans la zone de couverture de la Radio communautaire seront touchées par les actions de sensibilisation via média pour le renforcement à l'adhésion au mécanisme de dialogue démocratique ;
- 280 délégués communautaires, des hommes et des femmes y compris de jeunes, des migrants, des leaders des pygmées issus de 7ETD bénéficiaires du projet, mandatés par leurs bases, seront impliqués dans le processus de médiation pour des conflits communautaires qui affectent directement leurs communautés respectives durant le cycle du projet ;
- 140 acteurs locaux (leaders communautaires, autorités politico administratives et coutumières, acteurs de la société civile, délégués de groupes des jeunes, déléguées de groupes des femmes, etc.) de 7 ETD couvertes par projet à raison de 20 par EDT, seront capacités en MARC pour une gestion pacifiques des contentieux fonciers identifiés dans leurs communautés respectives ;
- 350 acteurs locaux notamment autorités politico -administratives et coutumières, acteurs étatiques, acteurs de la société civile locale, déléguées de femmes, délégués de jeunes, leaders pygmées de 7 EDT, à raison de 50 par ETD seront sélectionnés pour participer aux

Séances de sensibilisation communautaire au travers des réunions publiques et/ ou des focus groups ;

- 70 acteurs locaux issus de 7 ETD, à raison de 10 par ETD seront impliqués dans le processus de développement d'un plan de plan d'actions pour l'appui à la mise en œuvre des recommandations sur les problématiques foncières issues de différents cadres de dialogue,
- 100 délégués communautaires, acteurs étatiques, acteurs de la société civile, migrants économiques, délégués des peuples autochtones, participeront à des séances de dialogue démocratique sur la problématique de quête des terres en Chefferie des Walese Vonkutu par les migrants économiques venant de la Province du Nord-Kivu,
- 100 leaders communautaires issus de 7 ETD à consulter pendant l'évaluation de la problématique d'accès à la terre des femmes et jeunes y compris les peuples autochtones pygmées,
- 1000 leaders communautaires dont les femmes, des jeunes et les délégués des peuples autochtones issus de 7 ETD bénéficiaires des actions de sensibilisation (vulgarisation et de diffusion des textes légaux des droits fonciers) et de plaidoyers divers,
- Au moins 350 femmes prises ensemble dans les 7 ETD seront ciblées comme bénéficiaires des actions de plaidoyer pour un accès apaisé à la terre dans l'objectif de leur autonomisation.

iii. Produits

Produit 1.2.1: Les structures locales de transformation de conflits sont renforcées et opérationnelles.

A.1.2.1.1. Atelier de Lancement des activités du Projet : C'est un atelier de deux jours au cours duquel, il sera présenté aux représentants des différentes parties prenantes du Projet, les objectifs du projet, les stratégies d'interventions, et les principales activités qui sont prévues dans le cadre de l'exécution du projet. Il devra permettre à définir de façon participative, les responsabilités des différentes parties prenantes dans l'exécution du Projet. L'atelier sera réalisé dans les 5 pools du projet à savoir, Idohu, Nyakunde, Kasenyi, Gety, et Boga. Nous pensons travailler avec au total 125 personnes représentant des parties prenantes à raison des 25 personnes par site. Nous planifions une participation d'au minimum, 30% des femmes dans ces ateliers.

A .1.2.1.2. Validation des mandats des membres des ILP dans les Barza communautaires.

Il sera question de faire valider les mandats des membres des ILP, au cours des Barza communautaires et aussi de reconstituer l'équipe des membres des ILP avec des élections au cours des Barza communautaire. Les résultats de cette activité seront ;

- Les mandats des membres des ILP validés par les communautés au cours des Barza ;
- Les 12 membres par ILP, élus ; avec au minimum 50% des femmes par ILP.

A.1.2.1.3. Sessions de renforcement des capacités des membres des ILP : Il s'agira de former les membres des ILP sur leurs missions, leur mandat et les principales activités qu'ils auront à mener avec les communautés. Il s'agit ici pratiquement des activités de Sensibilisation, de Monitoring, de Plaidoyer local et médiation des petits conflits locaux.

Un total 80 personnes à raison de 5 personnes par ILP, dont au moins deux femmes seraient ciblées comme bénéficiaires de l'activité. A cet effet, 2 sessions de renforcement des capacités des membres ILP, à raison d'une session par année, chacune pendant 3 jours. Les sessions seront réalisées dans les 5 pools d'activités du Projet.

A.1.2.1.4. Session de formation sur le Leadership Cohésif : Les sessions sur le Leadership Cohésif, s'adressent particulièrement à toutes les personnes qui ont un leadership dans la région. En effet les leaders ont un rôle important dans le processus de stabilisation, car c'est eux qui déterminent les positions, les convictions, les valeurs qui sont suivies par toute la population de la zone. La session sur le Leadership Cohésif donne aux leaders l'opportunité de se mettre d'accord sur comment parvenir à la Paix dans la région.

C'est une session des 6 jours, à la fin de laquelle, les différents leaders des différentes communautés et de l'état de la région se mettent sur une feuille des actions à mener pour contribuer à la Paix et la sécurité dans la région. La session vise 60 personnalités clés de la région. Cette session va nous permettre de mettre en place le comité Consultatif du Projet.

A.1.2.1.5. Equipement des ILP : L'équipement des ILP est très important. Elle permet aux ILP d'avoir des moyens pour bien faire leur travail sur le terrain. En deuxième lieu il doit faciliter une certaine autonomisation des ILP, leur permettant de continuer avec leurs activités mêmes après la fin du projet. C'est pourquoi nous allons dès le début du projet discuter avec les ILP pour le choix des activités qui seront dans le but de faciliter leurs activités présentes et aussi contribuer à l'autonomisation des ILP. Cette activité concerne les 5 Pools d'activités avec les ILP.

A.1.2.1.6. Elaboration d'un document d'analyse des causes profondes des conflits communautaires et fonciers qui mettent en exergue leurs motivations, typologies, caractéristiques, natures et les pistes de solutions durables.

A. 1.2.1.7. Développement et mise en place des systèmes d'alerte précoce et de référencement des cas des conflits communautaires complexes (formation des délégués communautaires cooptés dans le Système d'Alerte Précoce et référencement des confits – SAP –).

A 1.2.1.8. Installation de 5 antennes de la Commission Foncière de l'Ituri (Boga, Gety, Kasenyi, Idohu, Nyakunde) pour l'identification, le monitoring et la prise en charge des conflits fonciers.

A.1.2.1.9. Sensibilisation médiatique des parties prenantes engagées dans le processus de dialogue démocratiqu:diffusion de spots fonciers et théatres audio sur le foncier.

A.1.2.1.10. Médiation de cas conflits fonciers complexes à connotation communautaire avec risques de violences dans la zone cible en synergie avec les autorités locales, leaders communautaires, acteurs de la société civile, Services du contentieux fonciers avec l'appui des experts d'UN-HABITAT.

A.1.2.1.11. Formation des Animateurs fonciers de la CFI et autres acteurs de la zone sur les MARC dans le domaine du foncier.

A.1.2.1.12. Consultation semestrielle entre équipe de médiation de la CFI, Autorités coutumières et SAP pour un état des lieux sur la dynamique des fonciers et stratégies des réponses adéquates

A1.2.1.13. Développement de synergie entre les différentes structures communautaires engagées dans la gestion des conflits, descentes conjointes de médiation fonciere complexe.

A1.2.1.14. Organisation d'une conférence sur la cohabitation pacifique entre les communautés locales des WALESE VOKUNTU et le gestionnaire ICCN dans la Réserve Naturelle de Mont Hoyo.

A 1.2.1.15. Appui en Activités Génératrices des Revenus à la CFI pour une autonomisation et une pérennisation de son intervention dans la Zone du Projet.

A 1.2.1.16. Aménagement des abris pour la tenue des activités de médiations foncières et Barzas communautaires dans Boga (1), Gety (1), , Kasenyi (1), , Idohu (1), , Nyakunde (1),

Produit 1.2.2: Les cadres de dialogues sont facilités :

A.1.2.2.1 Les cadres de Concertation au niveau des chefferies : Après l'étape de la production des rapports des différentes recherches et approfondissements, il va suivre l'organisation d'une réunion au cours de laquelle les résultats des approfondissements et recherches sont partagés à la base avec un groupe de 25 personnes représentant toutes les forces vives de la chefferie dont au moins 30% des femmes.

Sept (7) réunions de cadre de concertations sont prévues par cycle de dialogue, soit un total de 14 réunions tenues durant le cycle du projet.

A.1.2.2.2 : Les médiations pour des conflits spécifiques : Certains conflits spécifiques peuvent nécessiter des médiations en vue de leurs résolutions rapides. Ainsi ces médiations seront programmées et réalisées. Les médiations doivent concerner deux groupes (chacun 25

personnes, avec au moins 30% des femmes), ces personnes vont se mettre ensemble pour chercher des solutions aux problèmes rencontrées. Pour besoin de programmation, nous prévoyons 10 médiations dont 5 au premier cycle de Dialogue et 5 autres au deuxième cycle de Dialogue.

A.1.2.2.3 : Les conférences inclusives ou table rondes : La table ronde ou conférence inclusive est la grande rencontre qui réunit les représentants de toutes les parties prenantes de la région du Sud Irumu, nous prendrons 150 personnes (30% des femmes) pendant 3 jours. C'est la dernière activité du cycle de Dialogue, elle permet à toutes les parties d'adopter les résultats des approfondissements et recherches et surtout de sortir les résolutions finales par rapport aux différentes problématiques abordées. Nous prévoyons deux conférences inclusives dans le cycle du projet, à raison d'une conférence par cycle du Dialogue.

A.1.2.2.4 : Les célébrations des signatures des accords de Paix : Tout au long du projet, plusieurs conflits seront traités, et des accords de paix seront signés. Mais d'une prévoyons d'une façon symbolique organisation une grande manifestation de signature des accords de Paix sur les différents conflits traités au cours du projet. Au cours de cette cérémonie, les avancées réalisées dans la transformation des tous les grands conflits traités seront évalués et les accords seront signés par rapport aux avancées réalisées.

Au cours de cette cérémonie, toutes les parties présentes seront représentées. Les activités Culturelles (concert, Danses traditionnelles, théâtres, etc.), les activités sportives, les activités religieuses seront organisées pour marquer l'événement. Des engagements pour la Paix seront pris par les différentes parties prenantes en présence des différentes autorités du niveau local, territoire, Province et des représentants du niveau national. Cette activité va être réalisée vers la fin du projet, constituera le début d'un processus des travaux de mémoire sur les conflits du Sud – Irumu, pour éviter la répétition des mêmes conflits dans la région.

A1.2.2.5. Renforcement des capacités des acteurs locaux (communautés, autorités politico administratives et coutumières, acteurs de la société civile, groupes des jeunes, groupes des femmes, etc.) sur les mécanismes alternatifs de résolution des conflits notamment fonciers.

A1.2.2.6. Vulgarisation et diffusion des textes légaux qui régissent les droits fonciers des hommes et des femmes y compris des groupes vulnérables : droits au logement, à la terre et à la propriété.

Produit 1.2.3: Les résultats et solutions du processus de dialogue sont partagés :

A.1.2.3.1 Atelier d'élaboration des messages de sensibilisation : Il s'agit avec les leaders des communautés, en se basant sur les résultats des approfondissements, élaborés ensemble des messages clés qui seront utilisés pour la sensibilisation. Ces messages ayant pour but donner aux communautés des informations qui leur permettent de mieux se positionner par rapport aux conflits et contribuer à la Paix. Pour bien élaborer les messages nous ferons appel à des consultants selon le thème traité dans le message, pour nous permettre d'avoir des messages qui répondent aux nécessités de la sécurité et la Paix mais surtout dans le respect de la loi et des pratiques de la RDC. Il s'agit des ateliers de 3 jours, qui vont concerner 150 personnes dont 75 hommes et 75 femmes. Ils seront réalisés dans 5 sites qui correspondent aux 5 Pools du projet à raison de 30 personnes par site. Etant donné qu'il y a deux cycles de Dialogue nous prévoyons deux ateliers donc 1 par cycle de Dialogue.

A.1.2.3.2. Production des outils de sensibilisation : C'est le travail de l'imprimerie, selon le message à diffuser sur des outils de sensibilisation (Posters, dépliants, livrets, T- Shirts, Képis, etc.).

A.1.2.3.3. Diffusion des messages de sensibilisation à travers les ILP et autres leaders communautaires : Dès que les outils de sensibilisation seront produits, le travail de la diffusion suivra au sein des communautés locales à travers les ILP dans 5 Pools ciblés. Les participants à l'atelier d'élaboration des messages de sensibilisation seront également ciblés comme des

bénéficiaires. Ces personnes ressources vont animer les séances de sensibilisation à travers les écoles, les centres de santé, les églises, les membres des associations locales, etc.
A.1.2.3.4. Diffusion des messages de sensibilisation à travers Search For Common Ground.
Les activités de communication et de diffusion par la radio ont été cédées à Search for Common Ground qui va les développer selon nos besoins.

5. **L'intégration transversale du genre dans l'objectif spécifique :**

Selon les analyses d'experts sur les moyens d'existences et de subsistances dans le monde rural à l'Est de la RDC, la contribution des femmes s'élève à plus de 70%. Nonobstant cet aspect vital de sa contribution à la survie de la famille, la femme est l'objet de lois coutumières très discriminatoires. Le déni de leur droit à la terre, leur autonomisation sur les activités économiques, les violences de tout genre (sexuelle, conjugale…) sont entre autres des problématiques qui seront abordées dans les dialogues démocratiques. La participation active des femmes à toutes les activités prévue dans l'objectif un sera la principale stratégie appliquée dans ce processus. Bien que leur mobilisation autour du dialogue soit confrontée à des réticences, le projet compte assurer une participation minimale 30% dans les activités de dialogue démocratique. Nous prévoyons en plus de cela organiser au cours de nos activités des carrefours spécifiques femmes, pour ressortir les aspirations spécifiques des femmes dans le processus de Dialogue. A travers les activités de renforcement des capacités nous prévoyons hausser cette participation des femmes à un minimum de 50% si possible cela dans le but de construire progressivement un Leadership féminin dans le processus de Dialogue Démocratique et de transformation des conflits dans les communautés.

6. **L'articulation (stratégique et opérationnelle) de l'objectif spécifique aux autres objectifs spécifiques :**

Dans le cadre d'un programme de stabilisation et de consolidation de la paix, le dialogue démocratique reste l'élément fondamental pour orienter les actions et les initiatives à prendre pour parvenir à une stabilité et à une paix durable. Dans le cas du présent projet les recommandations/solutions qui seront issues du dialogue démocratique seront traduites en action sur les différents objectifs du projet.
OS2.Gouvernance foncière *:* les principaux conflits fonciers seront évoqués dans le dialogue démocratique. Toutes les parties impliquées pourront apporter leurs arguments. Cela permettra à l'administration foncière de comprendre la genèse des conflits et être mieux outillées pour apporter des réponses adéquates
OS3. Ressources naturelles *:* le cadre du dialogue permettra également aux communautés d'exprimer leur desideratas sur les opportunités offertes par les ressources naturelles, leur vision pour la cohabitation avec les industries minières. Les recommandations de ce dialogue devront donc orienter les actions et initiatives à prendre.
OS4. Gouvernance Locale *:* A travers les résultats du dialogue, les autorités locales seront informées des préoccupations exprimées par leurs communautés sur les différentes problématiques de leur société. Elles pourront alors, définir des stratégies et des approches permettant de mieux intervenir dans la prise en compte des desideratas des communautés
OS5 .Gouvernance Sécuritaire: les relations entre les différents services sécuritaires et les membres des communautés font partie des éléments beaucoup discutés dans le processus de Dialogue. Les résolutions du processus de Dialogue devront fournir les données pour les acteurs de l'OS5.
OS6. Relance économique *:* Au cours du dialogue démocratique, il sera également question de définir des orientations sur les questions de relance économique. Les parties prenantes auront la latitude de déterminer le type d'accompagnement dont elles ont besoin. Cela pourra appuyer la détermination du type d'assistance à apporter aux communautés (AGRS, Aménagement des champs, engrais et semences…)

OS7. Violences Sexuelles et Violences Basées sur le Genre *:* Ces questions seront aussi traitées dans le processus de Dialogue, cela permettra d'avoir des données qui peuvent servir dans les activités de l'Objectif 7.

Objectif spécifique 2 :
La gouvernance foncière est améliorée dans la zone d'intervention.

1. **Présentation des enjeux ciblés:**

La loi foncière de 1973 est la principale référence sur la réglementation des Terres en RDC. Elle organise le territoire national en différentes circonscriptions foncières, avec pour mandat la gestion du domaine foncier de l'Etat, notamment en garantissant et sécurisant les droits fonciers des populations. Cependant, cette loi a besoin d'une réforme qui prenne en considération des réalités afférentes à la gestion des terres dans le monde rural. Cette loi a introduit le concept de propriété de l'Etat, alors que 70% des terres dans les zones rurales est tenu en vertu du droit coutumier.

Dans l'Est de la RDC, l'Administration foncière est tributaire des années de violence dont la manifestation la plus visible est l'insuffisance de capacités techniques et humaines pour contribuer à la sécurisation des droits fonciers dans un contexte post conflit. De surcroit, beaucoup de conflits fonciers résultent d'une administration foncière incapable de répondre aux demandes des communautés en termes d'arbitrage à travers des méthodes techniques et juridiques pour une identification et protection des droits fonciers. Le déficit de moyens techniques et de personnel qualifié sont les premiers facteurs contributifs à une insécurité foncière. Mais aussi certains aspects comportementaux relatifs aux valeurs de moralité et d'intégrité peuvent facilement contribuer à un désordre dans le domaine foncier.

Selon le diagnostic institutionnel des circonscriptions et brigades foncières conduit par le Ministre provincial à charge des affaires foncières au Nord Kivu, en Avril 2015, l'Administration foncière est marquée par des faiblesses qui empiètent la capacité des circonscriptions de s'acquitter de leurs responsabilités. Parmi ces faiblesses, qui du reste peuvent être constatées au sein des autres circonscriptions de l'Est de la RDC notamment en Ituri, nous pouvons ici citer :

- Le déficit de connaissance des déterminants et facteurs de succès d'une bonne gouvernance foncière
- Le manque de consensus et de volonté d'établir la modernisation de l'administration foncière dont la transparence foncière et l'éthique sont les corollaires :
- L'insuffisance voire absence des techniciens (géomètres ou arpenteurs) dans la plupart des brigades foncières ;
- L'insuffisance des agents affectés dans les brigades foncières par rapport à leur rayon d'action et à leur mission;
- La non maitrise des attributions des agents animant les bureaux et les brigades foncières ;
- Problème d'éthique des agents affectés dans les brigades foncières (détournement des fonds des assujettis ou escroquerie, sur taxation, …) ;
- La non maitrise de la réglementation foncière par certains agents affectés dans les brigades ;
- L'initiation des lotissements et morcellements clandestins. Ce qui occasionne des conflits avec les autorités coutumières et les communautés locales; etc.

Sur ce, il se dessine clairement qu'une gouvernance foncière transparente et efficiente est porteuse de paix et de stabilité. Pour ce faire, il est crucial dans le contexte actuel du Sud Irumu ou les tensions communautaires découlent plus des litiges fonciers, d'appuyer le renforcement des capacités de l'administration foncière pour être à même d'apporter aux communautés, des solutions adéquates et contribuer ainsi au processus de la stabilisation à travers la restauration de l'autorité de l'Etat.

2. **Théorie du changement :**

Moyennant un diagnostic institutionnel de l'Administration foncière pouvant éclairer sur ses capacités opérationnelles et, Si un appui conséquent serait apporté à l'Administration foncière pour la rendre plus efficace dans son fonctionnement au regard de sa mission et son mandat, Avec des agents techniques qualifiés, compétents, immatriculés et respectueux de leur éthique professionnelle :

Une Administration foncière de proximité au travers des brigades foncières bien équipées et prêtes à fournir ses services adéquats dans toute transparence, face à des communautés locales et peuples autochtones informés sur les rôles et attributions de l'Administration foncière et disposés à collaborer dans ce processus d'accompagnement technique et de gestion participative des contentieux fonciers,

C'est alors, les Requérants, membres des communautés locales auront accès à des services de qualité fournis par l'Administration foncière dans toute transparence et respect des procédures légales,

La sécurité de tenure des membres des communautés locales sera garantie y compris leurs droits fonciers, et

C'est alors, une gouvernance foncière porteuse de paix et de croissance verra le jour dans les collectivités au profit des hommes et des femmes membres des communautés locales.

3. **Présentation générale de la stratégie d'intervention et sa justification/pertinence au regard de l'objectif et des effets attendus en matière de stabilisation:**

La stratégie d'intervention retenue consistera à développer un plan d'action conjoint avec l'administration foncière. Ce plan mettra en exergue les différentes actions/ activités et la séquence de leur mise en œuvre. Celles-ci devront porter sur des besoins réels avec impact mesurable sur l'efficience des services à délivrer par l'administration foncière. Il s'agira également de rapprocher les services de l'administration foncière d'avec les communautés en développant pour ces dernières des communications simples et claires sur les rôles et attributions de l'administration foncière. Cela renforcera le recours des communautés aux services de l'administration foncière pour la résolution des différents litiges fonciers.

4. **La localisation (présentation et justification des zones ciblées par l'objectif spécifique) :**

L'objectif spécifique 2 couvre toutes les sept (7) ETD où la gestion de terre est à vocation coutumière, les communautés locales sont en déphasage avec l'Administration foncière, mais surtout moins informées des prescriptions foncières légales. Ce sont des entités à compétition accrue à la ressource terre, confrontées à une vague d'arrivée massive des migrants économiques en quête des terres agricoles. En Chefferie des Walese Vonkutu par exemple 85% de ses terres communautaires sont contrôlées par des migrants NANDE dont 60% acquis dans des circuits frauduleux au détriment des populations locales. De multiples conflits qui divisent les Concessionnaires détenteurs des contrats d'emphytéose avec les communautés riveraines sont les conséquences de l'absence d'un accompagnement de proximité de l'Administration foncière qui détient les prérogatives de sensibiliser les populations sur les procédures légales, les bonnes pratiques dans la gouvernance foncière, mais aussi la prise en charge des contentieux fonciers et la prestation des services appropriés.

5. **Les résultats :**

a. **Résultat 2.1 : Les communautés locales y compris les peuples autochtones ont accès aux services de l'Administration foncière.**

i. **Présentation générale du résultat**

La collaboration souhaitée entre l'Administration foncière et ses ETD bénéficiaires du projet est plus qu'urgente pour asseoir une gouvernance foncière porteuse de paix et des opportunités socio-économiques. Au vu de la compétition accrue à la ressource terre constatée dans la partie Sud Irumu, les communautés locales et peuples autochtones ont besoin d'une présence de

proximité de l'Administration foncière pour accéder aux services appropriés permettant de renforcer la sécurité des tenures. La guerre de l'Ituri qui avait commencé en 1999 pour finir en 2003 a connu selon les statistiques 60.000 morts et des milliers de déplacés et réfugiés. Un conflit foncier était à l'origine de cette effroyable guerre et qui s'est par la suite cristallisée sur les appartenances ethniques. Ce rappel historique consiste à démontrer l'importance d'une gouvernance foncière transparente. Les effets de l'après-guerre et l'activisme de certains groupes armés n'ont toujours par permis un retour effectif de l'administration publique dans certaines localités de la jeune province de l'Ituri et particulièrement du territoire du Sud Irumu. Le projet compte apporter un appui institutionnel et opérationnel à l'administration foncière en vue de créer une proximité entre les communautés et ce service. Cela devra permettre d'apporter des services qui permettent de recenser et gérer les conflits fonciers, d'apporter dans la communauté, une expertise rassurante qui incite au recours à l'administration foncière pour la gestion des litiges fonciers.

ii. Bénéficiaires et groupes cibles

Pris ensemble, les bénéficiaires sont repartis en 40 % d'hommes, 30 % de femmes, 15 % de Garçons et 15 % de filles (déplacés, retournés et populations locales) : ils sont répartis sur des profils ci-après :

- 300 Autorités politico-administratives, traditionnelles et chefs terriens ;
- 50 Membres de Services de sécurité Des populations locales ;
- 1500 parties prenantes aux conflits fonciers ;
- Des juges des tribunaux de paix et les officiers de police judiciaire ;
- 30 autorités en charge de gestion de la terre (agents de l'administration foncière affectés dans la Circonscription foncière de Bunia) ;
- 30 associations des femmes qui militent pour les droits d'accès à la terre ;
- 150 animateurs des structures locales de gestion des conflits (partage des alertes sur le foncier, référencement des conflits et suivi conjoint) ;
- 1000 leaders communautaires hommes et femmes, enfants (filles et garçons) ;
- 50 leaders des Peuples autochtones ;
- 50 Concessionnaires dans leur corporation respective,
- 50 Eleveurs locaux,
- 100 Agriculteurs et /ou les producteurs locaux dans leur corporation respective,
- 10 Exploitants industriels,
- 30 Exploitants Forestiers,
- 30 Exploitants miniers.

iii. Produits

Produit 2.1.1 : Les capacités institutionnelles et opérationnelles de l'Administration foncière sont renforcées :

Les activités principales :

A 2.1.1.1. Diagnostic institutionnel de la circonscription foncière du territoire d'Irumu ;
A2.1.1.2. Appui à l'administration foncière du territoire Irumu en équipements topographiques, cartographiques et de mobilité pour l'accompagnement des communautés locales au processus de démarcation participative des terres communautaires ; **A 2.1.1.3.** Production et diffusion des textes légaux pour une bonne gouvernance foncière au niveau des ETD (loi foncière, code agricole, code forestier, loi sur la conservation de la nature, code de la famille) ; **A2.1.1.4.** Vulgarisation et diffusion de l'approche de Planification Foncière Communautaire Participative (PCFP) au profit des circonscriptions foncières et leaders communautaires ; **A 2.1.1.5.** Formation des agents de la circonscription foncière ciblée sur les MARC, l'éthique et la déontologie ainsi que la manipulation des matériels topographiques et cartographiques (GIS, station totale) ; **A2.1.1.6.** Renforcement des capacités du cadastre foncier sur la numérisation des données cadastrales de la circonscription foncière d'Irumu ; **A2.1.1.7.** Appui à des réunions périodiques de concertation et synergie de collaboration entre les autorités locales-chefs

terriens, Administration Territoriale et l'Administration foncière d'Irumu sur les questions foncières et réponses ; **A2.1.1.8.** Rénovation et équipement de la brigade foncière de Kasenyi .

Produit 2.1.2 : Les Communautés locales y compris les peuples autochtones sont informées et sensibilisés sur les services de l'Administration foncière:

Les principales activités :
A2.1.2.1. Organisation des journées portes ouvertes de l'Administration foncière au profit les communautés locales sur les instances de gestion du foncier, de résolution des conflits, leur composition, leur fonctionnement et leurs rôles et attributions de l'Administration foncière dans une gestion de proximité ; **A2.1.2.2.** Production et Diffusion des messages clés des mandant, mission, rôles et attributions de l'Administration foncière via supports de sensibilisation pour informer les membres des communautés locales ; **A2.1.3.3.** Sessions de Renforcement des capacités des autorités locales, acteurs de la société civile et chefs terriens sur les droits fonciers et procédures légales des membres des communautés locales hommes et femmes ; **A2.1.2.4.** Session de formation mixte des autorités locales et coutumières et groupes de femmes sur les droits des femmes à la terre et à la propriété pour la promotion des droits fonciers des femmes dans la partie Sud Irumu.

Produit 2.1.3 : Les droits fonciers des communautés locales y compris les peuples autochtones sont sécurisés.

Les principales activités :
A2.1.3.1. Formation des cartographes communautaires pour accompagner les travaux de la cartographie des terres communautaires ciblées (pâturages collectifs, concessions agropastorales, espaces des champs communautaires, terres coutumières de réserve) ;
A2.1.3.2. Appui à l'identification et à la cartographie des terres communautaires (pâturages collectifs, concessions agropastorales, espaces des champs communautaires, terres coutumières de réserve) pour la prévention des conflits fonciers intercommunautaires ; **A2.1.3.3.** Appui à l'administration foncière pour la sécurisation de droits fonciers issus de médiations foncières réussies ; **A2.1.3.4.** Plaidoyer auprès des chefs coutumiers et chefs terriens pour l'accès des groupes de femmes, groupes des jeunes démobilisés et des peuples autochtones pygmées à la terre en vue de leur autonomisation/développement socioéconomique.

6. **L'intégration transversale du genre dans l'objectif spécifique/**

Au moyen de campagnes de sensibilisation, les femmes seront informées et formées sur la connaissance des droits que leur confère les lois de la république notamment le code foncier, le code agricole, le code forestier et code de la famille. A travers l'appui à l'administration foncière, une stratégie de proximité sera définie et mise en œuvre pour rapprocher les différents groupes et associations de femmes ayant des activités en relation avec la terre (agricultures, maraichages, petits élevages, etc…) en vue de leur assurer une sécurité de tenure par un accès permanent aux services fonciers appuyés dans le cadre du projet dans la zone d'intervention. Au moyen du plaidoyer, Il sera aussi question avec l'appui des autorités coutumières, de faciliter l'accès à la terre des femmes vulnérables et groupes de femmes.

7. **L'articulation (stratégique et opérationnelle) de l'objectif spécifique aux autres objectifs spécifiques :**

Une gestion efficace des conflits fonciers en termes de prévention et de mitigation requiert une approche holistique qui tient compte du caractère transversal du foncier. La terre étant le maillon fondamental pour promouvoir la cohésion sociale et le développement socio-économique dans le processus de stabilisation, le règlement des conflits fonciers doit

s'accompagner d'activités qui vont contribuer au renforcement du lien social et à la reconstitution du tissu économique. Au-delà des aspects liés à l'accès et à la sécurisation foncière, l'accompagnement des communautés par des activités de relèvement communautaire constitue une manière beaucoup plus efficace de prévenir les conflits fonciers.
Si elles sont accompagnées d'activités socio-économiques visant le relèvement de la communauté dans son ensemble (en incluant dans les bénéficiaires de la résolution du conflit), les activités de médiation des conflits fonciers sont donc susceptibles d'être plus efficaces pour cimenter les liens sociaux et conduire à un changement visant le dépassement des germes des conflits au bénéfice de toute la communauté.
Compte tenu des interventions complémentaires des agences, une approche intégrée de résolution des conflits fonciers, qui se fonde sur la valeur ajoutée de chaque agence, est un facteur contributif à une stabilité et à la promotion des activités de relèvement communautaire. Cela justifie cette intervention conjointe des agences aux compétences complémentaires (UN-Habitat-Mercy Corps-SFCG-OIM-CARITAS-ACIAR) afin d'apporter une réponse coordonnée et complémentaire aux problèmes fonciers dans le cadre du processus de stabilisation, dans l'objectif de jeter les bases d'une transition vers une perspective de développement.
Dans le cadre du présent projet, cet objectif spécifique sera mis en relation avec d'autres objectifs spécifiques comme suit :

Dialogue démocratique :

Les cadres de concertations qui seront mis en place dans le cadre du dialogue démocratique aborderons les différentes thématiques liés aux problèmes de communautés locales notamment celles relatives aux conflits communautaires particulièrement celles liées aux conflits fonciers. L'objectif de ces concertations est de parvenir à des solutions durables et concertées. En ce qui concerne les conflits fonciers, il sera a priori question d'accès à la terre en faveur des groupes vulnérables et de sécurisation foncière. La matérialisation de ces recommandations sera traduite en action par le renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles de l'administration foncière. Celle-ci devra être à même de rendre des services adéquats qui répondent aux besoins exprimés.

Restauration de l'autorité de l'Etat :

A travers l'appui à la redynamisation des brigades foncières, les ETD disposeront d'un service Etatique performant comme outil de gestion et de gouvernance foncière transparente. Cela devra permettre aux autorités locales d'assurer un leadership sur la gestion des conflits fonciers (limites administratives, concessions, pâturages collectifs…)

Ressources naturelles :

Les différents litiges sur les questions de limites de concessions minières (industrielles et artisanales) pourront être pris en charge par une administration foncière efficiente (formée et équipée).

Relance économique :

Les conflits entre éleveurs et agriculteurs, entre concessionnaires et communautés, entre communautés locales et migrants, entre Pygmées et autres communautés… sont autant de conflits qui découlent de contestations autour de la terre. Cette multitude de conflits sera prise en charge par une Administration foncière de proximité avec l'appui de la CFI pour que la résolution pacifique des conflits fonciers soit accompagnée d'activités socio-économiques visant le relèvement de la communauté dans son ensemble (en incluant les bénéficiaires de la résolution du conflit) pour contribuer au renforcement du lien social et à la reconstitution du tissu économique.

Objectif spécifique 3 :
Les autorités compétentes adoptent et mettent en application des mesures qui renforcement la transparence dans l'exploitation et la gestion des ressources minières dans la zone prioritaire.

1. **Présentation des enjeux ciblés:**

Depuis 1996, la République Démocratique du Congo a été l'arène des conflits domestiques et régionaux impliquant au moins huit pays voisins avec une myriade de milices et mercenaires. Malgré la signature de l'accord de cessez-le feu de Lusaka en juillet 1999 entre la République Démocratique du Congo (RDC) et cinq Etats régionaux (Angola, Namibie, Rwanda, Ouganda et Zimbabwe) et quoiqu'en théorie l'accord de cessez-le feu de Luzaka soit respecté, les causes profondes des conflits avec une implication directe et/ou indirecte des groupes armés domestiques et étrangers et la perpétuation de l'insécurité à l'Est de la RDC demeurent non résolues. Le lien entre cette perpétuation de l'instabilité de l'Est de la RDC et l'exploitation illégale des ressources naturelles et principalement des minerais stratégiques notamment les 3T+G (Tin, Tantalum et Tungsten et l'or) d'exploitation artisanale par les groupes armés domestiques et étrangers a été établi, faisant de cette exploitation illégale des minerais l'une des causes principales et profondes des conflits. D'où la qualification de minerais de conflit ou minerais de sang provenant de l'Est de la RDC.

Les groupes armés, y compris ceux de la province de l'Ituri, mobilisent de centaines de millions de dollars par an à travers le trafic illicite des minerais. Ces fonds malheureusement, non seulement représentent un manque à gagner important pour la province, les communautés mais surtout permettent aux groupes armés de s'approvisionner en armes, munitions, et autres équipement militaires soutenant leurs campagnes de violence brutale à l'égard des populations civiles incluant des pires formes de corruption dans le secteur minier artisanal. En revanche, un arsenal de législations aussi bien national, régional qu'international a été produit pour juguler la critique problématique des minerais de conflit et la dynamique des groupes armés. Le code minier de la RDC interdit toute implication directe et/ou indirecte des groupes armés étatiques ou non-étatiques dans le secteur minier artisanal. Une forme ou une autre d'une telle implication dans l'exploitation minière est une violation du code minier ainsi que des dispositions des règlementations ci-haut mentionnées sur les minerais de conflit à l'Est de la RDC et des pays environnants. Plus concrètement, en réponse à l'implication massive et généralisée des différents groupes armés dans l'exploitation illégale des minerais, le gouvernement congolais a pris, en septembre 2010, la décision de suspendre toute activité minière artisanale à l'Est de la RDC, environ trois mois après le passage de la Loi américaine Dodd-Frank du 21 Juillet 2010 dont la section 1502 porte sur les « minerais de conflit » provenant des zones de conflit ou post-conflit de la RDC et 9 pays avoisinants. Les principales provinces visées étaient essentiellement les deux Kivu et dans une certaine mesure le Maniema toutes extrêmement riches en gisement de coltan et cassitérite mais tristement victimes des atrocités par des groupes armés lors des différents conflits qui ont depuis la fin des années 1990 coûtés la vie à plusieurs millions de congolaises et congolais. La réponse à la problématique des ressources minières à travers la réforme du secteur minier artisanal pour un commerce responsable a démontré des résultats probants notamment avec la contribution de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) dans la mise en œuvre des chaines d'approvisionnement propres des 3T dans sa phase 1. La phase 2 de ce programme concerne la traçabilité de l'or et la province de l'Ituri riche en gisement d'or et située au cœur de la dynamique des groupes armés et de l'exploitation de l'or artisanal justifie la mise en œuvre d'un programme de réforme du secteur aurifère.

Le secteur de l'exploitation artisanale aurifère, dans cette nouvelle province est caractérisé par l'absence de l'autorité de l'état dans le contrôle de l'exploitation et du commerce de l'or d'une part et d'autre part de l'implication des groupes armés notamment du FRPI dans les sites d'or. Les services techniques des mines notamment la Police des mines, le Service d'Assistance et d'Encadrement du Small Scale Mining (SAESSCAM), la Division des mines sont presque inexistants. Ceux qui existent sont inefficaces faute d'effectifs et moyens nécessaires pour leur fonctionnement.
L'exploitation des ressources naturelles requiert la présence et le renforcement des services techniques des mines à tous les niveaux de l'exploitation de l'or dans les zones d'opérations identifiées en vue de restaurer l'autorité de l'Etat dans cette partie de la province et permettre aux communautés vivant des revenues de l'exploitant de l'or de soutenir leur économie locale.

2. **Théorie du changement :**

Si l'exploitation minière artisanale est soutenue et règlementée, et que les autorités compétentes adoptent et mettent en application des mesures qui renforcement la transparence dans l'exploitation, la production minière va augmenter, des actions de développement seront initiées, les jeunes, hommes et femmes seront encadrés et profiteront des dividendes, alors les groupes armés ne seront plus alimentés et la zone devra aspirer à une stabilité.

3. **Présentation générale de la stratégie d'intervention et sa justification/pertinence au regard de l'objectif et des effets attendus en matière de stabilisation:**

La stratégie de mise en œuvre pour l'objectif spécifique 3 s'inscrit dans l'approche d'amener d'un côté, les autorités compétentes à tous les niveaux à s'impliquer et participer activement dans le processus de surveillance et de suivi de l'exploitation des ressources naturelles (minières), en coordination avec les organisations en place et la société civile. L'approche vise à amener les populations des zones prioritaires à avoir une perception favorable de la présence de l'État et de ses agents dans la mise en œuvre et la gestion des ressources minières. Cette présence se traduira par la diminution de l'insécurité due aux activités des groupes armés endurée par les populations de la ZP. Elle sera complémentée par la mise en place des chaines d'approvisionnements des minerais hors conflits avec des stratégies parallèles pour leur protection et la poursuite des intérêts de la population.
Afin de répondre à cet objectif, OIM s'appuiera sur les activités de l'OS 4 mises en œuvre par le SFCG, dans son intervention, elle mettra l'accent sur la création d'espaces supplémentaires d'échanges, de concertation, de collaboration et de coopération, en matière de gouvernance partagée du secteur minier et de la protection civile. Cela permettra aux leaders d'opinions de tout bord et les communautés de la zone de se mobiliser dans un cadre de compréhension et l'approche globale de la situation sécuritaire défendue par le Consortium. Dans cette optique, OIM s'assurera que tous les acteurs locaux et la société civile intervenant dans les domaines de la sécurité autour des mines et de la protection des chaînes d'approvisionnement de la mise en œuvre de ces activités inscrites sur cet objectif spécifique.

4. **La localisation (présentation et justification des zones ciblées par l'objectif spécifique) :**

Les activités liées à cet objectif seront localisées dans les chefferies de Walendu Bindi et la chefferie d'Andisoma, dans la partie sud du territoire d'Irumu, où existe plus ou moins 13 sites miniers reparties sur les deux chefferies.

5. **Les résultats :**

a. **Résultat 3.1** : **La qualité de services techniques de l'Etat en charge des mines et autres parties prenantes est améliorée.**

i. **Présentation générale du résultat**

Ce résultat vise principalement à renforcer les dispositifs étatiques notamment pour la mise en place d'un cadre permanant de suivi des activités minières. Il sera question de créer un comité de suivi au sein du ministère provincial ayant la charge des mines dans ses attributions qui devra s'occuper des questions relatives aux activités minières opérationnelles. Dans cette démarche, un travail d'harmonisation devra être entrepris notamment avec les autres acteurs qui travaillent dans la zone à savoir le PAC (Partenariat Afrique Canada) et Pax. A travers ce résultat, le renforcement des capacités des agents du ministère provincial de mines, des services techniques et les membres de la société civile, sur la diligence raisonnable en matière d'exploitation minière artisanale, sera également organisé pour permettre à ces acteurs de bien s'acquitter de leurs devoirs et être efficaces dans l'exercice de leurs fonctions au service de la population. Cette manière de faire, permettra aux parties prenantes de développer un esprit critique et vigilant leur permettant d'adopter et mettre en application des mesures qui renforcent la transparence dans l'exploitation et la gestion des ressources minières dans la zone prioritaire.

ii. **Bénéficiaires et groupes cibles**

Les activités inscrites sur ce résultat visent entre autres les agents du ministère provincial de mines, les services techniques, les membres de la société civile, autorités locales et coutumières des chefferies de Walendu Bindi et d'Andisoma.

iii. **Produits**

Produit 3.1.1 : L'engagement de parties prenantes à l'amélioration de la gouvernance minière est obtenu

Dans ce produit, il sera question de sensibiliser et travailler avec toutes les parties prenantes afin de les amener à comprendre la nécessité de la mise en place d'un comité de suivi des activités minières en province de l'Ituri. Le but étant de réitérer l'implication et engagement de toutes les couches dans le processus de l'exploitation légale, harmonieuses et concertées des ressources minières afin de mettre fin au trafic illégale des minerais dit de sang. Ce comité devra regrouper tous les services techniques de l'Etat en matière de mines qui travailleront en concertation avec les autres acteurs privés œuvrant dans le secteur de l'exploitation artisanale de minerais.

Dans cette dynamique, des rencontres avec les différents concessionnaires du bloc 40 notamment la société de Kilomoto sont prévues pour discuter et obtenir leur accord et engagement sur ce point.

Activités associées au produit

Activité 3.1.1.1 : Organisation des consultations bilatérales et multilatérales avec les parties prenantes ;

Activité.3.1.1.2: Sensibilisation et séance de travail avec les parties prenantes (ministère provincial, services techniques des mines, acteurs thématiques, coopératives minières, etc.) sur la nécessité de la mise en place et fonctionnement d'un Comité de Suivi des Activités Minières au niveau de la province ;

Produit 3.1.2 : La capacité des services et institutions membres du comité de suivi des activités minières de la province de l'Ituri est renforcée

Ce produit, vise à renforcer la connaissance de toutes les parties prenantes réunies autour du comité de suivi des activités minières, afin de les amener à prendre chacun en ce qui le concerne ses responsabilités dans la gestion transparente et inclusive des ressources naturelles.
Activité associées au produit
Activité .3.1.2.1: Création de la commission provinciale de suivi des activités minières (CSAM) en province de l'Ituri,
Activité .3.1.2.2 : Renforcement des capacités des membres de la Commission de Suivi des activités minières ;
Activité .3.1.2.3: Suivi et accompagnement des réunions périodiques de la CSAM;

Produit 3.1.3. : Le cadre de concertation des acteurs miniers artisanal est mise en place et renforcé.

Pour renforcer la synergie et la collaboration entre toutes les parties prenantes des rencontres sous forme de cadre de concertations regroupant les acteurs artisanaux, les membres des coopératives, les représentants des propriétaires, la société civile locale et les services techniques de l'Etat en matière des mines, seront organisées. Ceci permettra la mise en place d'un dispositif inclusif fonctionnel d'échange entre les différentes couches qui permettra de circuler les informations.
Des séminaires d'échange d'expériences inter provinces, en matière des mines seront organisés et soutenus. Il sera question pour ce produit de faciliter et accompagner l'organisation des cadres d'échanges entre les membres des commissions de suivi des activités minières du nord et Sud-Kivu et celui de l'Ituri pour un échange d'expériences.
A travers ce produit, des formations de bénéficiaires seront également organisées en guise de capacitation et transfert de compétences au niveau local.
Activité associées au produit
Activité .3.1.3.1: Faciliter et soutenir les échanges inter provinces afin d'harmoniser les approches.
Cette activité vise à favoriser la collaboration entre la province de l'Ituri et les provinces voisines afin de renforcer le contrôle et suivi des activités minières. Ainsi, dans le cadre de ce projet, il prévu l'organisation des séminaires d'échange d'expériences entre la commission de suivi des activités minières de l'Ituri et des provinces du Nord et Sud Kivu ;
Activité .3.1.3.2: Formation des agents des services techniques de mines, les délégués de la société civile et les membres des coopératives sur les mécanismes de traçabilité et de certification des minerais ;

b. Résultat .3.2: Les coopératives minières sont créées, opérationnelles et renforcées dans la ZP

i. Présentation générale du résultat

Pour renforcer et organiser les activités d'exploitation artisanale de minerais, des coopératives regroupant les différents orpailleurs seront créées sur l'axe du projet et leurs capacités seront renforcées dans plusieurs thématiques liées à leurs secteurs d'activité. A travers des séances de travail et de sensibilisation, les membres des coopératives seront amenés à comprendre la nécessité de travailler en étroite collaboration avec les concessionnaires et détenteurs des titres miniers avec lesquels ils signeront un protocole d'accord. En outre, les activités des coopératives dans la zone prioritaire, permettront non seulement aux acteurs miniers artisanaux de mieux comprendre les différents enjeux liés à leur secteur d'activités mais aussi,

aidera à accroitre la productivité et profiter à toutes les couches de la population dans la zone du projet. A travers ces produits les activités des opérateurs économiques miniers seront canalisées et leur pouvoir d'achat sera renforcé, ce qui permettra et/suscitera les investisseurs de s'intéresser à cette zone.

ii. Bénéficiaires et groupes cibles

Les acteurs miniers principalement les exploitants artisanaux et membres des coopératives sont les premiers bénéficiaires des activités liées à ce résultat. Dans la sélection des bénéficiaires, un accent particulier sera placé aux démobilisés afin de les encourager à s'intégrer dans les activités des coopératives mises en place. D'une manière indirecte, la présence des coopératives dans la zone du projet, bénéficiera à plusieurs catégories de personnes notamment, la population locale qui grâce au bon fonctionnement de ces coopératives, parviendra à écouler facilement ses produits, bénéficier des micro-projets initiés par les coopératives. D'un autre côté, les taxes et impôts perçus permettront d'accroitre le budget de l'Etat et féliciter le développement du milieu.
L'encadrement des jeunes dans ces coopératives, contribuera à la réduction de l'insécurité dans la zone avec des possibilités de décourager la pratique des groupes armés dans la zone.

iii. Produits

Produit 3.2.1 : Les associations et regroupements des exploitants miniers sont constitués en coopérative :
Ce produit vise à organiser les exploitants artisanaux en association afin d'accroitre la productivité et maximiser les chances de nouvelles opportunités pour l'exploitation artisanale de minerais dans la zone du projet.
Activités associées aux produits
Activité.3.2.1.1 : Identification, sensibilisation et sélection bénéficiaires ; **Activité.3.2.1.2:** Accompagnement des bénéficiaires pour la création des coopératives minières artisanales;**Activité.3.2.1.3**: Accompagner les réunions statutaires des coopératives ;

Produit 3.2.2 : Les capacités de coopératives minières sont renforcées
Activités associées aux produits
Activité.3.2.2.1: Renforcement des capacités institutionnelles des coopératives;**Activité.3.2.2.2:** Formation des membres des coopératives sur les textes règlementaires de l'exploitation minière (code minier, les lois et règlements miniers, les législations nationales, régionales et internationales sur le commerce responsable des minerais)

Produit 3.2.3 : Une chaine d'approvisionnement pilote de traçabilité de l'or est mise en œuvre dans la zone du projet :
Activités associées au produit
Activité .3.2.3.1: Les sites miniers recommandés par la Commission de suivi des activités minières sont évalués suivant les critères de Sécurité, Accessibilité, Légalité et Traçabilité (SALT) ; **Activité .3.2.3.2:** 6 sites miniers d'or sont qualifiés et validés pour la mise en œuvre d'un projet pilote de traçabilité de l'or ;**Activité .3.2.3.3:** Un arrêté de validation des sites miniers qualifiés est signé ; **Activité .3.2.3.4:** Un point de vente est construit, équipé et remis au ministère provincial des mines pour le fonctionnement des services techniques dans le cadre de la traçabilité de l'or.

c. **Résultat 3.3 : Des activités alternatives génératrices de revenus sont créées autour des sites miniers.**

i. Présentation générale du résultat

Il s'agit ici de renforcer les capacités économiques des agricultrices, commerçantes et commerçantes des vivres, des éleveurs et pécheurs opérant autour des zones d'intervention et leur apporter un appui leur permettant d'augmenter leur chiffre d'affaire dans le respect de l'environnement et de l'égalité de genre. Ceci permettra à ces opérateurs économiques para-mines d'avoir un meilleur accès au revenu généré par l'exploitation aurifère et de retenir du capital dans la zone d'intervention.

ii. Bénéficiaires et groupes cibles

Les cibles principales ici sont les petits producteurs et producteurs des vivres, les restauratrices, les pécheurs et les commerçants des biens économiques de première nécessité. Les entrepreneurs femmes seront la cible principale de sorte à développer et renforcer la capacité des femmes à avoir un meilleur accès aux revenus générés par la production de l'or.

iii. Produits

Produit 3.3.1 : Les associations et groupements des activités économiques autour des sites miniers sont appuyés

Ce produit vise à créer des débouchés en faveur des personnes exerçant des activités économiques autour des sites miniers. Il s'agit de les identifier afin de les organiser en groupe afin de renforcer leurs capacités techniques pour générer des revenus. Ces activités permettront aux autres couches de la population qui n'exploitent pas directement les mines de bénéficier de cette exploitation à travers la vente de leurs produits. Les principales cibles pour ce produit sont généralement les femmes, filles, jeunes désœuvrés et/ou démobilisés, les victimes de violences sexuelles témoignées par les partenaires en charges de SGBV dans la zone, comme ayant subi tout le processus de réinsertion tel qu'inscrit dans le protocole national de prise en charge des survivants des violences sexuelles, exerçants ou non des activités économiques autour de sites miniers.

Activité associées au produit :

Activité .3.3.1.1: Sélection et identification des bénéficiaires autour des sites miniers; **Activité .3.3.1.2:** Identification des besoins et collection des choix des bénéficiaires selon les filières d'activités ; **Activité .3.3.1.3 :** Organiser les bénéficiaires en groupes sous forme d'association paysanne et appuyer la mise en place des comités pour la gestion des groupes;

Produit 3.3.3 : Des AGR pilotes sont initiées en faveur d'une ou deux associations de petits operateurs vulnérables :

Ce produit vise les zones minières de la chefferie des Andisoma et celle de Walendu Bindi, deux principales entités qui regorgent plus ou moins huit sites miniers dont 5 sont accessibles. En chefferie des Andisoma, trois localités seront concernées par les activités de ce produit. Il s'agit des localités de Talolo, Masiya et Sezabo. Pour le Walendu bindi, il s'agit des sites miniers retrouvés dans les groupements de Baviba et Bamoko. Dans ces entités, le travail consistera à organiser plus ou moins 150 exploitants artisanaux œuvrant dans la zone, les accompagner pour accroitre la production minière et freiner le mouvement des exploitants artisanaux qui plus souvent ont tendance à migrer vers d'autres sites miniers plus rentables dans les territoire, à savoir Djugu et Mambasa. Dans cette démarche, des nouvelles opportunités seront offertes

aux creuseurs pour l'organisation des activités économiques visant à diminuer les tensions dans les zones minières. La stratégie consistera à renforcer ce qui existe, c'est-à-dire, identifier les potentialités existantes en termes d'associations de creuseurs, les appuyer pour encourager le travail en groupes, renforcer l'approche d'entraide mutuelle et accroitre les possibilités de maximiser les revenus des bénéficiaires pour créer une cohésion sociale au sein de la communauté. Ceci permettra aux associations des creuseurs de bénéficier de l'accompagnement des services techniques de l'Etat. D'un autre côté, l'Etat aura la possibilité de bien contrôler le circuit de l'exploitation artisanale de minerais dans la zone, ce qui contribuera à maximiser les recettes du trésor public.

A. 3.3.3.1 : Accompagnement, soutien et appui financier aux AGR pilotes des associations des petits opérateurs les plus vulnérables.

En termes de sélection, l'exercice consistera à identifier les organisations des orpailleurs existantes, les restructurer et étudier ensemble quel types d'AGR pourraient être mises en œuvre pour appuyer la durabilité et la pérennisation des activités sur terrain. Comme indiqué dans les paragraphes précédents, l'un des grands critères pour bénéficier de cette activité sera d'appartenir à une association de creuseurs œuvrant dans les sites miniers ciblés. Le travail de sélection sera fait en coordination avec les acteurs de l'objectif spécifique 6 pour s'assurer que l'appui ne profite pas qu'aux mêmes personnes.

6. L'intégration transversale du genre dans l'objectif spécifique :

Dans le secteur minier artisanale et particulièrement celui aurifère, la femme occupe un rôle très marginal, presque inexistante. Elle est exclue de l'activité de production aurifère directe, de manière systémique et structurale. En vue de renverser cette tendance, l'objectif spécifique portant sur les ressources naturelles adoptera une stratégie double qui consiste à la fois à l'incitation des femmes à s'impliquer dans le processus d'exploitation minières à tous les maillons des chaines d'approvisionnement mais essentiellement dans ceux où elles se sentent les plus confortables. Ensuite, OIM s'assurera de la représentativité qualitative et quantitative le cas échéant des femmes dans toutes les instances de décisions, spécialement dans les dispositifs qui devront être envisagés dans le cadre de ce projet. Pour y arriver, des variables claires seront formulées pour mesurer la participation qualitative et quantitative de la femme dans les actions du projet. Ce travail sera fait en concertation avec les autres membres du consortium afin de s'assurer que les activités du projet prennent bien en compte la dimension Genre à tous les niveaux.

Au niveau de renforcement des capacités institutionnelles par exemple, l'OIM s'assurera que tout service, institution, organisation, société civile, coopérative des exploitants miniers, désignent des femmes membres de leur institutions suivant les réalités spécifiques pour participer et bénéficier des différentes formations qui seront offertes par l'objectif spécifique tout le long de la durée du projet. En termes prévisionnel, la participation des femmes devra être envisagée à plus ou moins 30% dans les différentes assises. Cependant, un travail en amont devra être envisagé notamment pour sensibiliser les femmes à ce propos.

En terme de soutien direct au renforcement de capacité des femmes, l'objectif spécifique identifiera des associations des opératrices économiques de la ZP notamment les agricultrices, les commerçantes de biens de premières nécessités en vue d'identifier avec elles les soutiens adéquats et réalisables leur permettant d'accroitre leurs pouvoirs économiques.

7. L'articulation (stratégique et opérationnelle) de l'objectif spécifique aux autres objectifs spécifiques :

La mise en œuvre de l'Objectif 3 s'appuiera sur les autres objectifs spécifiques auxquels il a des liens. L'identification des différents problèmes et leur analyse dans le cadre de l'OS1, donnera des orientations à l'OS3 pour bien comprendre les défis dans les entités autours de sites miniers. A travers le dialogue démocratique, les sites miniers à conflits seront clairement déterminés et des solutions alternatives seront envisagées, ce qui du reste permettra de bien assoir les activités de l'OS3. En outre, dans la mise en place des chaines d'approvisionnement et la construction du point de vente, les aspects liés à la problématique foncière seront prises en compte. Ce qui impliquera une parfaite collaboration au niveau de l'OS2 avec UNHABITAT. D'autre coté, l'OIM s'appuiera sur les activités de l'OS4 mises en œuvre par CARITAS pour la création des espaces supplémentaires d'échanges, de concertation, de collaboration et de coopération, en matière de gouvernance partagée du secteur minier et de la protection civile.
Dans le cadre de l'OS5, des analyses seront faites dans le cadre de la bonne gouvernance pour étudier la faisabilité ou non, la nécessité ou non de la validation des sites miniers. S'agissant de l'OS6, une coordination avec les acteurs inscrits sur cet objectif notamment Mercy Corps, CARITAS et ACIAR sera engagée dans la sélection des bénéficiaires des AGRs autour des sites miniers. Il sera question de s'assurer que les mêmes personnes ne bénéficient pas des différents services des autres partenaires. Une attention particulière sera accordée à l'OS7 tant pour la sélection des bénéficiaires des AGRs et autres activités économiques au tour de sites miniers que dans la représentativité des femmes dans les différents comités qui seront mis en place ainsi que dans les différentes assises qui seront organisées. C'est ainsi que l'apport de COOPI en tant que tenant de cet objectif sera d'une importance capitale notamment dans l'harmonisation des approches.

Objectif spécifique 4 :
La fonctionnalité, les performances et la qualité des services des chefferies et secteur (ETD) sont renforcées

1. **Présentation des enjeux ciblés:**

Dans un contexte caractérisé par la faiblesse de l'autorité de l'Etat, et où les différentes dynamiques de conflits telles que évalués par STAREC/UAS selon la stratégie ISSSS, à savoir les dynamiques sécuritaire, foncière et identitaire, ressources naturelles et régionale s'enchevêtrent et se superposent, il est essentiel de renforcer la gouvernance locale afin de contribuer à la stabilisation par la restauration de l'autorité de l'Etat en prenant en comptent le niveau local de gouvernance c'est - à - dire celui des entités territoriales décentralisées (chefferies et secteurs).
Bien que les enjeux en termes de gouvernance locale dans la zone prioritaire de Sud Irumu sont multiples et multiformes, nous allons nous appesantir sur quelques-uns que nous estimons prioritaires pour la réussite de la stabilisation :

• **L'enjeu de la stabilisation** : déjà la stabilisation en soi constitue un enjeu majeur. Il se fait qu'il y a une faible connaissance et une faible mobilisation des autorités locales et de leurs populations sur la stabilisation. Ici la problématique est la reconstruction post conflit qui n'est rien d'autre qu'un travail de résilience qui doit engager toutes les parties prenantes sans exception aucune afin que les Entités territoriales décentralisées émigrent de la transition post conflit vers un changement positif de mentalité et de comportement à assoir une paix durable.

• **L'enjeu de la décentralisation** : la mise en œuvre de la décentralisation est une opportunité et une chance pour la stabilisation de la zone prioritaire de Sud Irumu. Malheureusement, Nombreuses sont les autorités locales qui connaissent mal et voir même ignorent l'existence des différentes lois relatives à la décentralisation notamment la loi organique N⁰ 08/016 du 7 octobre 2008, portant sur la composition, organisation et fonctionnement des ETD et leurs rapports avec l'Etat et les Provinces, la loi N⁰ 15/015 du 25 aout 2015 fixant statut des chefs

coutumiers et la loi N⁰ 08/012/du 31 juillet 2008 portant Principes Fondamentaux relatifs à la Libre Administration des provinces surtout que les ETD représentent l'Etat et la Province au niveau local. Aujourd'hui la vulgarisation de différentes lois relative à la décentralisation y compris la Constitution telle que modifiée par la Loi N⁰ 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 Février 2006 auprès des autorités locales et de la population et l'accompagnement de ces derniers dans leur mise en application contribueront à la cohésion sociale d'une part entre les ETD et la province et l'Etat ; et d'autre part entre les ETD et leurs populations. Ainsi le renforcement de capacité et l'accompagnement des ETD au regard de ces différentes lois permettront non seulement de mobiliser les autorités locales et les citoyens en vue de leur participation à la stabilisation mais aussi contribueront à rendre plus effective la décentralisation à travers une participation citoyenne effective des populations jadis marginalisées (les femmes survivantes des Violences sexuelles et celles basées sur le genre, les jeunes à risque dont le jeunes désœuvrés, les ex combattants, etc…) à la gestion de la chose publique dans les ETD.

• **Enjeu de management des ETD :** Nos enquêtes sur terrain ont révélé la faiblesse des performances et des capacités techniques et managériales des entités territoriales décentralisées (ETD) en mobilisation et gestion transparente et inclusive des ressources ainsi qu'en redevabilité. Tout ce qui précède entraine comme conséquence, la fourniture de services de faible qualité par les responsables des ETD ainsi que l'esprit attentiste en ne comptant pour le fonctionnement des ETD que sur les fonds de la rétrocession sans tenir compte des ressources locales et d'autres potentialités socioéconomique et environnementale.

• **Enjeu fiscal** : pour assurer une bonne stabilisation, les ETD doivent surtout miser sur leurs ressources propres à côté des rétrocessions de 40% de la province et de la cote part de la caisse nationale de péréquation. Voilà qui pose encore un grand enjeu fiscal dans le cadre de la mobilisation des ressources pour le fonctionnement harmonieux des ETD dans un contexte ou la fraude fiscale est presque systémique.

Face à tous ces enjeux, les ETD ont besoin d'être renforcées non seulement dans la gestion quotidienne, mais encore, elles doivent investir dans un travail de qualité qui a des résultats en cours, moyen et long terme. Dans ce sens le processus d'élaboration du plan local de paix et de développement et celui du budget participatif pourront contribuer à la stabilisation de la zone prioritaire de Sud Irumu. Cette démarche assurera l'engagement et la capacitation des ETD pour élaborer, gérer et mettre en œuvre le plan local de paix et développement, outil fédérateur et le budget participatif qui déclinent la voie à suivre et la vision non seulement pour la stabilisation mais encore pour un développement durable en tant que mécanisme de pérennisation de tout le travail de stabilisation que les membres du consortium auront à accomplir au bénéfice de la zone prioritaire du Sud Irumu.

2. Théorie du changement :

La théorie de changement qui contribuerait à la paix et aiderait les ETD du Sud Irumu à se stabiliser s'articule ainsi:

1° Si (1) les réponses aux enjeux de gouvernance sont identifiées et apportées, (2) les plans locaux de paix et de développement sont mis en place, (3)les connaissances des autorités et des animateurs des structures citoyennes à la base sont renforcée,(4) les mécanismes de concertation entre ETD, autorités provinciales et la population sont opérationnel et (5)les communications sur les devoirs et droits des citoyens sont assurées ; alors la fonctionnalité, les

performances et la qualité des services des chefferies et secteur (ETD) seront renforcées et en conséquence la gouvernance locale se trouvera améliorée.

3. Présentation générale de la stratégie d'intervention et sa justification/pertinence au regard de l'objectif et des effets attendus en matière de stabilisation :

Notre stratégie d'intervention reposera sur deux principes clés, à savoir la participation et la redevabilité à travers une gouvernance locale inclusive caractérisée par la participation des citoyens à la gestion de la chose publique et par la redevabilité des autorités locales tant vis-à-vis de leur hiérarchie que des citoyens et citoyennes à la base enfin de contribuer efficacement à la stabilisation, voici les stratégies d'intervention qui s'imposent :

• **Une approche conscientisante** qui va au-delà de la sensibilisation dont le soubassement est l'analyse sociale pour arriver non seulement à un changement de comportement mais encore a un changement de mentalité.

• **Une approche participative et inclusive** qui promeut la participation de toutes les parties prenantes (citoyens et citoyennes a la base, autorités locales, services techniques appropriées, les autorités territoriales et provinciales)

• Une approche basée sur **les principes de la protection transversale**, en l'occurrence le **« DO NO HARM »** qui se réfèrent entre autre au respect de la dignité des parties prenantes.

• **Une approche de « Reflecting on Peace Practice »** (RPP) enfin de garantir l'efficacité de renforcement de la gouvernance locale et de la stabilisation en travaillant avec plusieurs personnes et des personnes –clés au niveau intra et intercommunautaire et au niveau institutionnel (les autorités locales, services techniques et ministères de tutelles de l'ETD en passant par le territoire jusqu' au divisions provinciales et les ministères de tutelles.

Toutes ces approches susmentionnées contribueront à l'atteinte de l'objectif spécifique 4 tel que libellé ci-haut.

La stratégie de notre intervention reposera sur la pièce maitresse qu'est l'élaboration, l'exécution, le suivi et évaluation faite d'une manière participative et inclusive des plans locaux de développement et de budget participatif des ETD en nous basant sur le schéma ci-après :

(i) Conduite du diagnostic des capacités institutionnelles, organisationnelles et individuelles des services concernés et d'autres acteurs et parties prenantes (organisations de la société civile, les représentants de villages, secteur privé) au niveau des chefferies et secteur) ;

(ii) Tenue d'ateliers participatifs de validation de l'analyse de problèmes identifiés et des propositions de solution au niveau des groupements, des chefferie et secteurs ;

(iii). Elaboration de plan local de paix et développement pour une vision quinquennale, un plan annuel d'investissement et un plan d'investissement local qui pour les cinq ETD prioritaires.

(iv) Définition et exécution d'un plan de renforcement des capacités organisationnelles et individuelles des ETD pour les aider a fournir des services de qualité aux populations cibles tout en améliorant leur capacité managériale;

(v) Formation des structures citoyennes et des autorités locales des ETD et leurs services d'appui(secrétariat administratif, finance etc…) sur les matières de la décentralisation, impôts et taxes et autres besoins utiles tels que définis dans le plan de Plan local de paix et développement et lors des dialogues démocratiques de l'objectif 1 et le plan de sécurité de l'objectif 5.

(vi) Appui-conseil : un plan de coaching sera mis en place afin d'accompagner les ETD pour une

durée donnée et les suivre dans l'application des compétences acquises lors des formations. Une attention particulière sera portée aux services mobilisateurs des recettes afin de sécuriser les recettes et le circuit des recettes et des dépenses.
(vii) la mise en place des comités locaux de paix et de développement au niveau des groupements et des chefferies. Ceux-ci participeront au processus de l'élaboration des PLPD et du Budget participatif et assureront le suivi et contrôle citoyen de l'exécution du plan annuel d'investissement et du budget participatif et concomitamment les autorités locales pourront aussi faire preuve de redevabilite par rapport à l'exécution des documents susmentionnées.
(viii). La communication sera mise en exergue pour conscientiser sur les droits et devoirs des citoyens en utilisant les stations radios mais aussi en utilisant les dépliants et les affiches enfin d'atteindre toutes les couches sociales, les alphabètes et les analphabètes.

4. **La localisation (présentation et justification des zones ciblées par l'objectif spécifique) :**

L'objectif 4 cible les autorités locales et les populations des sept entités territoriales décentralisées de façon différenciée selon la typologie d'appui/accompagnement. Cinq ETD considérées comme prioritaires (secteur Bahema Sud et chefferies des Walendu Bindi, Bahema Mitego, Bahema Boga et Banyali Chabi) recevront un appui en terme d'accompagnement technique pour l'élaboration des plans locaux de paix et développement et le renforcement des capacités du personnel de leurs ETD ainsi que des appuis pour le fonctionnement, alors que les deux autres ETD (chefferies d'Andisoma et Walese Vonkutu) bénéficieront seulement de renforcement des leurs capacités ainsi que des échanges d'expériences avec les autres. Ce choix est fondé sur la nécessité de priorisation sur base des ressources disponibles. De plus, les deux chefferies d'Andisoma et Walese Vonkutu sont déjà ciblées par le projet « Consortium for the Integrated Stabilization and Peace in Eastern DRC », avec lequel le projet proposé collaborera en vue d'éviter toute duplication.

5. **Les résultats :**

Résultat 4.1 : Performance améliorée des agents de l'Etat dans la fourniture de services (dans les services-clefs identifiés dans les plans locaux)

i. **Présentation générale du résultat**

En répondant aux enjeux identifiés, ce Résultat permettra de (1) appuyer et accompagner l'administration décentralisée (ETD) ; (2) contribuer au renforcement de ses performances, de ses capacités techniques, institutionnelles et managériales ; (3) renforcer la mobilisation et l'engagement des autorités coutumières ainsi que de leurs populations en faveur du processus de stabilisation.
Il sera question pour les administrations décentralisées de procéder à un diagnostic participatif des enjeux au sein de chaque ETD, qui devra intégrer l'analyse et les recommandations issues du dialogue démocratique et de l'objectif 5 sur la sécurité qui leur permettra de bien mener le processus de planification participative, non seulement à travers l'élaboration participative des plans locaux de paix et de développement, mais encore à travers l'élaboration, l'exécution, le suivi-évaluation participatif de leurs budgets qui devront refléter les priorités réelles de la base en ce sens qu'ils constitueront une transposition chiffrée de ces priorités.
Une évaluation de compétences/performances des responsables des ETD permettra d'élaborer un plan de renforcement des capacités et de coaching avec des formations ciblées et ponctuelles afin de les habiliter à la gestion et mise en œuvre efficace des PLPD issus du processus de planification.

En outre, des cadres de partage d'expériences, d'espace de dialogue et d'opportunité de plaidoyer seront mis en place à trois niveaux : ETD, territoire et province respectivement à un rythme mensuel, semestriel et annuel. Les ETD seront aussi initier à la mobilisation de fond a travers un forum économique ou ils vendront leurs plans locaux de paix et de développement enfin d'attirer non seulement des investisseurs actuels et potentiels mais encore d'harmoniser et de réglementer les interventions humanitaires et développement durables dans le Sud Irumu sous l'encadrement du ministère provincial de plan. Le suivi de la coordination et celui du chargé de suivi de la Caritas permettra entre autre une étude de perception en recueillant régulièrement le feedback des populations bénéficiaires sur les services rendus par les ETD afin qu'elles s'améliorent davantage. Des actions complémentaires de communication et d'informations ainsi que de vulgarisation permettront une implication accrue des responsables des ETD et des autres leaders d'opinion afin d'assurer une forte mobilisation aux actions de l'entité. Le renforcement du leadership responsable des acteurs clefs notamment les chefs coutumiers, des leaders d'opinions, des femmes, de la jeunesse s'en trouvera renforce et tout ceci pourra contribuer a l'amélioration de la gouvernance locale.
Enfin le mécanisme de redevabilité des autorités et des participations des citoyens pourront contribuer à l'amélioration de la gouvernance (la capacité managériale et les services de qualité) des ETD pour leurs populations.

ii. Bénéficiaires et groupes cibles :

Sept entités territoriales décentralisées bénéficieront des appuis de façon différenciée selon la typologie d'appui. Cinq ETD considérées comme prioritaires (secteur Bahema Sud et chefferies des Walendu Bindi, Bahema Mitego, Bahema Boga et Banyali Chabi) recevront un appui pour l'élaboration des plans locaux de développement et le renforcement des capacités des administrations des ETD, alors que les deux autres ETD (chefferies d'Andisoma et Walese Vonkutu) seront appuyés seulement à travers le volet de renforcement des capacités des administrations.
Bénéficiaires Directs: 410 acteurs locaux clés dont 260 proviennent des structures citoyennes qui sont les comites locaux de paix et développement au niveau des groupements et chefferies dans les 5 ETD prioritaires et 30 personnes de 2 ETD non prioritaires, 75 autorités et agents des services techniques des ETD, 15 autorités et services techniques du territoire et 30 autorités et service techniques et autres services mobilisateurs des recettes. Ce qui nous donne 140 femmes soit avec 34% des femmes.
Bénéficiaires Indirect : environ 371.496 habitants de 5 ETD prioritaires

iii. Produits

Produit 4.1.1 : les réponses aux enjeux de gouvernance sont identifiées et apportées
Il s'agira ici de prendre en compte les enjeux de gouvernance relatifs à la capacité institutionnelle et opérationnelle des ETD ainsi que de leurs services techniques. C'est pourquoi après un diagnostic participatif avec les « acteurs-clés » des ETD, les réponses seront coulées dans la formation/recyclage des autorités des ETD ainsi que de leurs services techniques d'une part ; et a travers un appui en Equipment/fourniture de bureau et documentation d'autre part.
Les Activités associées au produit sont:
A.4.1.1.1 : diagnostic participatif sur les capacités institutionnelles et opérationnelles des ETD ainsi que de leurs services techniques ; **A.4.1.1.2 :** Formation/recyclage des autorités des ETD et de leurs services techniques ; **A.4.1.1.3 :** Appui aux ETD en équipement de bureau (Laptop, imprimante photocopieuse, groupe électrogène) et documentation.

Produit 4.1.2 : Les plans locaux de paix et de développement sont mis en place :

Le processus de planification participative et inclusive qui sera mené dans les ETD permettra d'identifier les problématiques principales et les priorités pour la stabilisation et le développement local tout en prenant en compte les aspects sécuritaires, qui seront reflétées dans les plans locaux de paix et développement et coulée dans le budget de l'ETD élaboré d'une manière participative. Ce processus permettra également de constituer un cadre de coordination au niveau des ETD (le Comité Local de Paix et Développement - CLPD) qui réunit les acteurs publics (autorités locales et sécuritaires) et les représentants de la société civile ainsi que les représentants de toutes les couches de la population vivant dans l'entité locale. Une attention particulière sera accordée aux plans de sécurité adoptés par les membres de CLPS dont certains siègerons dans le CLPD et les mêmes plans de sécurité seront prise en compte dans la mise en place du plan local de paix et développement des ETD bien que les CLPS en feront un suivi particulier. La mise en place des CLPD s'effectuera sur une base élective au cours d'assemblées organisées à cet effet à partir du niveau des villages pour remonter au niveau des groupements et de la chefferie. Ainsi, les acteurs seront mobilisés pour réfléchir et rechercher ensemble des solutions globales aux problèmes de paix, de cohésion et de développement de leur entité. Le CLPD est aussi un cadre qui facilitera les échanges entre différentes ETD afin de contribuer à l'identification de solutions partagées aux problématiques des conflits intercommunautaires. Enfin le CLPD jouera également le rôle de conseil de chefferies/ secteur jusqu'à la tenue des élections locales dans le cadre précis de suivi de l'exécution du PLPD et Budget participatif telle que défini dans le guide national du ministère du plan pour l'élaboration de PLD des provinces et des ETD.
En définitive, la dynamique de l'élaboration DES PLPD permettra de doter les 5 ETD ciblées des outils de mobilisation (PLPD, PAI, PIL) des ressources tant à l'interne qu'à l'externe et en même temps permettra de fédérer les autorités et la population dans la démarche de la stabilisation de la zone prioritaire du Sud Irumu.

Les Activités associées au produit :
A.4.1.2.1: la préparation de la planification locale : Présentation et adoption de principe de la planification par l'organe délibérante, Identification des enquêteurs locaux, Capacitation des intervenants, Organisation d'une campagne de communication au niveau des ETD ; **A.4.1.2.2:** L'organisation des diagnostics participatifs : Collectes des données, Consultation locale pour faire les diagnostics au niveau des villages, groupements et chefferies, Préparation de diagnostic consolidé ; **A.4.1.2.3:** la formulation et l'élaboration du plan de paix et de développement local, plan d'investissement local et plan annuel d'investissement : Finalisation de diagnostic consolidé, définition de la vision, identification des axes et des actions prioritaires, Elaboration des documents de planification locale, Restitution des documents provisoires ; **A.4.1.2.4:** Adoption du PDL/PIL/PAI : Adoption des PDL/PIL/PAI par le collège exécutif de l'ETD, Approbation des PDL/PIL/PAI par le conseil de l'ETD, Avis de conformité par les autorités, Inscription du PAI au budget de l'ETD ; **A.4.1.2.5:** Suivi de la mise en œuvre du PLPD et du Budget Participatif au niveau des ETD

Produit.4.1.3: Les connaissances des autorités et les animateurs des structures citoyennes à la base sont renforcées:
Vu qu'un de grands enjeux de l'heure est la mise en œuvre de la décentralisation et les défis fiscaux, les autorités des ETD ainsi que les membres des comités de PLPD au niveau des groupements et des chefferies auront besoin d'un renforcement de capacités enfin d'améliorer leur connaissance pour qu'ils soient à la hauteur de gérer les questions de gouvernances en générale et celles de la décentralisation en particulier. Par ailleurs ils seront en même de faire face aux défis de fiscalité et mobilisation communautaire pour le décollage des ETD dans les limites de leurs compétences. Ils pourront aussi être capacité pour dialoguer avec leurs hiérarchies et avec les secteurs privés (les opérateurs économiques) qui investissent ou qui voudraient investir dans leurs entités et voire même favoriser des coopérations bilatérales ou

multilatérales dans les limites de leurs compétences telle que défini dans la constitution et les li organiques relative a la décentralisation.

Les Activités associées au produit :
A.4.1.3.1: Formation des structures citoyennes communautaires sur le rôle, mission et règle d'organisation ; **A.4.1.3.2:** Formation des structures citoyennes sur les principes de gouvernance inclusive (Décentralisation, Démocratie, participation citoyenne, Analyse sociale) ; **A.4.1.3.3:** Formation des structures citoyennes sur le plaidoyer et la mobilisation communautaire ; **A.4.1.3.4 :** Formation des structure citoyennes sur la culture fiscale (Impôts et taxes) ; **A.4.1.3.5 :** Formation des autorités sur les impôts et taxes ainsi que le mode de gestion des recettes issues des impôts et taxes ; **A.4.1.3.6:** Formation des autorités sur les principes de gouvernance inclusive (Décentralisation, Démocratie, Participation citoyenne et la redevabilité).

Produit 4.1.4. Les mécanismes de concertation entre ETD, autorités provinciales et la population sont opérationnels.
Les mécanismes de concertation demeurent une stratégie capitale pour les rencontres non seulement au niveau des Chaque ETD a un rythme mensuel mais encore au niveau inter ETD au chef-lieu du territoire à Irumu à un rythme semestriel pour permettre aux ETD d'adresser non seulement les questions d'intercommunalité mais encore et surtout de partager les expériences et de les capitaliser. Un autre cadre de concertation provincial annuel impliquera les délégués des ETD, du territoire et l'exécutif et le parlement provincial enfin d'informer la hiérarchie sur ce qui se fait a la base et de ce fait créer aussi des opportunités non seulement pour l'implication des services techniques et ministères de tutelles mais encore pour une certaine appropriation par ces derniers.

Les Activités associées au produit :
A.4.1.4.1: Mise en place et renforcement des structures citoyennes communautaires ; **A.4.1.4.2:** Cadre de concertation entre les décideurs et les structures citoyennes communautaires au niveau des ETD ;**A.4.1.4.3:** Echange d'expérience entre les autorités des ETD piloté par l'Administrateur du territoire ; **A.4.1.4.4:** Cadre de concertation entre la Société civile, les responsables des ETDs, l'Administrateur du Territoire, l'Assemblée et l'Exécutif Provincial ; **A 4.1.4.5:** Forum économique des ETD du Sud Irumu avec des bailleurs de fonds, investisseurs, humanitaire, opérateurs économiques (Actuel et potentiels).
Produit 4.1.5. Les communications sur les devoirs et droits des citoyens sont assurées :
La communication demeure un pôle stratégique pour la réussite du projet dans son ensemble. S'agissant de l'objectif 4, les précautions sont prises pour une communication tant horizontale au niveau de citoyens a la base et verticale entre les citoyens et les autorités et vice versa. C'est pourquoi tout ce qui est émission radio sera exécuté par SFCG alors que tout ce qui est dépliants et affiches/banners seront produits par la Caritas avec l'appui conseil de SFCG.

Les Activités associées au produit :
A.4.1.5.1: Emissions radios ; **A.4.1.5.2:** Production des dépliants ; **A.4.1.5.3:** Production des affiches.

6. L'intégration transversale du genre dans l'objectif spécifique :

Une attention particulière sera réservée à la participation des femmes à toutes les étapes du processus de planification locale à un minimum de 30%. Des efforts spécifiques seront menés à cet effet dans le but de contrer les résistances culturelles qui normalement empêchent les femmes de participer pleinement à la prise de décision et à la vie socio-politique au sein de leurs communautés.

Au début du processus de planification, lors de la campagne d'information qui sera lancée parmi les communautés dans les ETD cibles, les messages d'information et sensibilisation des populations porteront notamment sur les avantages de la décentralisation ainsi que sur les rôles et responsabilités des citoyens, notamment des femmes, dans la planification et la mise en œuvre des activités de pacification et développement local. Pendant la phase du diagnostic au niveau des villages, des consultations publiques seront menées avec les groupes représentatifs de toutes les couches de la population et les différentes catégories socio-économiques. Cette activité permettra aux femmes d'exprimer leurs opinions sur les problèmes du village/entité, de contribuer à l'analyse participative des problèmes et à la recherche des solutions aux problèmes. En outre, les associations, les réseaux et les groupes féminins à base communautaire dans les villages et groupements de chaque chefferie seront appelés à désigner leurs représentantes pour participer à l'étape sur la formulation, hiérarchisation et programmation des actions de pacification et développement. Grâce à l'adoption de différents mécanismes de participation des femmes, leur inclusion dans le processus sera d'au moins 30%. Aussi dans les activités de mise en œuvre des plans locaux de paix et développement, la participation de femmes/filles à au moins 30% sera fortement encouragée. Pendant les formations qui seront organisées à l'intention des leaders communautaires, l'importance de l'inclusion des femmes dans les processus de prise de décisions sera également promue en vue d'augmenter le niveau d'inclusion dans les processus publics. Suite à ces actions, les femmes pourront jouir de l'existence d'un cadre fédérateur dans lequel leur participation sera attendue ; elles pourront donc l'exploiter pour soulever leurs préoccupations et exprimer leurs revendications. Le cadre de dialogue y développé et la vision consensuelle pour le développement de leur entité permettront de fédérer aussi leur désidérata et contribueront à réduire les violences basées sur le genre dont elles sont victimes.

7. L'articulation (stratégique et opérationnelle) de l'objectif spécifique aux autres objectifs spécifiques:

Les activités et processus appuyés au sein de cet Objectif seront liés aux autres Objectifs du projet.
Le processus de planification sera construit autour des résultats issus du dialogue démocratique de l'\objectif 1 lequel tiendra compte des toutes les catégories de la population, y inclus celles autrefois exclues de la résolution et l'analyse des moteurs des conflits, tels les femmes et les jeunes.
La réponse à la problématique foncière faisant partie de l'Objectif 2 gardera un lien avec l'Objectif 4 ; certaines thématiques censées contribuer à l'amélioration des performances du domaine foncier seront pris en compte dans le plan de renforcement des administrations locales. L'appui aux administrations et leur renforcement contribuera à rétablir l'autorité de l'Etat et cette action se fera en lien avec le renforcement des capacités des services étatiques au sein des autres objectifs, notamment l'OS 3et l'OS 5. L'objectif 6 pourra se servir des actions priorisées indiquées dans le Plan local de paix et de développement pour orienter le choix des infrastructures socio-économiques de base à réhabiliter.
En vue de plus d'impact, le travail fait dans le cadre de l'objectif spécifique 4 tachera d'établir un lien étroit avec les autres objectifs spécifiques du projet de la manière ci-après:
1° L'objectif 1 étant focalisé sur l'organisation d'un dialogue démocratique dans les ETD, les matières débattues lors de ces dialogues seront prises en compte par les ETD lors de l'élaboration de leurs plans locaux de paix et de développement. Aussi, grâce aux différentes séances de renforcement des capacités sur les différentes thématiques dont l'analyse sociale, les citoyens ainsi que les responsables des ETD seront capables lors du dialogue démocratique d'identifier et de débattre sur les problèmes réels de leurs entités touchant non seulement aux aspects de la paix et stabilisation, mais au développement socioéconomique et à la

gouvernance
2° A travers les différentes formations et accompagnement aux services techniques des ETD, la problématique de la gouvernance foncière qui demeure entre autres l'une des causes majeures de la déstabilisation de l'Ituri dans son ensemble et du territoire d'Irumu, surtout avec l'exacerbation du clivage « Agriculteurs-Eleveurs », un focus particulier sera également mis sur l'aspect de la gestion pacifique de conflit. Cet aspect de chose établira alors un lien étroit entre les objectifs spécifiques 2 et 4.
3° L'objectif spécifique 3 du projet se focalisant sur la transparence dans l'exploitation et la gestion des ressources minières à travers l'implication effective des autorités des ETD, les renforcements de leurs capacités qui auront été faits à travers l'objectif spécifique 4 rendront ces autorités capables à s'impliquer pour une exploitation et une gestion rationnelle des ressources minières qui du reste, demeurent l'un des facteurs déterminants de l'insécurité et de la déstabilisation dans le Sud Irumu. Aussi, ces autorités deviendront capables à interagir de façon permanente non seulement avec des exploitants miniers tant artisanaux, semi industriels qu'industriels, mais aussi à mener des actions de plaidoyer et lobbying auprès des autorités provinciales (Gouvernement et Parlement) en vue de leur implication directe dans la problématique de l'exploitation et gestion des ressources minières à travers l'élaboration des textes réglementant cette exploitation et en prenant en compte les priorités de la base.
4° Au regard de l'Objectif Spécifique 5 qui porte sur la sécurité, les autorités locales, une fois formées à travers l'Objectif 4 deviendra les vrais acteurs de la sécurité dans leurs ETD respectives et serviront d'un pont entre les citoyens et les acteurs de la stabilisation dont la FARDC, la Monusco, la PNC et tous les autres acteurs engagés dans la sécurité et stabilisation

Les parties prenantes impliquées dans la gouvernance sécuritaire se retrouveront au sein de CLSP en tant que cadre de concertation élargie sur la sécurité. Par ailleurs, certains membres de CLSP seront parties prenantes dans le CLPD, en l'occurrence ceux issues de la société civile et des structures communautaires. Le renforcement de capacité des autorités locales dans l'objectif 4 permettra à ces dernières d'améliorer l'efficacité de leur prestation au sein de CLSP. Et plus encore, le plan de sécurité locale sera pris en compte dans l'élaboration du plan local de paix et développement dans l'objectif 4.
5⁰ Par rapport aux objectifs 6 et 7, la prise en compte des besoins de différentes couches sociales (les jeunes à risque dont les ex combattants, les autorités locales, les femmes vulnérables y compris celles survivantes des violences sexuelles,…) dans l'élaboration du PLPD et dans l'implémentation du présent projet suite aux interventions des différents acteurs aboutira à une cohésion sociale et une relance économique effective et assise sur le plan local de paix et développement dans la zone cible.

Objectif spécifique 5 :
Le renforcement de la gouvernance sécuritaire ainsi que la collaboration et la redevabilité entre les autorités en charge de la sécurité et les populations permettent de réduire les risques sécuritaires et de protection auxquels les femmes, les hommes, les jeunes et les enfants de la ZP sont exposés.

1. **Présentation des enjeux ciblés :**

De manière générale, 44% des personnes interrogées en Ituri ont une opinion positive des efforts effectués par les autorités compétentes en termes de sécurisation de la population, alors que 60% de la population pense que la police ne contribue pas à la sécurité dans leur quartier. En plus seulement 8% de la population pense que c'est la PNC qui assure la sécurité dans leur village[12].

[12] Rapport sondage 7 Août 2016 ; Projet PNUD/HHI/CAS-MONUSCO « Collecte de données sur la consolidation de la paix et la reconstruction en RDC» - www.peacebuildingdata.org/drc

Ces difficultés d'accès et déficit de confiance entre les des forces de défense et de sécurité et la population sont dû à des faiblesses structurelles qui perdurent malgré des avancées, notamment en ce qui concerne la réforme de la police. En effet, l'on constate que dans le Sud-Irumu la présence prolongée des forces de défense fait que ces dernières se substituent au travail de la police et provoque de nombreuses exactions contre la population civile. Au cours d'une mission d'évaluation rapide de besoins effectuées au début de ce mois d'octobre 2016 dans cette zone par le consortium il a été constaté que la présence et le renforcement de la police et d'autres agents de l'ordre à tous les niveaux du Territoire est un besoins urgent pour le rétablissement de l'autorité de l'Etat, l'une des conditions sine-qua-none pour la consolidation de la paix et le développement dans cette zone de la province. Cette situation est très prononcée à Mitego, chef-lieu de la chefferie de Bahema Mitego, souvent touchée par l'insécurité à cause de l'activisme du FRPI, où il n'existe aucune infrastructure de la PNC. Il faut noter que lors du passage de la mission d'évaluation, la population de la zone a soulevé la construction du sous commissariat comme étant l'une des priorités de la chefferie. Elle va également permettre le retour à Mitego du chef de la chefferie qui à cause de l'insécurité est resté en situation de déplacement depuis longtemps, en contribuant ainsi à la restauration de l'autorité de l'Etat dans cette entité.

Ces faiblesses structurelles incluent également un déficit de contrôle démocratique et une propension à l'utilisation des forces de sécurité et de défense à des fins privées. Les forces de sécurité continuent également d'être minées dans leur action par un manque de capacité important, à la fois un manque de moyens physique, la police et l'armé restent complètement absentes de large portion de la zone prioritaire, mais aussi en matière de compétences techniques, certains éléments n'ayant pas eu l'opportunité de recevoir une formation de base. Ainsi, les communautés rapportent que la police et l'armée prélèvent des taxes illégales, participent aux trafics de minéraux et perpétuent des actes de violence. Ces différents facteurs contribuent à des relations entre l'Etat et les populations caractérisées par la méfiance. Bien le PNC que FARDC déplorent que les populations civiles refusent de coopérer dans les opérations contre les FRPI et autres groupes miliciens. Ces faiblesses se font particulièrement ressentir dans le cadre du suivi des opérations militaires et il n'est généralement pas possible pour la police de prendre le relai de l'armée pour la stabilisation de zones récemment reprises aux groupes armés.

Au niveau de la police, le processus de réforme en cours connait des certes avancées, mais n'arrive pas pour le moment à résorber tous les problèmes inhérents à l'organisation et au fonctionnement des unités, et au statut du personnel. L'insuffisance des ressources humaines, financières et logistiques demeure généralisée, et le statut des policiers précaire. D'un autre côté, la situation sécuritaire qui prévaut en Ituri et dans le territoire d'Irumu demeure un frein au déploiement de la Police en certains endroits, handicapant de fait tout processus de restauration de l'autorité de l'Etat. Toutefois, il est généralement admis que le transfert de la responsabilité de maintenir l'ordre et la sécurité publics des mains des militaires vers les autorités civiles et la police constitue un signal fort du retour à la paix, et le déploiement de la Police et des autorités civiles dans les zones concernées est incontournable.

L'enjeu principal est ainsi de rétablir la redevabilité et collaboration entre les autorités en chargé de la sécurité, et les populations et de permettre aux parties prenantes d'influencer et d'orienter, de manière participative, les services de police délivrés à leur échelle et de jouer un rôle dans le cadre du contrôle citoyen.

2. Théorie du changement :

La théorie de changement justifiant les activités est fondée sur l'hypothèse qu'il est possible d'obtenir une amélioration des performances et d'augmenter la redevabilité des acteurs de la sécurité et réduire les risques de protection en travaillant de manière soutenue au niveau local et provincial :

Si les populations et les autorités politico-administratives travaillent ensemble et avec les forces de sécurité dans la définition des besoins en matière de sécurité et le suivi et l'évaluation du degré auquel ces besoins sont adressés, et si les services de sécurité fournissent un service de meilleure qualité conformément à leur mission en ligne avec les plans locaux de sécurité conjointement définis et, et si tous les parties pérennants sont engagés dans pour la pérennisations des interventions, alors la gouvernance sécuritaire et la redevabilité entre les autorités en charge de la sécurité et les populations seront améliorées et les risques sécuritaires et de protection diminuées.
D'un autre côté, si les acteurs non-étatiques, la communauté y compris, sont mobilisés et sont conscients de leur rôle de suivi et de contrôle du fonctionnement des services de sécurité et de la gestion de leur ressource, si les infrastructures et équipements dotés sont en réelle adéquation avec les besoins et le contexte locaux, et si les autorités politico-administratives et policières apportent leur appui aux unités et s'investissent dans leur mission de contrôle , alors la probabilité d'une utilisation et d'une gestion efficiente et durable des ressources est renforcée.

3. Présentation générale de la stratégie d'intervention et sa justification/pertinence au regard de l'objectif et des effets attendus en matière de stabilisation:

Le but est de réduire les risques sécuritaires auxquels la population dans toute sa composante est exposée, avec une attention particulière pour les populations vulnérables, et en tenant compte des problématiques relatives au genre. L'intervention qui sera menée se justifie dans la mesure où la police à travers sa mission de protection de la population et de ses biens, est l'un des acteurs clés susceptible d'être considéré en part entière dans le processus de la gouvernance sécuritaire. Etant soumise à l'autorité civile locale des entités territoriales décentralisées, l'efficacité de la police découle de plusieurs facteurs ayant trait à son renforcement opérationnel et à l'amélioration de ses conditions de travail qui lui permettent de s'acquitter des obligations dévolues à sa mission. Elle se fonde ainsi sur l'évaluation conjointe des besoins sécuritaires à travers les structures de dialogue participatif au niveau local. La stratégie de mise en œuvre de l'objectif spécifique 5 se décline en 3 éléments clés

i. Le renforcement de la collaboration et redevabilité interne et externe et l'élaboration et définition participatif et inclusif des services de sécurité,
ii. Le renforcement de la gouvernance sécuritaire à travers un appui ciblé aux autorités politiques chargés de la sécurité interne
iii. La pérennisation des acquis à travers l'appropriation acquis du projet par toutes les parties prenantes

L'approche choisie dans le cadre de OS5 s'inspire de la stratégie et des acquis du projet d'appui à la Réforme du Secteur de la Sécurité « Lobi Mokolo Ya Sika » mis en œuvre par SFCG dans les trois provinces de l'Est de la RDC depuis 2007[13], ainsi que sur les acquis du projet IRF mise en œuvre par l'OIM à Mambassa et les leçons dans le cadre dans la mise en œuvre de l'approche « Police de Proximité - PDP » à Bunia dans le Nord Kivu et au Katanga. Les interventions de l'objectif spécifique 5 s'inscriront également dans la logique de dialogue démocratique (OS1) : elles seront fondées sur l'évaluation conjointe des besoins sécuritaires à travers les structures de concertation et reliées au niveau territorial et provincial.
Le renforcement de la redevabilité des acteurs du secteur de la sécurité sera assuré à travers les activités de rapprochement et la mise en place ou la revitalisation de Conseil Local de Sécurité de Proximité (CLSP)[14], des organes consultatifs créés au niveau des chefferies réunissant les

[13] Une évaluation récente de ce projet a certifié son alignement avec la stratégie I4S.
[14] Le CLSP « Conseils locaux pour la sécurité de proximité » ou CLS « Comités Locaux de sécurité », institué à l'échelle des ETD, fait partie des CLD (Comité Locaux de Développement) et est constitué de 6 à 7 pers. le Bourgmestre/ Chef de la chefferie (Président), le Cmdt PNC du Commissariat, 1 ou 2 délégués société civile, le Ministère public, le Secrétaire du

autorités politico-administratives, la société civile (y compris des femmes) et les forces de sécurité. Ces conseils, après avoir été formés, élaboreront et mettront en œuvre des plans locaux de sécurité sur la base des priorités identifiées collectivement sous OS1 et OS5. L'évaluation de la prestation des services de sécurité sera conduite de manière participative, au moyen de bulletins de score et de tribunes d'expression populaire en associant les autorités politiques, à travers le Conseil de sécurité provincial, et la société civile congolaise ainsi que des partenaires internationaux (MONUSCO, UNPOL, Bureau Conjoint des Nations Unies pour les Droits de l'Homme, BCNUDH,) dans le suivi aux engagements

Le renforcement des capacités est appuyé à travers les fonds de contrepartie aux population civiles et prestataires de sécurité congolais et un soutien ciblé et termes d'équipements et de construction d'infrastructures. Pour pérenniser les renforcements, toute dotation en équipements / infrastructures sera systématiquement assortie d'appui et de renforcement des capacités et des procédures en terme de gestion professionnelle et redevable des ressources, et à la mise en place de mécanisme et outils de gestion de ressources. Le mécanisme de contrôle interne au sein de la police sera renforcé, et une équipe de coach dédiée à l'accompagnement professionnel des policiers déployés sera constituée et soutenue. Les communautés joueront un rôle clé dans la suivi de l'usage et de l'entretien des équipements/ infrastructures, au travers des évaluations participatifs, des réunions des CLSP et des forums de village / groupement et à l'occasion d'initiatives spécifiques. De la même manière, le processus de construction doit associer la population locale et les mains d'œuvre locales autant que possible. Finalement, toute dotation définitive en équipement / infrastructure ne sera faite qu'en contrepartie d'engagements planifiés sur l'entretien et la maintenance des dons reçus (Budget des ETD - Province)

Pour assurer l'appropriation locale et la durabilité des interventions, le consortium s'appuie différents mécanismes : La mise en œuvre des plans d'action et l'appui en équipement est soumis à la condition que les acteurs congolais mobilisent un fonds de contrepartie et/ou proposent les stratégies et mécanismes pérennisation. Le consortium avec l'appui du STAREC, engage les parties prenantes nationales à différents échelles dans l'appropriation des interventions. L'implication du Ministère national de l'intérieur, du Commissaire général de la PNC via sa cellule réforme, et des départements de la PNC concernés par la mise en œuvre est capitale, mais ne doit pas constituer un frein aux initiatives pertinentes locales conjointement agréés entre les acteurs. Finalement, comme indiquée plus haut, l'équipe dédiée mise en place pour accompagner les policiers déployés, aura pour mission prioritaire de soutenir les policiers dans l'exercice de leur mission et la gestion redevable de leur ressource.

4. **La localisation (présentation et justification des zones ciblées par l'objectif spécifique) :**

De manière générale, l'intervention visera les 7 Chefferies et secteurs ci-après :

1. Chefferie de Walendu Bindi,
1. Chefferie de Bahema Boga,
2. Chefferie de Banyali Tchabi,
3. Secteur de Bahema Sud.

CLSP. Le CLSP peut inviter d'autres partenaires (Chefs quartiers/villages ou groupements, partenaires aux projets, un facilitateur peut aussi être consulté).

4. Chefferie de Bahema Mitego, avec des interventions spécifiquement en termes de construction et équipement des infrastructures policières dans un endroit qui fera l'objet de consensus entre les parties prenantes. Des discussions ont été amorcées avec le ST, les autorités provinciales de la PNC, le ministère de l'Intérieur et l'autorité provinciale, pour déterminer l'endroit où devra être construit le bureau du commissariat de la PNC de la chefferie de Bahema Mitego. Jusqu'ici, Mitego, en tant que chef-lieu de la chefferie reste dans la zone opérationnelle des FARDC. Désertée de sa population, le Chef de chefferie réside actuellement à Burasi. Bien que l'option finale ne soit pas encore décidée, la construction du bâtiment de la PNC à Burasi semble être l'option favorable. Selon les informations recueillis, Burasi constitue un poste frontalier important où la majeure partie de la population de la chefferie de Bahema mitego est actuellement installée en situation de déplacement. Cet aspect est renforcé par plusieurs facteurs comme l'indique la « fiche des options » en annexe. En termes de durabilité, la construction du bâtiment de la police à Burasi offre beaucoup d'opportunités et possibilités d'utilisation du bâtiment. Sur ce lieu, le déploiement des policiers sera certain. Par contre, les conditions sécuritaires au chef-lieu de la chefferie (mitego) restent jusque-là incertaines, ce qui ne rassure pas que le bâtiment construit servira aux faits utiles qui ont motivés sa construction. Toutefois, comme indiqué dans la stratégie compacte, l'implication et l'engagement des autorités à tous les niveaux seront exploités pour s'assurer que le bâtiment a des fins utiles.

5. **Les résultats :**
   a. **Résultat 5.1 : Le rapprochement et la collaboration entre les femmes, filles, garçons et hommes et les forces de sécurité sont améliorés**

i. Présentation générale du résultat

Les activités de rapprochement organisées conjointement par la population et les forces de sécurité renforcent la collaboration être les civiles, la PNC et la FARDC. Le consortium appuie les CLSP dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation de plans de sécurité sur la base des priorités identifiées collectivement. Les résultats seront présentés aux réunions et échanges au niveau territorial, provincial et national

ii. Bénéficiaires et groupes cibles

Les groupes ciblés sont les femmes, les hommes, les jeunes et les enfants de la zone prioritaire et les membres de 4 CLSP (environ 80 personnes) civils et forces de sécurité, autorités politico-administratives, autorités coutumières et société civile)
Les bénéficiaires sont les femmes, les hommes, les jeunes et les enfants de la zone prioritaire (environ 300.000 personnes)

iii. Produits

Produit 5.1.1 : Les initiatives de concertation et de dialogue entre les autorités de services de sécurité et la population sont mises en place

Les Activités associées au produit:

- Les comités de base (cf. résultat 5.3) organiseront des activités conjointes avec la population civile qui offrent des possibilités pour les civils et acteurs de sécurité de coopérer et faciliter le travail en commun futur sur les questions sensibles de la sécurité. Ces activités varient dans la forme, (journée porte ouverte, activités sportifs, travaux communautaires) et les comités sont encouragés à choisir des activités qui mobilisent un segment spécifique de la population (par exemple les femmes, jeunes, ex-combattants, personnes déplacées internes et familles d'accueil). Chaque activité de rapprochement inclut une séance de sensibilisation conjointe pour civiles forces de sécurité

- Les forces de sécurité collaborent avec les populations à travers le cinéma mobile de la série policier "Ndakisa" produit par SFCG.

Produit 5.1.2 : **Les plans locaux de sécurité sont élabores et révises par les CLPS**

- Le Consortium fournira un soutien à la revitalisation / mise en place pour assurer le fonctionnement de chaque conseil. Les CSLP (Decret 12/041 du 16 Sept 2013 portant création, organisation et fonctionnement des conseils locaux pour la sécurité) seront formés en matière d'analyse participative (diagnostic), et de formulation, suivi et évaluation de plans de sécurité, y compris une formation spécifique sur la sensibilité au genre et les questions sécuritaires touchant particulièrement les femmes et les filles. Les membres féminins des CLSP se verront offrir des séances de formation spécifiques afin qu'elles puissent mieux représenter leur point de vue dans les débats. Les présidents et co-présidents des CLSP seront formés à la tenue de réunion et les membres masculins sensibilisés à l'importance de la prise en compte de la diversité des points de vue.
- Les CLSP organiseront des évaluations participatives concernant des questions de sécurité au niveau local, réunissant les civils et les forces de sécurité. Spécifiquement le consortium utiliser les bulletins de score et les Tribunes d'Expression Populaire comme moyen pour les femmes, hommes, filles et garçons pour identifier les problèmes et d'élaborer des solutions pour les questions de sécurité locales.
- Le consortium appuie les CLSP dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation de plans de sécurité sur la base des priorités identifiées collectivement. Les résultats seront présentés aux réunions et échanges à différents niveau (chefferie - ETD, territoire, province) ainsi qu'aux partis prenantes internationaux (CAS, MONUSCO, projet CISPE) engagés dans la RSS Une suivie proche par les acteurs nationaux et internationaux assure le suivi des engagements.

b. Résultat.5.2: La qualité des services de sécurité est améliorée conformément à leur mission et répond aux besoins exprimés par les femmes, filles, garçons et hommes.

i. Présentation générale du résultat

La capacitation des forces de sécurité est atteinte par les formations et sensibilisation des forces de l'ordre. En autre, la mise en œuvre des plans d'action sera appuyé à travers les fonds de contrepartie aux population civiles et prestataires de sécurité congolais qui exigent une contribution locale. Le consortium soutiendra également de la formation au niveau de l'école de la police.

ii. Bénéficiaires et groupes cibles

Les groupes ciblés sont les membres des CdB PNC et FARDC (environ 60 personnes) appuies par le consortium, les forces de sécurité sensibilisée (environ 1000 personnes), ainsi que les forces de sécurité renforcée à travers les plans d'action et la dotation des équipements
Les bénéficiaires sont les femmes, les hommes, les jeunes et les enfants de la zone prioritaire (environ 300.000 personnes)

iii. Produits

Produit.5.2.1 : **La compréhension des forces de sécurité sur la protection, droits de l'homme, et le bon comportement est accrue.**

Les Activités associées au produit:

- Le consortium fournira un soutien à la mise en place et l'équipement pour assurer le fonctionnement des comités de base (CdB) de la PNC and FARDC mis en place pour veiller à ce qu'ils soient opérationnels et disposent des outils appropriés pour mener des séances de sensibilisation et d'autres activités liées au projet

- Les formations porteront sur la protection, les droits de l'homme internationaux, la guérison des traumatismes, la lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre et de la lutte contre l'impunité, en fonction des besoins de chaque comité. Les formations viseront également à entériner et réagir aux constats effectués par les CLSP.
- Les CdB mettent en œuvre des activités de sensibilisation sur les thématiques de protection, droits de l'homme, et le bon comportement. Les CdB mettent en œuvre des sessions de sensibilisation sur des questions différentes du genre.

Produit .5.2.2 : Les plans de sécurités sont mis en œuvre par les autorités politiques, forces de sécurité et populations civiles

Les Activités associées au produit:

- Le consortium fournira un en les fonds de contrepartie aux populations locales et forces de sécurité. Les communautés et autorités locaux apporteront 50% du cout (par exemple : main d'œuvre, matérielles, mobilisation des ressources à travers le plaidoyer) tandis que le consortium fournira la deuxième moite.

Produit 5.2.3 : Les moyens opérationnels pour la police de proximité sont assures.

Les Activités associées au produit:

A. 5.2.3.1: Construction et équipement d'un bâtiment de sous commissariat dans la chefferie de Bahema Mitego ; **A.5.2.3.2:** Dotation en moyens de transport et matériels de communication aux infrastructures policières prioritaires. Ceci permettra à la police de couvrir la zone d'intervention et répondre en temps opportun aux sollicitations de la population en cas de besoins ; **A.5.2.3.3:** Dotation en fournitures de bureau et équipement informatique aux infrastructures policières prioritaires pour permettre à l'administration de la police de fournir des rapports à la hiérarchie et mettre fin à certaines tracasseries dont est victime la population demandeur de service de la police. Pour chacune des grandes activités ci-dessus, des activités de renforcement des capacités dans le contrôle interne, la gestion et l'utilisation des ressources seront organisées ; **A.5.2.3.4:** Mise en place d'une équipe dédiée à l'accompagnement professionnel des policiers. Il s'agira de policiers déployés dans l'exercice de leur mission et dans la gestion de leur ressources, y compris en organisant des formations sur site.

6. **L'intégration transversale du genre dans l'objectif spécifique :**

L'intégration d'aspect genre est assure à trois niveaux:

- Les femmes, hommes, filles et garçons vont participer aux activités a toutes les étapes. Une attention particulière sera portée à la représentativité des CLSP et les membres féminins et masculins recevront un accompagnement spécifique afin de s'assurer que les points de vue de tous peuvent être exprimées et entendus
- Les priorités spécifiques de femmes et hommes en matière de sécurité seront analysées, adressées au sein des plans locaux sécurité, et le suivi et évaluation de ces plans inclura ainsi une appréciation du degré auquel les priorités de chacun auront été adressées ;
- Les questions liées au genre seront prises en compte dans le cadre de la formation des policiers ; un des modules de formation de police communautaire sera spécifiquement consacré à la violence contre les femmes afin de sensibiliser les apprenants à cette question. En outre, la PNC tiendra également compte de cette question lors du recrutement de nouvelles unités afin d'assurer un équilibre entre hommes et femmes dans les rangs de la PNC et de promouvoir l'égalité des chances.

7. **L'articulation (stratégique et opérationnelle) de l'objectif spécifique aux autres objectifs spécifiques :**

L'approche proposée pour l'OS 5 tient aussi compte des liens de coordination, de complémentarité et de cohérence avec d'autres objectifs du programme, notamment :

i. ***Objectif Spécifique1:*** le diagnostic qui se fait dans le cadre des CLSP et des forums, en vue d'identifier les besoins prioritaires est à lier au processus de diagnostic participatif dans le cadre du dialogue démocratique.
ii. ***Objectif Spécifique 3 :*** Les forces de sécurité seront sensibilisés au égard des questions de l'exploitation des minerais. Les questions y relatif peuvent également être abordés au sein des CLPS et des activités de rapprochement
iii. ***Objectif Spécifique4:*** Un élément essentiel de l'approche PDP est la mise en place des cadres de concertation, dont les CLSP et les forums. Le renforcement des ETD (Entités Territoriales Décentralisées), en tant que premier responsable de l'ordre et de la sécurité publique, doit permettre la mise en place et le fonctionnement des cadres et outils de gestion de la sécurité humaine élargis aux acteurs non étatiques dont pourront profiter les acteurs impliqués dans les CLSP et les forums.
iv. ***Objectif Spécifique6:*** les projets de réhabilitation d'infrastructures socio-économiques de base qui seront mis en œuvre dans le cadre de la cohésion sociale intra et intercommunautaire et la résilience des communautés pourront être pris en compte et consolidés dans le cadre des projets locaux de sécurité, particulièrement pour ceux dédiés aux jeunes ou aux femmes.
v. ***Objectif Spéficique7:*** le lien se fait à travers notamment la formation de policiers prévue par cet OS et incluant un module spécifique sur la lutte contre les VSBG, ainsi qu'à travers l'organisation de tables rondes sur le genre/VSBG avec les agents de sécurité prévue dans l'OS7. De même, la construction du sous commissariat au sein duquel seront aménagés des cellules de correction qui permettront la garde de bourreaux présumés auteurs de viols et violence sexuelles et celles basées sur le genre, avant le jugement. D'autre côté, le moyen de transport et équipement dont sera dotée la police permettra à celle-ci de répondre rapidement à l'arrestation des présumés auteurs de ces délits avec moins de risques d'évasion.
vi. Avec tous les OS: L'adoption d'une stratégie coordonnée en matière d'appropriation et de durabilité, y compris dans le cadre du suivi et évaluation, sera assurée. Les interlocuteurs nationaux percevront que la mise en œuvre des différents OS, même conduits par diverses organisations, contribue au même but.

Objectif spécifique 6 :
La cohésion sociale et la résilience sont renforcées

1. **Présentation des enjeux ciblés :**

La distribution inégale, la mauvaise gestion et la sous-utilisation des ressources naturelles sont des facteurs particulièrement importants de conflits intra et intercommunautaires de l'Ituri. Pour adresser ces causes de conflits, la répartition des ressources foncières entre groupes communautaires sera améliorée dans le cadre de l'OS2. Dans le cadre de l'OS6, l'enjeu principal sera d'améliorer l'utilisation des ressources de la zone, afin d'augmenter le nombre et la qualité des débouchés économiques pour une population en croissance rapide, et de réduire ainsi la compétition pour les moyens de subsistance. Il sera indispensable d'assurer que les activités de relance socio-économique bénéficient aux différents groupes communautaires et socio-économiques, y compris les plus vulnérables, les femmes et les jeunes, de manière équitable et bien ciblé. La lutte contre le chômage des jeunes démobilisés à risque, permettra notamment de rétablir leur image dans la société et jouera un grand rôle en réduisant les niveaux de violence. Les opportunités économiques pour les jeunes sont présentement très limitées et, comme l'évaluation l'a confirmé, les jeunes aimeraient s'engager à d'autres activités que l'agriculture

traditionnelle. En plus, les jeunes exploités par le secteur minier subissent des abus et des conditions de travail inacceptables, qui les exposent non seulement à toute une série d'impacts sur la santé, mais les rend encore plus vulnérables à la violence sexuelle et au recrutement par les groupes armés. Enfin, pour pérenniser la cohésion sociale, l'enjeu sera de renforcer la résilience de tous, en créant des réseaux de solidarité.

2. Théorie du changement :

Si 1) la population de l'est de la RDC s'engage dans des activités de relèvement socio-économique qui mettent l'accent sur la cohésion sociale et la résilience, 2) les autorités et la communauté internationale sont alignés dans leur soutien à ces initiatives, alors les communautés seront en mesure de gérer les chocs externes plus paisiblement, et les conditions du développement et d'une répartition plus équitable des richesses seront créés. La théorie du changement de l'OS6 aborde le fait que, en contribuant directement à la réduction des risques de conflit, à la transformation des conflits et à la coexistence pacifique, les fondements du développement à plus long terme, en particulier le développement socio-économique, seront établis. L'accent est mis sur le traitement des causes socio-économiques des conflits et sur l'apaisement des tensions entre les groupes en conflit dans les zones ciblées. Ce faisant, le programme s'attaquera aux causes profondes de la pauvreté.

A travers les trois résultats proposés, les populations affectées par les conflits auront un meilleur accès aux revenus, rendant leurs moyens de subsistance plus durables et résilients qui, en retour, renforceront la cohésion sociale intra et intercommunautaire, ainsi que la résilience, dans les zones cibles. En liaison étroite avec les processus de dialogue démocratique de l'OS1 et les actions de résolution des conflits fonciers de l'OS2, les communautés elles-mêmes aideront à identifier les interventions nécessaires pour s'attaquer aux causes profondes de la tension socio-économique dans leurs communautés. Au cœur de chaque résultat est la promotion de la résilience et de la cohésion sociale qui contribuera directement vers le haut, vers la réalisation de l'ensemble de l'OS6.

3. Présentation générale de la stratégie d'intervention et sa justification/pertinence au regard de l'objectif et des effets attendus en matière de stabilisation :

La stratégie proposée par le Consortium pour l'OS6 se base sur le pilier 4 dans de l'ISSSS et s'appuie sur les leçons apprises lors de la première phase du programme STAREC, et les résultats de l'analyse contextuelle et de besoins mené par les acteurs. Les interventions dans le cadre de l'OS6 auront pour objet principal d'aider à la réduction et la transformation des conflits, en promouvant une cohésion sociale et en réduisant la concurrence pour les ressources sur lesquelles se fondent les stratégies existantes de subsistance. La sensibilité au conflit sera intégrée de façon transversale dans toutes les activités de l'OS6. Pour réaliser l'OS6, les résultats de cet objectif seront mis en œuvre selon les approches stratégiques suivantes :

Facilitation : Une des principes directeurs de la mise en œuvre est la facilitation. Dans la mesure du possible, le Consortium utilisera les systèmes, les groupes et les processus existants, plutôt que de mettre en place un ensemble parallèle d'interventions. La facilitation impliquera l'établissement de liens solides entre les participants des activités d'OS6 et les organismes gouvernementaux, les acteurs du secteur privé, et d'autres initiatives mise en œuvre dans la zone d'intervention. La mise en valeur des systèmes et initiatives existants permettra d'améliorer la synergie, d'accroître les possibilités de durabilité et d'accroître les possibilités de répliquer les succès du projet dans d'autres communautés.

Promotion d'une cohabitation pacifique : Le projet développera de solutions concrètes permettant une cohabitation pacifique entre éleveurs et agriculteurs, entre les ethnies habitants la ZP et entre les jeunes. Les actions menées sous l'OS2 de médiation des conflits fonciers entre ces groups seront combinées avec les actions d'utilisation durable des terres par la structuration des groupements collectives d'agriculture et d'élevage pouvant à terme devenir

des coopératives. Idéalement, ceci rehaussera les perspectives à long terme des gens, ainsi que les cultures qu'ils choisiront à long terme.

Développement des systèmes de marché : Pour promouvoir la cohésion sociale dans la zone ciblée, c'est important aussi de renforcer des moyens de subsistance des populations et accès aux revenus. Le Consortium mettra l'accent sur la relance et/ou intensification agricole et le développement des chaines de valeur agro-pastorales afin de réduire les tensions entre agriculteurs et éleveurs. Le Consortium appliquera l'approche « Faire fonctionner les marchés pour les pauvres » (M4P), une approche du développement de la chaîne de valeur pour rendre les marchés plus efficaces et inclusifs. Cette approche rendra bénéfice aussi aux populations pauvres et/ou plus vulnérable, en les reliant à ceux qui ont une meilleure position pour effectuer des changements lorsqu'ils sont alignés avec leurs intérêts. Au début du projet, le Consortium engagera la firme CNFA[15] pour une analyse approfondie et contextualisé de chaines de valeur et moyens de subsistance, ainsi qu'évaluera la faisabilité de développement des autres Activité Génératrice de Revenus (AGR). L'analyse sera sensible aux conflits, au genre, et mettra aussi un accent d'identifier les opportunités pour les jeunes en particulier. Les résultats de ces études seront utilisés comme un guide tout au long de la mise en œuvre de l'intervention. Afin d'être sensible aux conflits et à travailler dans différentes communautés des zones d'intervention ayant des besoins nuancées, l'approche du marché suivra une approche M4P de parapluie avec des activités adaptées et sur la mesure réalisés dans chaque zone d'intervention pour maximiser les activités et les relations commerciales existantes.

Inclusion des groupes marginalisés : Des efforts seront faits pour assurer l'inclusion des groupes marginalisés, notamment les femmes et jeunes, dans les activités d'OS6. L'amélioration de l'influence des femmes et des jeunes peut avoir un impact important sur la stabilité sociale au niveau communautaire, car l'expérience de ces groupes leur permet d'exprimer les besoins plus larges des ménages et des communautés souvent négligés par les détenteurs de pouvoir traditionnels. Les femmes et les jeunes sont plus susceptibles d'être les premiers à adopter des comportements positifs et seront ciblés pour l'adoption de nouvelles pratiques pour rendre la production plus productive et durable.

Développement des jeunes : Étant donné que les jeunes ont des aspirations et des capacités qui peuvent différer des adultes, le Consortium identifiera à la fois leurs besoins et leurs débouchés commerciaux afin de faire en sorte que les jeunes hommes et femmes bénéficient d'options de travail sûres, équitables et productives. Si les jeunes hommes et les jeunes filles ont accès à des revenus décents et viables, ils risquent moins de se livrer à un travail dangereux ou illégal. A travers les actions de Caritas, les jeunes acquerront des compétences de vie, d'alphabétisation et de préparation au travail, ainsi que de s'engager dans les activités de l'entrepreneuriat, l'apprentissage et/ou l'emploi.

Mettre le renforcement des capacités au cœur de l'action : des bénéficiaires, aux autorités étatiques, aux prestataires de service, aux organisations de la société civile, le partenaire local de mise mise en oeuvre, auront l'opportunité de renforcer leurs capacités afin d'être en mesure de poursuivre de manière autonome la mise en oeuvre des solutions economique après la fin du projet. Dans le cadre de l'approche de collaboration avec les partenaires locaux, le Consortium donnera la priorité aux objectifs de renforcement des capacités identifié par les partenaires même. L'évaluation des forces et des faiblesses de ces partenaires locaux sera essentielle pour assurer un renforcement des capacités approprie et efficace pour renforcer leur position au sein des grandes structures de gouvernance.

4. **La localisation (présentation et justification des zones ciblées par l'objectif spécifique) :**

[15] Cultivating New Frontiers in Agriculture (CNFA), qui est une firme de consultance avec de l'expertise dans les analyses de chaines de valeurs et moyens de subsistance.

Pour les activités sous le R6.1, le Consortium propose d'identifier et de cibler les zones ou les tensions entre agriculteurs et éleveurs sont les plus fortes dans les 6 chefferies. R6.2 sera implémenté dans 16 groupements dans toute la ZP. Les activités sous le R6.3 seront aussi mises en œuvre dans toutes les chefferies et le secteur, en fonction du processus d'auto-sélection de participer dans les activités MUSO.

5. **Les résultats :**
   a. **Résultat : 6.1 : Les tensions entre les agriculteurs, les éleveurs et les pêcheurs sont réduites à travers le développement d'une agriculture plus productive et résiliente.**

i. Présentation générale du résultat

Pour rendre l'agriculture plus productive et résiliente, et à travers l'approche M4P, Mercy Corps capitalisera sur les acquis et les capacités existantes dans la ZP en travaillant avec les Inspecteurs Provinciaux de l'Agriculture, la Pêche et l'Elevage (IPAPEL) et une organisation locale (identifiée par un appel aux partenariats au début du projet) dans la gestion des pâturages collectifs et le renforcement des coopératives d'agriculteurs et d'éleveurs (relance agricole et développement des chaines de valeur agro-pastorales). La diversification des moyens de subsistance sera aussi promue.

ii. Bénéficiaires et groupes cibles

Les bénéficiaires et groupes cibles incluront : les ménages agro-pastoraux vulnérables (20 groupements d'éleveurs et 20 groupements d'agriculteurs pour un total de 800 ménages ciblés), ainsi que 20 groupements collectifs existants (400 ménages), avec un accent particulier sur le ciblage des femmes agricultrices, éleveuses et des groupements productifs de femmes ou de jeunes. 40 agriculteurs sur les parcelles de pâturage seront ciblés. Les acteurs des chaines de valeurs seront aussi ciblés, tel que les producteurs, les intermédiaires, les transporteurs, les fournisseurs des semences, les grossistes (250 personnes en total), etc.

iii. Produits

Produit 6.1.1 : Les opportunités de développement économique sont connues.

Les Activités associées au produit:

A.6.1.1.1: Réaliser une analyse des marchés et des chaines de valeur.

CNFA mènera l'analyse des marchés et des chaines de valeur sensibles aux dynamiques de conflits afin d'identifier les opportunités agricoles et non-agricoles le plus redevables. L'analyse du marché et des chaines de valeur évaluera également si la demande est effective et si les coûts/bénéfices des différents acteurs et supporters participant à diverses chaines de valeur, et identifiera des opportunités pour attirer les acteurs du secteur privé. Selon ces analyses, des interventions visant à adresser les contraintes clefs de ces chaines de valeur à haut potentiel seront développées.

Produit 6.1.2 : Les acteurs économiques s'engagent et facilitent le développement agricole.

Les Activités associées au produit:

A.6.1.1.2: Mener une cartographie des acteurs économiques (y compris structures locales et OSC) qui peuvent mobiliser pour rendre l'agriculture plus productive.

Mercy Corps conduira un exercice de cartographie pour permettre au Consortium d'évaluer les intérêts des acteurs clefs de la transformation des conflits et des acteurs du marché dans la zone d'intervention, dont les prestataires de services de sécurité, et ceux ayant des intérêts à maintenir le statu quo. Simultanément, cet exercice examinera précisément les dynamiques et opportunités sur les systèmes de marché (dont les marchés financiers et transfrontières), les distorsions générales concernant les chaines de valeur proposées des projets.

Produit 6.1.3 : L'appui aux agriculteurs, éleveurs et pêcheurs est assuré.

Les Activités associées au produit:

A.6.1.3.1: Lancer un processus compétitif de partenaire local qui accompagnera Mercy Corps dans l'appui aux agriculteurs, éleveurs et pêcheurs.

Au début du programme, Mercy Corps lancera un appel à proposition pour identifier un partenaire local dans l'Ituri, qui mènera les activités des Produits 6.1.3 et 6.1.4. Des critères de sélection détaillés seront établis avant le lancement de l'appel, et évalueront les capacités techniques, financières et organisationnelles. Un accord de sous-subvention sera établi avec le partenaire local et les rôles/responsabilités de chaque organisation seront clarifiées ; **A.6.1.3.2:** Identifier des agriculteurs, éleveurs et pêcheurs.

En fonction des résultats de l'analyse des filières et de l'étude de base, les agriculteurs, éleveurs et pêcheurs seront identifiés en fonction de critères de vulnérabilité définis au début du projet, et de leur motivation/volonté à prendre part aux activités du programme. Un accent particulier sera mis sur l'inclusion des femmes agricultrices, éleveuses, pêcheuses. Des réunions communautaires seront organisées au début du programme pour appuyer le processus d'identification des bénéficiaires ; **A.6.1.3.3:** Mener des formations et des activités de renforcement de capacité des agriculteurs, éleveurs et pêcheurs.

Sensibiliser les démobilisés devenus pêcheurs aux techniques de pêche durable sur le lac Albert ; **A.6.1.3.4:** Organiser des foires agricoles : Des foires agricoles et des visites de terrain seront organisées une fois par ans après la saison des récoltes et avant la nouvelle saison agricole, pour faciliter les échanges et les relations entre les acteurs du marché des chaines de valeur sélectionnées. Pendant l'année 1, cette activité visera 100 participants, et 250 participants par ans pour les années 2, 3 et 4, soit un total de 850 bénéficiaires directs. Des foires seront organisées géographiquement afin de réduire les contraintes d'accès pour les organisations de fermiers et les autres acteurs/parties prenantes ; **A.6.1.3.5:** Soutien spécifique aux agriculteurs, notamment par des AGR non-agricoles : Les agriculteurs ciblés seront ceux installés sur les Parcelles de Pâturage Collectif ou de pâturages privés, afin de les aider à déplacer leurs activités agricoles sur d'autres parcelles et/ou à démarrer des AGR non-agricoles ; **A.6.1.3.6:** Faciliter un accès aux vendeurs d'intrants améliorés (en identifiant dans la province des producteurs multiplicateurs de semences locales de qualité et en facilitant le lien avec ces producteurs) : Des jours ouverts seront organisés avec les fournisseurs de semences et les agriculteurs pour leur permettre un accès aux semences améliorées, ainsi que pour renforcer les relations avec les vendeurs d'intrants.

Produit 6.1.4 : Des parcelles collectives de pâturage et pour l'agriculture sont mises en place et capitalisées.

Des parcelles collectives de pâturage et pour l'agriculture sont mises en place et capitalisées. Une approche sensible au genre et orientée sur la résolution des conflits des agriculteurs/éleveurs pour les parcelles de pâturage collectives et les parcelles agricoles collectives sera développé et raffiné au début du programme, en collaboration avec le partenaire local, IPAPEL, et le ministère d'agriculture.

Les Activités associées au produit:

A.6.1.4.1: Identifier et enregistrer les Parcelles de Pâturage Collectives mises en place dans le district de l'Ituri au cours du projet passé BPI : En collaboration avec IPAPEL et le Ministère de l'Agriculture, nous listerons les Parcelles de Pâturage Collectives mises en place par le projet BPI, et vérifierons si elles sont toujours opérationnelles ou si elles ont besoin de réhabilitation. Redémarrer le processus de bornage et d'enregistrement des Parcelles de Pâturage Collectives du projet BPI avec les autorités pertinentes ;**A.6.1.4.2 :** Soutenir le développement de Parcelles Agricoles Collectives dotées de titre foncier sur le modèle des Parcelles de Pâturage Collective : Le programme identifiera et cartographiera les organisations d'agriculteurs/pastoralismes

existantes dans chaque groupement d'intervention pour évaluer leur prévalence. Selon ces exercices de cartographie, le programme ravivera les organisations silencieuses et facilitera la formation de nouvelles organisations d'agriculteurs. Les activités du Produit 6.1.3 viseront à renforcer les organisations d'agriculteurs et les capacités de leurs membres à engager des activités de valeur ajoutée (ex : manipulation et traitement post-récolte) notamment en facilitant l'accès à des équipements à travers des mécanismes d'emprunt, des formations sur le maintien des équipements, etc ; **A.6.1.4.3:** Soutenir la structuration des groupes d'éleveurs en « Coopérative pour la Promotion et la Défense de l'Elevage » (COPRODEL) et la structuration des agriculteurs en Organisations de Producteurs (OP) et la structuration des OP en faitière : Dans ce cadre, nous utiliserons un processus similaire de celui employé pour les Parcelles de Pâturages Collectives et le projet BPI. Mercy Corps et ses partenaires soutiendront le développement des Parcelles Agricoles Collectives, et chaque parcelle recevra un titre foncier sur le même modèle.

Produit 6.1.5 : Les conditions pour les activités économiques et productives sont favorables.

Ce produit aura un lien avec l'OS2, en facilitant un processus inclusif de médiation entre les transporteurs et les autorités locales concernées, afin de réduire le problème des taxes multiples lors du transport de marchandises.

Les Activités associées au produit:

A.6.1.5.1 : Faciliter un processus inclusif de médiation entre les transporteurs et les autorités locales concernées afin de réduire le problème des taxes multiples lors du transport de marchandise. En collaboration avec les partenaires de mise en œuvre de l'OS2, des séances de médiation seront organisées entre les transporteurs, les autorités locales et les producteurs pour discuter des problèmes et des difficultés liées aux taxes sur le transport de marchandises. Des séances de sensibilisation sur les lois actuelles en place liées au transport de marchandises seront aussi organisées avec les autorités et les transporteurs. Des formations ponctuelles pourront être envisagées pour les transporteurs et les autorités pour diminuer les problèmes liés aux taxes illégales ; **A.6.1.5.2 :** Organiser des réunions d'échange entre les acteurs de chaines de valeurs : L'étude des filières identifiera des opportunités d'échange entre les différents acteurs des chaines de valeur tels que : les producteurs, les vendeurs, les grossistes, les transporteurs. Là où il y a besoin de renforcement des liens entre les différents acteurs, et si approprié, le programme organisera des réunions de discussion et des ateliers, pour renforcer les relations entre ces acteurs.

b. **Résultat : 6.2 : L'auto-prise en charge et la cohabitation pacifique des jeunes à risque sont améliorées.**

i. **Présentation générale du résultat**

La stratégie retenue est l'Approche Promotion des micros entreprises (AGR) initiées par des groupements des jeunes à l'issu de la Formation professionnelle aux métiers. Ces microentreprises qui doivent devenir des unités de production pérennes visent à promouvoir la cohésion sociale, la stabilité et la réintégration socio-économique pour une résilience communautaire. Cette approche s'appuie sur le renforcement des capacités des jeunes à risques à exercer un métier, leur constitution en groupements selon les métiers, et la mise sur pied par chaque groupement d'une AGR. Donc avoir un emploi pour chaque jeune, ce qui lui permet de gagner des revenus et se prendre en charge d'une part ; et initier/appuyer des activités génératrices de revenus collectifs qui renforcent la coexistence pacifique entre les jeunes et injectent des ressources financières dans l'économie locale de l'autre part. Plus significativement, l'Approche introduit des dimensions novatrices à effet multiplicateur telles que la qualification des jeunes pour un métier qu'il peut exercer dans la ZP ou en dehors (s'il lui arrive de quitter le milieu), la constitution des jeunes en groupements, la création des petites

entreprises correspondant aux métiers dans la plupart de cas (cas des ateliers de menuiserie, de coupe-couture, salon de coiffure mixte, de tannerie, mécanique…) ou pas nécessairement, tout cela contribuant à la promotion de la cohésion sociale car les jeunes ainsi constitués joueraient un rôle de leadership dans leurs communautés d'abord ; et des jeunes de groupes ethniques différents auront l'opportunité de collaborer autour des intérêts communs et deviendraient une force positive de changement social.

ii. Bénéficiaires et groupes cibles

Il s'agira de former des jeunes (une moyenne de 80 jeunes hommes et femmes/ETD, soit 560 jeunes au total pour les 7 ETD). Les jeunes concernés sont des catégories suivantes : jeunes démobilisés, jeunes diplômés sans emploi, filles-mères, filles et femmes associées aux groupes armés, victimes des violences basées sur le genre, comités des jeunes, jeunes accusant le stress post-traumatique. Les partenaires de mise en œuvre seront : les services de la jeunesse des ETD, la division provinciale de la jeunesse et le ministère provincial de la jeunesse, les centres de formation ou Organisations spécialisées en formation, et enfin les chaines de radio locales.

iii. Produits

Produit.6.2.1: Les capacités des jeunes à risque sont renforcées en métier professionnel.
Il s'agira de former des jeunes (une moyenne de 80 jeunes hommes et femmes/ETD, soit 560 au total pour les 7 ETD) afin qu'ils maitrisent des métiers de leur choix et deviennent des professionnels dans le domaine. Les choix des métiers/domaine de formation seront orientés au début, durant la sensibilisation, grâce aux résultats d'une étude socio-économique de base de la zone. Des centres de formation et d'éveil des jeunes (sous deux formes : un centre durable; 5 ateliers non durables) seront construits (et équipés) dans six principaux sites retenus dans la ZP. Les jeunes identifiées pour la formation seront reçus dans ces centres durant 2 mois ; on identifiera des consultants formateurs ou des maisons de formation pour cette activité. Les sites auront des spécialités de filière de formation (par exemple : pâtisserie, art culinaire, mécanique, menuiserie, coupe-couture…). Etant donné la capacité d'accueil des ateliers/centres de formation, chaque site accueillera deux groupes alternatifs durant la même semaine (on laissera ainsi le temps aux bénéficiaires de s'occuper aussi autrement durant les autres jours de la semaine).

<u>Les Activités associées au produit:</u>

A.6.2.1.1: Réaliser les études socioéconomiques de base de la zone et des bénéficiaires.
Pour mieux orienter les bénéficiaires sur le choix des métiers pour lesquels ils seront formés et des AGR/micro entreprises qu'ils entreprendront, il sera réalisé une Etude des opportunités d'affaires dans la zone. Les résultats de cette étude seront restitués aux bénéficiaires, après laquelle, ils identifieront les possibilités de secteurs d'investissement les plus porteurs. Ainsi leur choix est bien orienté dès le départ.
De même une analyse Baseline de la situation de chaque bénéficiaire (de son ménage) sera faite (au début du projet) pour avoir une référence pour l'évaluation des effets induits par le projet à mi-parcours et à la fin du projet sur la situation socioéconomique de chaque bénéficiaire.

A.6.2.1.2: Identifier, sélectionner les bénéficiaires et valider leur liste par le Comité local de sélection.

- Tenir une réunion d'information des autorités locales et leaders communautaires sur le projet. En préparation aux activités, des séances de sensibilisation seront organisées à l'intention des communautés sur les thèmes de la cohésion sociale, le vivre ensemble, la paix, la gestion des conflits, etc. dans toutes les ETD.
- Mettre en place un Comité local d'appui à la sélection et suivi des activités. Au niveau de chaque ETD, on mettra en place un comité pour la sélection et le suivi des activités ; ce comité sera composé des hommes et des femmes, des jeunes et des adultes en proportion égale.

- Elaborer et partager un terme de référence pour l'identification et la sélection participative des bénéficiaires.
- Tenir une séance avec le Comité de sélection pour la validation des listes des bénéficiaires sélectionnés.

A.6.2.1.3: Informer les bénéficiaires sur les activités du projet.
Tenir une réunion d'information des bénéficiaires sélectionnés (en présence des membres du comité local) sur les activités à réaliser dans le cadre du projet et leur restituer les résultats de l'étude socio-économique de base effectuée.
A.6.2.1.4: Appuyer les bénéficiaires dans le choix des métiers et du projet de micro entreprise/AGR.
Il s'agira d'informer les bénéficiaires sur les possibilités de secteurs d'investissement les plus porteurs (les filières porteuses) dans la zone pour les aider à choisir les secteurs dans lesquels ils s'investiront. Ils seront ensuite appuyés dans l'élaboration des plans d'affaires de leurs projets de micro entreprise/AGR avec une analyse simple de rentabilité ; **A.6.2.1.5:** Mettre en place des infrastructures pérennes et/ou temporaires pour l'apprentissage des métiers : Il sera question de construire et équiper des ateliers écoles sous deux formes : soit un centre de formation en infrastructures durables à vocation multidisciplinaire (« Centre d'éveil des jeunes »), soit des ateliers écoles en infrastructures temporaires. Le choix de site pour l'une ou l'autre forme sera fixé durant le dialogue démocratique (OS1) et/ou l'élaboration de plans locaux de développement (OS4). Dans tous les deux cas, l'atelier ou le centre sera équipé des mobiliers (chaises ou bancs, tables et tableau) de sorte que les formations théoriques, les séances de sensibilisation et les réunions des autres partenaires d'exécution s'y déroulent. Pour ces dernières réunions, il sera réservé une journée de la semaine qui ne sera pas occupée par la formation). Selon les cas, ces centres seront dotés des équipements audiovisuels pour des activités récréatives qui s'y dérouleront les soirs ; **A.6.2.1.6:** Renforcer les capacités techniques des bénéficiaires : Il sera question de recruter un technicien (formateur) selon les métiers choisis par les bénéficiaires et organiser une formation au métier pour permettre au groupe concerné une meilleure maitrise de la technique nécessaire pour l'activité choisie.

Produit.6.2.2 : Les microentreprises sont créées par les groupements de jeunes.
Les jeunes formés en métiers professionnels de leur choix seront organisés par site en groupements selon les métiers. On aura ainsi et selon les cas : les groupements ou associations des couturiers, de maçons, de coiffeurs, de menuisiers, de pâtissiers-boulangers, etc. Ils seront formalisés par des textes à légaliser auprès des autorités compétentes. Ces groupements bénéficieront des appuis (matériels et financiers) qui leur permettront de mettre en place des micros entreprises collectives au niveau de chaque site. Et les dirigeants des groupements bénéficieront des formations appropriées.
Les Activités associées au produit:
A.6.2.2.1: Structurer les bénéficiaires autour des métiers et micro entreprises/AGR : On organisera des sessions de formation sur la gestion et organisation des groupes dans le but d'initier les bénéficiaires à l'esprit associatif. On les appuiera à s'organiser en groupes, à se doter des textes de base et les légaliser ; **A.6.2.2.2:** Renforcer les capacités gestionnaires des bénéficiaires : Par ailleurs pour renforcer leurs capacités de gestion, une formation de 2-3 jours sera tenu à l'intention d'au moins 3 dirigeants (dont au moins une femme) de chaque groupe pour les faire assimiler les notions simples de comptabilité de base, de marketing, de gestion des approvisionnements, des activités de production, du personnel, des finances, afin d'assurer une bonne base pour la gestion des micro entreprises/AGR mis en place ; **A.6.2.2.3:** Renforcer le capital de démarrage des micros entreprises/AGR des bénéficiaires.

Produit.6.2.3: Les microentreprises sont opérationnelles et génèrent des revenus.
L'équipe Caritas assurera l'accompagnement des groupes des jeunes dans la mise en place et la gestion des micros entreprises. Durant cet accompagnement, les dirigeants des groupes

bénéficieront des appuis conseils et seront outillés en vue de la bonne gestion des micros entreprises. Le fonctionnement des micros entreprises (notamment la gestion financière, les approvisionnements, l'élaboration des rapports financiers, la communication au sein du groupe) sera suivi par l'équipe du projet, des séances d'évaluation organisées, et également des échanges d'expériences entre les différents dirigeants. Le suivi mettra un accent particulier sur les revenus générés, leur gestion, le calcul des bénéfices et le réinvestissement d'un pourcentage des bénéfices en vue de faire progresser la micro entreprise.

Les Activités associées au produit:

A.6.2.3.1: Assurer le coaching des groupes et suivi de la gestion des micros entreprises/AGR : Il s'agit d'apporter un appui-conseil et suivi post-création aux micros entreprise/AGR mises en place par les bénéficiaires **; A.6.2.3.2:**Organiser des échanges d'expériences entre les dirigeants des micros entreprises : Il s'agira de réunir les dirigeants des différentes associations du même site ou ceux des différents sites afin de leur permettre d'échanger leurs expériences (positives et négatives). Ces séances seront préparées avec le concours des agents du projet sur des sujets identifiés durant le suivi des groupements. Ces échanges auront aussi pour effet de créer la coexistence entre les dirigeants des associations des différents sites.

Produit.6.2.4: Les actions menées par les jeunes à risque contribuent au processus de cohésion sociale.

Outre les activités génératrices des revenus qui sont réalisées par les groupements des jeunes, ceux-ci en collaboration avec les structures communautaires des jeunes qui auront été redynamisées organiseront/initieront des activités sportives, récréatives et socioculturelles, des émissions radiodiffusées, afin d'assurer la détente dans les communautés bénéficiaires et la diffusion des messages de paix. En outre ces activités renforceront la coexistence pacifique entre les jeunes des différents groupes ethniques, assureront la thérapie des groupes (la détraumatisation collective pour les personnes souffrant de stress post traumatique). Une assistance psychosociale en faveur des jeunes en situation particulière permettra la réinsertion de ces individus considérés comme des cas difficiles dans les groupes des jeunes.

Les Activités associées au produit:

A.6.2.4.1: Communication et mobilisation inclusive des jeunes à risque : Des activités de sensibilisation, mobilisation seront organisées pour nos bénéficiaires regroupés dans des structures communautaires de jeunes qui seront appuyées afin de faciliter l'approfondissement des connaissances et compréhensions du milieu local et le développement d'actions diverses de plaidoyer. Au niveau des centres de formation, il sera organisé des séances de sensibilisation sur la gestion et transformation de conflit dans une communauté et sur la dynamique du groupe. Il sera tenu chaque semaine une journée (chaque samedi) de sensibilisation à l'intention des bénéficiaires en formation sur différents thèmes ayant trait à la cohabitation pacifique, prévention et gestion des conflits, dynamique de groupe, MUSO, gestion AGR, protection, violences basées sur le genre ; **A.6.2.4.2:** Animer des émissions radiodiffusées : Afin de permettre une large diffusion des thèmes développés lors des séances de sensibilisation, ils seront repris dans des émissions radiodiffusées préparées et animées avec la participation des jeunes en apprentissage ; **A.6.2.4.3:** Développer des activités récréatives, socioculturelles impliquant les bénéficiaires du projet : Pour assurer la détente, la détraumatisation des certains bénéficiaires ayant été victimes des différents cas de violences ou stress, et consolider la cohésion il sera organisé des activités socioculturelles, éducatives et/ou sportives par les bénéficiaires du projet à l'intention de la communauté en général (balais culturels et de tournois sportifs, la projection de films éducatifs, danses folkloriques, troupe théâtrale, mise en place d'une équipe de football constituée des bénéficiaires du projet). Ces activités permettront des échanges entre les bénéficiaires des différents sites ; **A.6.2.4.4 :** Assistance et accompagnement psycho-social des jeunes « à risque » : Les jeunes « à risque » et ceux sortis des groupes armés seront accompagnés et assistés sur le plan psycho-social à travers des activités individuelles, dont l'écoute active, ainsi que des activités de groupe, telles que la

thérapie de groupe. Les assistants psycho-sociaux, qui seront identifiés parmi les communautés, ainsi que les animateurs seront formés et basés sur le terrain en contact permanent avec les jeunes pour permettre une assistance de qualité et un accompagnement régulier.

c. Résultat : 6.3 : L'accès aux services financiers et sociaux de base en faveur des hommes et des femmes vulnérables est amélioré.

i. Présentation générale du résultat

La microfinance a toujours été un grand besoin dans la région. Plusieurs initiatives ont été mises en place jusqu'à présent, mais elles souffrent toutes de faiblesses, et notamment d'avoir créé des besoins auprès des communautés, et de disparaître après avec les épargnes des membres de la communauté. L'insécurité de la région a été aussi une des causes qui n'a pas permis une bonne évolution des activités de micro finances dans la région. Vers les années 2011 jusqu'à 2014, ACIAR, dans le cadre d'un projet du Réseau Haki na Amani, a mis en place dans cette zone plusieurs MUSO. Malheureusement le projet s'est arrêté brutalement sans qu'un plan exit n'ait été partagé avec les MUSO. Au mois de Septembre 2016, lors de la mission d'évaluation de besoin pour l'élaboration du dossier « PAMOJA KWA AMANI », nous avons rencontré des membres des MUSO, qui se disaient abandonner et pour lesquelles il était important de faire quelque chose. L'expérience avec les MUSO ayant été concluante dans le projet « AMANI NI NJIA YA MAENDELEO » de Mambasa, nous avons pensé relancer les MUSO du Sud Irumu, dans le but de :

- Redynamiser les anciennes MUSO qui existent dans la région.
- Sensibiliser à la création des nouvelles MUSO, surtout avec les groupes à risques, jeunes sans emplois, les démobilisés et les victimes des Violences Sexuelles, etc.

Mettre en place des groupements des MUSO dans le souci de pérenniser l'outil dans la région.

ii. Bénéficiaires et groupes cibles

Nous allons développer les MUSO autour des 5 grands centres : Idohu, Nyakunde, Kasenyi, Gety et Boga. Par Groupement de MUSO, nous voulons atteindre un effectif minimum de 10 MUSO, soit au total pour la zone du Projet 50 MUSO, avec un effectif des membres de l'ordre de 20 membres par MUSO, donc environ 1000 membres dont 60 % des femmes.

iii. Produits

Produit.6.3.1: Les MUSO sont renforcées et opérationnelles.

Les Activités associées au produit:

A.6.3.1.1: Identification et sensibilisation à la création de nouvelles MUSO : La première activité va consister à Identifier les anciennes MUSO qui existent encore dans la région et évaluer leurs performances. Pendant la même période va se réaliser aussi la sensibilisation pour la constitution des nouvelles MUSO dans la région. Cette sensibilisation va s'adresser plus aux groupes à risque comme ; les jeunes, les démobilisés, les femmes et les autres vulnérables. La sensibilisation va aussi s'adresser de façon prioritaire aux bénéficiaires des autres interventions de l'OS6. Cette sensibilisation sera très active au cours du premier semestre des activités du projet ; **A.6.3.1.2:** Formation des cadres des MUSO :Nous prévoyons 3 sessions de renforcement des capacités des cadres des MUSO :

- La première session sera organisée directement Après l'identification des anciennes MUSO, une liste de ces dernières sera élaborée. Il s'agira de former les responsables sur le fonctionnement normal de la MUSO. Les différentes étapes d'une assise de la MUSO et les différents outils à tenir.
- La deuxième formation interviendra la première enquête de classification. Elle permettra de corriger les insuffisances découvertes au niveau des MUSO, par les enquêtes de classification.

- La troisième formation sera réalisée vers la fin du projet pour corriger les dernières faiblesses constatées dans le fonctionnement des MUSO, toujours après la dernière enquête de classification. Les sessions de formation prendront toujours 3 jours.

A.6.3.1.3: Suivi et accompagnement des MUSO : Le suivi et accompagnement sert à s'assurer que la MUSO connaît un fonctionnement régulier et convenable. Il s'agit d'aller participer aux différentes assises des MUSO, suivre la réalisation des différentes opérations au cours de l'assise comme ; le déroulement de la réunion, les cotisations, le remboursement des crédits, l'octroi des crédits, les assistances, la ténue des documents divers, etc. Chaque MUSO doit bénéficier d'un suivi accompagnement au moins une fois par trimestre ; **A.6.3.1.4:** Réunions mensuelles d'échanges d'expériences entre les MUSO : Les réunions mensuelles d'échanges d'expériences, c'est un espace ouvert à toutes les MUSO d'un groupement. La réunion va durer un jour, au cours duquel les aspects suivants seront traités :

- La présentation du rapport mensuel d'activités de chaque MUSO.
- Les échanges sur les difficultés rencontrées et les pistes des solutions possibles.
- La formation des membres des MUSO sur certains thèmes importants.
- Les recommandations aux MUSO sur le programme.
- Le programme des visites d'appui aux MUSO par les animateurs endogènes.

Elles vont être réalisées dans les 5 sites des groupements des MUSO proposés pour le projet. Dans chaque site nous prévoyons une réunion avec 40 représentants des MUSO à raison des 4 personnes /MUSO 2 hommes et 2 femmes ; **A.6.3.1.5:** Accompagnement à l'élaboration de règlements intérieurs des MUSO : Doter les MUSO des règlements intérieurs est vraiment capital. Ce texte de base aide les membres à bien gérer leurs richesses qu'ils mettent ensemble. Après une première élaboration par les membres des MUSO, nous allons organiser une session des 4 jours pour la finalisation de l'élaboration avec la participation des 4 personnes de chaque MUSO. Il y aura donc une session des 4 jours dans les 5 sites retenus pour le groupement des MUSO ; **A.6.3.1.6:** Enquêtes de classification des MUSO

Les enquêtes de classification sont très importantes, elles nous permettent d'évaluer le fonctionnement des MUSO et de donner leurs niveaux de performance. Nous allons soumettre les MUSO 4 fois à cet exercice pendant la vie du projet. Cet exercice va aussi nous permettre de retenir quelle MUSO vont profiter de la caisse de refinancement dans le groupement de MUSO.

Produit.6.3.2: Les groupements MUSO sont mis en place et contribuent à leur pérennisation.

Les Activités associées au produit:

A.6.3.2.1: Sensibilisation à la mise en place de Groupement de MUSO : A partir du 9ème mois, nous allons commencer de sensibiliser des MUSO à la mise en place des groupements des MUSO. Les groupements des MUSO seront mise en place dès le 13ème mois avec les principales missions suivantes :

- Poursuivre l'accompagnement des MUSO, mêmes après la fin du projet.
- Organiser la grande caisse Rouge, qui va poursuivre la mission de l'assistance et aussi la mission de développement communautaire.
- Organiser la caisse de refinancement pour permettre aux membres des MUSO, d'accéder à des crédits à moyens termes.
- Représenter les MUSO par rapport à l'état et mener des plaidoyers à leur faveur.

Ces différents aspects seront expliqués aux membres à travers les activités suivantes : D'abord une grande réunion d'Assemblée Générale où tous les membres des MUSO seront conviés, dans tous les 5 sites. Et ensuite au cours des réunions mensuelles des 3 mois du dernier trimestre, des différents thèmes seront traités surtout pour fixer les dispositions pratiques du lancement des 5 groupements des MUSO au 13ème mois du projet.

A.6.3.2.2: Formation des cadres des Groupements de MUSO : Au cours du 12ème mois nous allons former les personnes qui vont servir comme cadre dans les Groupement des MUSO.

Chaque MUSO devra envoyer 3 personnes dont au minimum une femme. Les thèmes suivants seront développés dans cette formation :

- Pourquoi créer le GM, le travail des MUSO et le travail des GM.
- Les organes du GM et leurs fonctionnements.
- La Grande Caisse Rouge et son fonctionnement.
- La caisse de Refinancement et son fonctionnement.
- Les Projets de Développement Communautaires du GM.
- La production des différents rapports du GM, financiers et d'activités.

Cette formation sera réalisée sur les cinq sites de groupement de MUSO à savoir ; Idohu, Nyakunde, Kasenyi, Gety et Boga. La durée de la formation est prévue à 4 jours ; **A.6.3.2.3:** Equipement et appui Caisse de Refinancement GM :Tous les groupements de MUSO seront équipés des matériels suivants ; un bureau avec des mobiliers, un coffre – fort, un montant pour lancer la caisse de refinancement et quelques équipements et fournitures de Bureau. Tous ces matériels devront lancer un fonctionnement normal du groupement des MUSO ; **A.6.3.2.4 :** Suivi des MUSO par les animateurs endogènes :A partir du 13ème mois, dès la création du groupement des MUSO, les animateurs endogènes seront mis en place avec comme rôle assurer l'accompagnement des MUSO. Cet accompagnement consiste au suivi des MUSO dans leurs assises. L'animateur du projet cède ce travail à l'animateur endogène après 3 mois de coaching. L'animateur endogène peut exécuter plus des deux visites par mois par MUSO selon la nécessité qui se présente. Dans chaque site de GM il y aura des animateurs endogènes sélectionnés parmi les MUSOnniers pour s'occuper de ce suivi ; **A.6.3.2.5:** Appui aux réunions statutaires des GM : A partir du 13ème mois les animateurs du projet vont plus travailler dans l'accompagnement des 5 groupements des MUSO qui seront lancés. Ce travail va être plus important dans l'accompagnement des Réunions Statutaires des Groupements des MUSO. Il s'agira d'un coaching des cadres des groupements des MUSO dans les activités suivantes :

- La préparation des réunions statutaires, Assemblée Générale, Conseil d'Administration et Comité de Contrôle.
- L'animation de ces réunions et la production des différents comptes rendus.
- La mise en application des résolutions de travaux des différents organes.

Le but étant de les préparer à mieux tenir leurs responsabilités après la fin du projet.

6. L'intégration transversale du genre dans l'objectif spécifique :

Le genre sera intégré dans toutes les activités de l'OS6 en tant que principe transversal. Des interventions seront mises en place pour avoir un impact favorable sur les hommes, les femmes et les enfants, ainsi que sur leurs relations mutuelles, et seront évaluées sur la base de leur impact sur la dynamique du genre.

Pour le R6.1, des moyens d'agir seront donnés aux femmes en organisant des programmes et des formations propres aux agricultrices, aux commerçantes et aux éleveuses, et en veillant à ce qu'elles fassent partie des structures de prise de décision. Les analyses de chaine de valeur et moyens de subsistance auront des questions spécifiques liées aux barrières économiques des femmes et des jeunes et les activités seront ajuster pour adresser ces barrières.

Les aspects liés au genre seront intégrés dans le résultat 6.2 de plusieurs manières, notamment :

- Le personnel de l'organisation respectera la proportion 30% femme. Nous veillerons à ce qu'il y ait au moins une femme à un poste élevé du projet.
- A la phase d'identification des bénéficiaires, nous veillerons à ce que les comités de sélection soient mixtes, comprenant hommes et femmes à proportion 50/50. Et le nombre des bénéficiaires identifiés devrait dépasser la proportion 30%.
- L'orientation pour le choix des métiers tiendra compte de ceux préférés par les femmes ou plus abordables par les femmes : tels que le cas de pâtisserie, coiffure, art culinaire,

coupe et couture. On veillera aussi à ce que quelques femmes abordent aussi des métiers dits des hommes : maçonnerie, mécanique, menuiserie…

- Au moment de la constitution des groupements, nous veillerons à avoir des groupes mixtes également ; et lors de choix des dirigeants dans les groupements mixtes, nous exigerons aussi le respect de la proportion d'au moins 30% femmes aux postes de direction.
- Autant que possible, le recrutement des formateurs insistera sur la présence des femmes formatrices pour tous les métiers ; il sera question d'identifier des femmes formatrices pour certains métiers tels que la mécanique, la menuiserie, la maçonnerie, la coupe couture, la pâtisserie, l'art culinaire, la coiffure et la tannerie… Ce qui encouragerait les bénéficiaires femmes à s'engager pour les métiers comme la mécanique, la menuiserie…
- Les différents messages de sensibilisation dans les centres de formation insisteront sur la parité homme-femme.
- Les activités socioculturelles et récréatives tiendront compte de la participation des femmes et des hommes.
- Au moment de l'élaboration des textes réglementaires des associations des jeunes, on veillera à ce que ces textes favorisent l'égalité genre au niveau des responsabilités et des avantages des membres.
- Lors des suivis des AGR/micros entreprises, l'attention sera sur l'égalité de partage des bénéfices entre les femmes et les hommes membres

Le R6.2 assurera la participation égale des femmes et des hommes, des garçons et des filles pour veiller à ce que les mentors féminins et les modèles soient facilement disponibles. Tous les mentors recevront une formation sur la sensibilité et l'égalité entre les sexes afin de s'assurer que le bien-être et le succès des jeunes femmes et des jeunes hommes sont également atteints. Des kits d'hygiènes et des kits de mères seront distribués aux jeunes filles afin de soutenir leur participation continue au projet.
Le R6.3 mettra un accent particulier sur l'inclusion des femmes dans les activités, en visant à ce que 65% minimum des membres des MUSO soient des femmes. Des séances d'information seront organisés ciblant spécifiquement des femmes sur l'approche MUSO, par exemple aux églises et aux organisations des femmes, pour permettre aux femmes intéressés de se constitué en groupement MUSO.

7. L'articulation (stratégique et opérationnelle) de l'objectif spécifique aux autres objectifs spécifiques :

Au sein de l'OS6, les activités décrites des différents résultats seront articulées et coordonnées avec celles des autres résultats. Par exemple, R6.2 et R6.1 seront liés par le fait que, une fois ayant générer des revenus, les jeunes bénéficiaires des AGR pourront investir dans l'agriculture et l'élevage de façon autonome, et ainsi contribuer à leur auto-prise en charge. De même, R6.2 et R6.3 seront articulés car les jeunes ayant amélioré leurs revenus adhéreront aux mutuelles de solidarités (MUSO) créées ou redynamisées à travers le R6.3. Ce qui leur permettra de réaliser d'autres projets de leur rêve et améliorer davantage leurs conditions de vie. Par ailleurs, les activités de l'OS6 seront exécutées en cohérence avec les autres OS du projet, pour assurer que l'OS6 ait un impact à long-terme.
Objectif Spécifique 1 **:** Ce pilier forme la base de toutes les interventions suscitées, les communautés elles-mêmes identifiant leurs priorités pour les actions économiques. Le dialogue sera aussi un mécanisme visant à renforcer la cohésion sociale et à ouvrir un espace de médiation des conflits fonciers.
R6.2 contribuera aussi à l'OS1 dans le sens que les jeunes devront prendre une part active dans les dialogues.

Objectif Spécifique 2 : Le Consortium établira une complémentarité entre les initiatives pour améliorer l'accès à la terre et les programmes de relèvement économique afin de créer des solutions gagnants-gagnants économiques pour renforcer l'accès équitable aux ressources fonciers. Aussi, les projets intercommunautaires économiques vont être cordonner avec les interventions de l'OS6.
Objectif Spécifique 3 : La réintégration en dehors des mines des femmes victimes de violences sexuelles et des enfants exploités et des mécanismes de référence seront établis entre OS3 et OS6.
Objectif Spécifique 4 : R6.2 contribuera à l'OS4 en ce qui concerne l'élaboration des plans locaux de développement des ETD. De plus, l'appui à la réintégration des jeunes à risques se fera aussi en lien avec les plans de développement locaux.
Objectif Spécifique 5 : Le renforcement des acteurs sécuritaires avoir un impact positive sur l'accès aux marchés et l'environnement économique à travers la réduction des taxes illégales. Les activités de l'OS6 peuvent aussi aider les familles militaires et civiles à agir collectivement. Par ailleurs, dans le cadre du R6.2, les projets de sécurité locale pourront prendre en compte les organisations des jeunes (Comités locaux des jeunes).
Objectif Spécifique 7: Les activités de développement économique seront élaborées de sorte à atténuer la stigmatisation des personnes survivantes et accroitre la cohésion sociale dans les communautés où vivent les survivants. Des possibilités d'accroitre les moyens de subsistance ou les services sociaux seront élaborées pour donner aux victimes directes et indirectes de violences sexuelles et d'autres infractions reconnaissance et réparation. Les activités visant à promouvoir l'égalité des genres dans la sphère économique et sociale seront employées pour lutter contre les mentalités sexistes, qui constituent une cause structurelle de la violence sexuelle. Pour ce qui est de R6.2 spécifiquement, les jeunes participeront à l'animation des émissions interactives où ils sensibilisent les communautés et autres jeunes sur les VSBG et les normes et pratiques sociales négatives qui les favorisent. De l'autre part, l'OS7 fera de référencement d'un certain nombre de victimes de violences sexuelles pour leur réintégration socio-économique et leur thérapie surtout collective à travers des activités récréatives et culturelles.

Objectif spécifique 7 :
Les niveaux de Violence Sexuelle et Basée sur le Genre (VSBG) sont réduits dans les zones prioritaires.

1. **Présentation des enjeux ciblés:**

Les VSBG restent une préoccupation majeure dans la stabilisation du Sud Irumu en dépit des efforts fournis ces dernières années par le Gouvernement Congolais et la communauté internationale pour combattre ce fléau. Les VSBG demeurent un phénomène très répandu dans les chefferies ciblées par l'AMI, elles sont l'une de grandes violations de Droits Humains-DH rapportées dans la zone, commises par les civils, les agents de sécurité et les groupes armés. Dans le Sud Irumu, les VSBG sont enregistrés dans les familles (violences domestiques) (environ 50%), dans les communautés/villages (environ 30%) et dans les écoles (environ 20%).
L'analyse des différents rapports du HCR et les autres acteurs dans la zone (COOPI, INTERSOS, etc.) montre que plus de 5 900 violences de DH ont été collectées dans le territoire d'Irumu du 1er Janvier au 30 Juin 2016, dont environ 17 % sont des VSBG ; et les femmes et les filles sont les plus affectées à une proportion de 85%. Tandis que dans la BDD d'UNFAP, environ 1082 cas de VSBG sont identifiés dans le Sud Irumu en 2016 dont 30% sont des cas de moins de 72h. Les civils, y compris les autorités des administrations publiques, restent les principaux auteurs de VSBG (42%), suivis des miliciens de FRPI (38%) et autres (FARDC, PNC, etc.) (20%), suite à l'ignorance des lois, l'impunité, les coutumes et la vie socio-économique précaire. Les femmes âgées, majoritairement veuves et les pygmées sont très pauvres et marginalisées dans les

communautés. Les filles orphelines sont exposées au sexe de survie. Dans la zone de Komanda, les 6 derniers mois de 2016, ONG-HELPAGE a identifié 58 femmes âgées victime de VSBG, et 142 dossiers juridiques de femmes âgées.
Dans les chefferies ciblées par l'AMI, les VSBG sont enregistrés : i) en familles (viol conjugal, violences physiques, violences psychologiques, déni d'opportunité et des ressources, etc.), ii) dans les villages à la recherche de moyens de subsistance (aux champs pour les bois de chauffe, nourritures, etc.) et accès aux services de base (sources d'eau, éducation, etc.), iii) dans les écoles où l'agression sexuelle est citée comme la VSBG plus fréquente, la réussite des filles est de plus en plus conditionnée par des rapports sexuels avec les enseignants. Le mariage précoce et forcé est la forme de VSBG la plus fréquemment enregistrée dans le Sud Irumu. Le mariage précoce est plus alarmant en Nyankunde, Bogoro, Bukiringi et Kasenyi où il est qualifié « d'épidémie». En Walendu Binti, les femmes des miliciens du FRPI vivent actuellement dans les villages, elles sont en insécurité (arrêtées régulièrement par les FARDC et l'ANR). La majorité de ces femmes ont été mariées par force par ces miliciens et en âge mineur (mariage précoce).

2. Théorie du changement :

Implication/engagement actif des parties prenantes communautaires: si les parties prenantes (OSC, autorités locales, leaders communautaires, PNC, ANR, FARDC et FRPI) sont suffisamment impliquées et/ou engagées à la mise en œuvre des interventions de la transformation/changement des pratiques et des normes sociales négatives qui favorisent les VSBG, les VSBG seront réduites.
Si les services d'assistance multisectorielle et juridique sont fonctionnels (prestataires stables, intrants disponibles, etc.) les soutiens et la lutte contre l'impunité aux VSBG seront améliorés.

3. Présentation générale de la stratégie d'intervention et sa justification/pertinence au regard de l'objectif et des effets attendus en matière de stabilisation:

Les interventions proposées par COOPI seront holistiques en respectant la stratégie nationale de lutte contre les VBG, les principes directeurs d'IASC, l'approche du « Do No Harm » et la confidentialité à travers les approches suivantes:
Basée sur l'analyse du Genre :Au début des interventions, l'évaluation sera réalisée pour identifier les personnes et groupes marginalisés, causes socioculturelles de VBG, besoins socioéconomiques de femmes, etc.
Basée sur les droits et autonomisation/résilience de la femme **:** Les femmes sont considérées comme les groupes cibles et bénéficiaires directs; même aux emplois créés par les interventions des OS du programme (≥30%). Afin de promouvoir le droit de la femme, il faut un bon mécanisme de monitoring (alerte et dénonciation) des abus de VBG aux services appropriés pour contribuer à la stabilité de Sud Irumu. Les femmes et filles seront appuyées pour les valoriser à être impliquées à la gestion des projets communautaires pour la stabilisation de villages.
Basée sur la communication pour le changement des comportements (CCC) des pratiques socioculturelles négatives aux VSBG et inégalités de sexes : La CCC aux VSBG et le respect de droits des femmes (inégalité de sexes) seront réalisées au niveau des familles, villages et écoles avec l'approche « Famille, Village, Ecole sans VSGB et Inégalité de sexes ». Cette approche permettra d'améliorer la prévention et la protection contre les VBG. Les groupes d'hommes et clubs scolaires garçons de Pairs Educateurs VSBG seront mis en place pour impliquer les hommes et garçons au changement de pratiques négatives qui favorisent les VSGB pour la masculinité positive.
Approche Communautaire participative et du partenariat au niveau local et provincial **:** avec l'implication de leaders communautaires, autorités locales et de service publics (ex : DIVIGENRE), organisation de société civile-OSC, FARDC, PNC, ANR et FRPI; avec présence des femmes (≥30%). L'action sera intégrée aux associations locales (AL) de société civile pour la CCC et le monitoring de VSBG, aux centres de santé (CS) et autres structures sociales (maison de

femmes-MAF) pour la PEC médicale et psychosociale, aux écoles et centres locaux d'apprentissage pour la réinsertion scolaire, sociale et économique, aux cliniques juridiques de l'ONG Locale-Action Justice Paix (AJP), commissariats de PNC et parquets civiles/militaires locaux pour la prise PEC juridique et judiciaire. Un partenariat de collaboration sera fait avec les services étatiques (BCZS, EPS-INC, PNC, Tribunaux, DIVENRE), tandis que le partenariat de la mise en œuvre des interventions sera mis en place avec :

i) 4 Associations Locales/AL (PACADI-Programme d'Appui et de Coordination d'Action de Développement Intégré des Walendu Binti à Aveba pour 3 groupements de la chefferie de Walendu Binti, GAD-Grande Action pour le Développement des Bahema Boga à Boga pour 7 groupements des chefferies de Bahema Boga, Mitego et Banyali Tchabi, AFM-Association de Filles Mères des Bahema Sud à Kasenyi pour 3 groupements de la chefferie de Bahema Sud, CEMADEF-Centre Multidisciplinaire d'Appui au Développement de la Femme des Andisoma à Nyakunde pour 2 groupements des chefferies d'Andisoma et Walese Vonkutu) pour la CCC, sensibilisation, le monitoring (alerte et dénonciation) et la réinsertion sociale et scolaires des cas de VSBG,

ii) ONG locale-AJP pour accompagner des AL, suivre la PEC médicale, psychosociale et juridique/judiciaire. On utilisera l'expertise de l'ONG Internationale HELPAGE qui a certaines activités SAFE dans la zone pour les femmes âgées et survivantes de VSBG pour accompagner techniquement les AL féminines à la mise en place des activités créatives de SAFE. Les églises et écoles (leaders communautaires), autorités locales, FARDC et FRPI seront impliqués dans la CCC aux VSBG. Ces parties prenantes seront informées et mobilisées sur la stratégie d'interventions.

Basée sur le référencement aux services de base appropriés : Les interventions de l'OS7 seront concentrées sur les volets suivants :

i) Prévention et protection contre les VSBG, ii) Monitoring (alerte précoce et dénonciation) des abus de VSBG, iii) Référencement pour la prise en charge (PEC) multisectorielle-AMS (médicale, psychosociale, la réinsertion scolaire et socioéconomique), iv) PEC juridique et judiciaire pour lutter contre l'impunité des VSBG.

La PEC psychosociale sera plus intégrée aux centres de santé où les infirmiers seront bien formés à la PEC Psychosociale et dans les maisons de femmes/carrefours avec les APS-Assistants Psychosociaux. Dans ces MAF, on y organisera des activités récréatives et créatives innovatrices (ex : SAFE-Safe Access to Fuel and Energie, etc.) pour l'accompagnement psychosocial et la protection des femmes et filles à risque de VSBG à la recherche des moyens de subsistance (bois de chauffe, nourritures, etc.). La PEC juridique/judiciaire sera de proximité à travers les cliniques juridiques et les commissariats locaux de PNC. Des magistrats mobiles seront mis à place pour régulariser les détentions de présumés au niveau des commissariats locaux de PNC.

Basée sur la coordination : Une coordination sera mise à place avec : i) la MONUSCO pour leurs actions dans la lutte contre l'impunité des VSBG et les autres formes de violations de DH, ii) la DIVIGENRE pour la formation et le suivi pour la pérennisation des interventions, iii) le Cluster pour la complémentarité des interventions et/ou à la prise en charge des survivants de VSBG, iv) UNFAP pour la gestion de BDD (DATA MAPPING). Les pools de formateurs de la DIVGERE provinciale seront utilisés pour les formations des Pairs Educateurs VSBG.

Basée sur la transversalité de l'aspect Genre aux autres OS : Pour renforcer le genre dans les interventions des autres OS du programme, les interventions seront basées sur la sécurité et la dignité de personnes vulnérables et/ou marginalisées avec regard particulier sur le respect d'égalité de sexes. Pour renforcer cet aspect, COOPI propose les actions suivantes :

i) <u>Analyse du genre à tous les piliers pendant l'étude de base du programme</u>: définir et intégrer les indicateurs/variables genre au questionnaire d'enquête pour connaître les causes de VBG et besoins/problèmes socioculturels et économiques de femmes au P1, P2, P3, P4., formation des enquêteurs (≥ 30% de femmes),

ii <u>Mécanisme de suivi technique de variables genre aux interventions des OS</u>: formation de

staffs du consortium et autres partenaires de la mise en œuvre (ex: Justice Plus, CFI, etc.), sensibiliser chaque membre du consortium à respecter le genre pendant le recrutement et les emplois créés par leurs interventions (≥30% de femmes aux staffs et emplois créés), sensibiliser à identifier parmi ces staffs, un point focal Genre
iii) Harmonisation des outils genre du programme selon le contexte de la zone,
iv) Mise en place d'une base de données à chaque OS: le cibles et bénéficiaires de chaque OS doivent être désagrégés par sexes, âge et vulnérabilités,
v) Mécanisme de communication de l'aspect genre : analyses de tendance des variables genre aux interventions des OS du programme doivent être réalisées périodiquement par les points focaux Genre et COOPI et, rapportage et présentation de cette tendance aux réunions de coordination du consortium.

4. **La localisation (présentation et justification des zones ciblées par l'objectif spécifique).**

Les interventions de lutte contre les VSBG (OS7) seront réalisées dans les axes accessibles de 15 groupements dans 7 chefferies ciblées par l'AMI, il s'agit de: i) 3 groupements pour la chefferie de Bahema Sud (Bezia, Bandikato, Babiasi), ii) 2 groupements pour la chefferie de Bahema Boga (Rubingo, Kyaboya), iii) 2 groupements pour la chefferie de Bahema Mitego (Bikima, Semiliki/Burasi), iv) 2 groupements pour la chefferie de Banyali Tchabi (Bwakadi Boyo, Balei), v) 3 groupements pour la chefferie de Walendu Bindi (Boloma, Zadhu, Bamuko), vi) 1 groupement pour la chefferie de Andisoma (Sidabo), vii) 2 groupements pour la chefferie de Walese Vonkutu (Zunguluka, Badibulamba). Ces groupements sont sélectionnés suite à l'accessibilité et le nombre des cas de VSBG enregistrés dans ces groupements selon l'analyse des rapports du HCR, de la BDD de l'UNFPA 2016 et des acteurs de VSBG dans la zone (COOPI, INTERSOS, etc.).

5. **Les résultats :**
   a. **Résultat 7.1. La prévalence des VSBG favorisée par les normes et pratiques sociales négatives dans la zone d'intervention est réduite.**

i. Présentation générale du Résultat :

Selon l'analyse genre dans le Sud Irumu, nous avons constaté que plusieurs cas de VSBG sont favorisés par les normes et pratiques sociales (coutumes, croyances, délinquances, ivrogneries, etc.). Pour cela, les interventions proposent de contribuer à : i) former, appuyer et accompagner les communautés locales en impliquant les filles, garçons, femmes et hommes, ii) transformer et/ou changer les normes/pratiques négatives sur le genre à travers la CCC/Sensibilisation, iii) plaidoyer et dialoguer sur le changement des normes positifs au genre en impliquant les filles, garçons, femmes et hommes.

ii. Bénéficiaires et groupes cibles

Bénéficiaires directs du R7.1 sont des animateurs bénévoles étatiques et non étatiques estimés à 528 animateurs (38Fi, 37G, 143Fe, 310Ho), tandis que les bénéficiaires indirects sont environ 40% de populations, y compris les pygmées vivant dans 15 groupements de 7 chefferies d'intervention, soit 252 772 personnes (27%Fi, 24,5%G, 25,5%Fe, 23%H) qui ont bénéficiés de séances de CCC et sensibilisation sur les VSBG.
Les groupes cibles du R7.1 sont: i) Pairs Educateurs VSBG de 15 groupes d'hommes et de 15 clubs/brigades scolaires masculins/féminins (165 animateurs) ii) Animateurs encadreurs et pédagogiques des 4 associations locales/AL (24 animateurs), iii) leaders communautaires (enseignants, pasteurs/prêtres, responsables de société civile) (194 leaders), iv) autorités locales, y compris des services de l'administration publique (chefs de villages, administrateurs du territoire, agents de DIVIGENRE, DIVAS, etc.) (56 personnes), v) officiers de services de sécurité (PNC, ANR), FARDC et FRPI (89 officiers).

iii. Produits

Produit 7.1.1. les connaissances , attitudes et perceptions des parties prenantes (désagrégés par sexe) sont renforcées

Les Activités associées au produit:

A.7.1.1.1. Restructurer 15 groupes d'hommes et 15 clubs/brigades scolaires mixtes (filles/garçons) de Pairs Educateurs VSBG pour la CCC/sensibilisation ; **A.7.1.1.2.** Ateliers de formation 165 Pairs Educateurs VSBG (90 de groupes d'hommes, 75 de clubs scolaires) (90 hommes, 37garçons, 38 filles) sur la pédagogie de CCC, monitoring de protection et référencement des VSBG aux services de base ; **A.7.1.1.3.** Ateliers de formation de 24 animateurs (14Fe) de 4 AL pour encadrement des Pairs Educateurs ; **A.7.1.1.4.** Ateliers de formation sur les lois et conventions nationales et internationales en matière de VSBG et le Genre (Reso1612/1882 du CSNU de : i) 56 autorités locales (16Fe), ii) 194 leaders communautaires (72Fe) (90 pasteurs, 90 enseignants, 14 responsables de société civile), iii) 85 officiers (27Fe) des agents de sécurité (24 PNC, 7 ANR, 54 FARDC) et, iv) 4 officiers de FRPI à partenariat avec les formateurs experts de DIVIGENRE ; **A.7.1.1.5.** Appuyer à matériel et financier (communication, transport, primes, etc.) aux groupes d'hommes, clubs/brigades scolaires et 4 AL et les autres partie prenantes (FARDC, FRPI) ; **A.7.1.1.6.** Encadrement/accompagnement technique de Pairs Educateurs VSBG pour la CCC et monitoring (alerte et dénonciation) des cas VSBG ; **A.7.1.1.7.** Organiser un atelier de formation sur le genre (égalité de sexes) aux staffs de la mise en œuvre des toutes les OS du programme, y compris leurs partenaires (Justice Plus, AJP, CFI, etc.) au début du projet ; **A.7.1.1.8.** Signature du protocole d'accord avec le groupe VJI-Voix de la Jeunesse de l'Ituri pour réaliser les activités socioculturelles et conception de 1 CD/Vidéo ainsi que de messages crieurs et de posters pour la CCC aux VSBG, en langues locales ; **A.7.1.1.9.** Réaliser 30 journées de cinémas mobiles de CCC/sensibilisation aux VSBG ; **A.7.1.1.10.** Réaliser 30 journées socioculturelles scolaires de CCC aux VSBG par VJI ; **A.7.1.1.11.** Réaliser 1 200 séances de CCC porte à porte en familles et milieux scolaires (écoles), ainsi que 180 campagnes de CCC à travers le crieur public par mégaphones pendant les journées des marchés spéciaux « Ventes » par les Pairs Educateurs VSBG ; **A.7.1.1.12.** Réaliser les messages/communiqués sur les VSBG aux PNC, FARDC et FRPI pendant leurs regroupements/parades via leurs officiers, vi) Réaliser 80 émissions/80 spots radio et reprographier une Bande dessinée pour la CCC/éducation aux VSBG, en coordination avec SFCG, **A.7.1.1.13.** Appuyer à matériels de CCC aux VSBG à 4 églises (Catholique, Anglican, CECA/CEE, Eglise de Réveil) ; **A.7.1.1.14.** Mettre en place 15 plans communautaires de CCC/sensibilisation aux VSBG ; **A.7.1.1.15.** Vulgariser les lois nationales de lutte contre les VSBG ; **A.7.1.1.16.** Promouvoir les meilleures/bonnes pratiques sociales dans la lutte contre les VSBG, **A.7.1.1.17.** Informer et sensibiliser la population de la cartographie et responsabilités des services sociaux de base pour la lutte contre les VSBG **; A.7.1.1.18.** Réaliser un atelier de CCC/sensibilisation aux membres du consortium pour le respect du genre pendant le recrutement et les emplois créés par les interventions des OS, au début des interventions (≥30% de femmes staffs et aux emplois créés) ; **A.7.1.1.19.** Mettre en place 14 cadres de plaidoyers et dialogues sur les VSBG (1 par chefferie aux villages et écoles), en impliquant les femmes et filles ; **A.7.1.1.20.** Réaliser 25 forums de plaidoyer sur les VSBG aux autorités, PNC, FARDC (21 forums locaux et 4 forums à Bunia) ; **A.7.1.1.21.** Organiser 42 ateliers de dialogue/palabre sur les VSBG avec les élèves, leaders communautaires (enseignants, pasteurs, représentants de société civile), autorités locales, PNC, FARDC en impliquant les femmes et filles ; **A.7.1.1.22.** Appuyer les initiatives locales de femmes pour le plaidoyer aux chefs coutumiers d'abolir certaines pratiques coutumières qui favorisent les VSBG et les inégalités de sexes.

b. Résultat 7.2. L'accès aux services d'assistance multisectorielle et judiciaire pour les survivants de VSBG est amélioré.

i. Présentation générale du résultat.

Ce résultat permettra de contribuer aux mécanismes communautaires existants déjà dans la zone d'intervention pour les alertes et dénonciations ainsi que le référencement des cas de VSBG aux services appropriés. Les services de sécurité, les FARDC et le FRPI seront aussi impliqués pour l'alerte et la dénonciation des auteurs de VSBG aux institutions judiciaires.
Certaines évaluations dans la zone d'intervention montrent un accès limité aux services étatiques et non étatiques de soutien aux survivants de VSBG. La majorité de certains services de prise en charge des survivants de VSBG dans la zone ne respectent même pas le standard national (stratégie provinciale et nationale de lutte contre les VSBG).
Ce résultat va contribuer à améliorer l'accès aux services d'assistance et/ou prise en charge psychosociale, de la réinsertion scolaire et juridique/judiciaire. Beaucoup de femmes sont analphabètes dans le Sud Irumu, cela entraine plusieurs VSBG dans la zone suite à l'ignorance. Ce résultat va contribuer à diminuer le taux d'analphabétisation des femmes dans le Sud Irumu pour contribuer au changement positif des normes/pratiques sociales aux VSBG.

ii. Bénéficiaires et groupes cibles

Bénéficiaires directs sont les personnes vulnérables estimées à 2 250 personnes (1144Fi, 1066Fe, 30Go, 10Ho) dont 1800 survivants de VSBG et celles souffrant de Trouble de Stress Post Traumatique (PTSD) (700Fe, 1080Fi, 15G, 5H), 450 personnes à besoins spécifiques et celles souffrant de PTSD, y compris les pygmées (366Fe, 64Fi, 15G, 5H).
Les bénéficiaires indirects sont des 48 prestataires bénévoles (20Fe, 28Ho) de services/structures étatiques et non étatiques formés et sensibilisées à lutte contre les VSBG ainsi que 40% de populations de 18 groupements de 7 chefferies d'intervention, soit 252 772 personnes (27%Fi, 24,5%G, 25,5%Fe, 23%H) qui sont informés à la cartographie des services d'assistance.
Groupes cibles du R7.3 sont: i) filles et garçons survivants de VSBG, y compris en mariage précoce (1056cas), ii) filles survivants de VSBG par agents de sécurité, FARDC et FRPI (cas de Res. CSNU 1612) (45 cas), iii) femmes et hommes survivants de VSBG (704cas), iv) femmes en mariage forcé (majoritairement les femmes de FRPI vivant dans les villages) (100cas), v) femmes âgées (150cas), vi) personnes vivant avec handicap (200cas), vii) prestataires sanitaires et assistants psychosociaux-APS (11 infirmiers/7APS), viii) prestataires des services juridiques et judiciaires (10para juristes, 16officiers de police judiciaire-OPJ).

iii. Produits

Produit 7.2.1. Le mécanisme communautaire du monitoring de cas de VSBG est mis en place.
Les Activités associées au produit:
A.7.2.1.1. Mettre en place 15 plans/cadres communautaires et scolaires de monitoring (alerte et dénonciation) des VSBG dans les villages et en milieux écoles aux services de sécurité (PNC, FARDC), en respectant la confidentialité ; **A.7.2.1.2.** Mettre en fonction 15 points/centres d'appel téléphonique pour les alertes et dénonciations précoces de cas VSBG aux PNC et FARDC en respectant la confidentialité (appuyer les moniteurs/Pairs Educateurs de cadres communautaires et scolaires à matériels et autres moyens de base) ; **A.7.2.1.3.** Collecte, vérification et documentation de cas VSBG en utilisant les fiches standards **A.7.2.1.4.** Suivre et vérifier l'assistance des cas de VSBG dénoncés aux PNC et FARDC ; **A.7.2.1.5.** Mettre à place le système de suivi et de la gestion (BDD) des variables genre des OS du programme avec un point focal genre à chaque OS ; **A.7.2.1.6.** Réaliser les ateliers de l'analyse et communication de tendance des VSBG avec les communautés (autorités, y compris DIVIGENRE, leaders, PNC, ANR,

FARDC) et du genre avec les membres du consortium. Ces ateliers seront bimensuels à la chefferie, semestriels à Bunia et pendant les réunions de coordination du consortium.

Produit 7.2.2. Les survivants de VSBG ont accès à une prise en charge.

Les Activités associées au produit:

A.7.2.2.1. Cartographie des 8 structures de santé appuyées par les autres acteurs pour référencement des survivants de VSBG à la PEC médicale ; **A.7.2.2.2.** Signature de protocole d'accord avec 8 structures de santé via les BCZS pour la PEC Psychosociale ; **A.7.2.2.3.** Appuyer/approvisionner 8 structures de santé et 7 MAF à matériels, fournitures et fiches essentiels pour la PEC psychosociale de survivants VSBG sans stigmatisation ; **A.7.2.2.4.** Réaliser l'identification de 1800 survivants VSBG et 450 personnes à besoins spécifiques/marginalisées désagrégés par sexes et âges pour diminuer la stigmatisation des survivants de VSBG ; **A.7.2.2.5.** Réaliser la PEC psychosociale (écoutes, counseling, entretiens et suivi psychosociaux) individuelle des survivants de VSBG et des personnes à besoins spécifiques (diminuer la stigmatisation des survivants de VSBG), en respectant la confidentialité ; **A.7.2.2.6.** Réaliser le référencement des cas de moins de 72 heures et de fistules post VS aux structures sanitaires appropriées pour la PEC médicale **; A.7.3.1.7.** Mettre en place un système de gestion de données interne et externe avec UNFPA, **A.7.2.2.8.** Appuyer 7 AL féminines et mixtes à aménager et équiper 7 maisons de femmes vulnérables (MAF) ; **A.7.2.2.9.** Appuyer 7AL féminines et mixtes à organiser les cours d'alphabétisation et autres activités thérapeutiques des survivants de VSBG et aux autres femmes vulnérables de la communauté (diminuer la stigmatisation des survivants de VSBG) pour la réinsertion sociale ; **A.7.2.2.10.** Appuyer 7 AL féminines et mixtes à mettre en place et/ou réaliser les activités « SAFE-Safe Accès to Fuel and Energie/Accès Sécuritaire au Combustible et Energie » comme activités créatives innovatrices dans les MAF pour la protection des femmes et filles à risque des VSBG à la recherche des moyens de subsistance (bois de chauffe, nourritures, etc.). COOPI va prioriser les AL féminines et mixtes déjà actives dans la zone telles que : CEMADEF à Nyakunde, AFM à Kasenyi, GAD à Boga, PACADI à Aveba seront directement prioritaires aux activités SAFE ; **A.7.2.2.11.** Réaliser les médiations et la réunification de femmes, filles survivants de VSBG et enfants (cas d'enfants issus de viol) qui ont été rejetées par leurs familles, **A.7.2.2.12.** Réaliser le référencement des survivants VSBG et personnes à besoins spécifiques, y compris les pygmées à l'OS6 pour la réinsertion socioéconomique en respectant la confidentialité, **A.7.2.2.13.** Cartographie de 15 écoles primaires/secondaires et signature de protocole d'accord avec ces écoles pour la réinsertion scolaire ; **A.7.2.2.14.** Réaliser le référencement de 265 filles survivantes de VSBG et 45filles/30garcons avec handicap pour la réinsertion scolaire en respectant la confidentialité des survivants de VSBG, **A.7.2.2.15.** Réaliser les subventions à 15 écoles pour faciliter la réinsertion scolaire et la protection sociale en milieux scolaires de filles survivantes de VSBG et autres enfants vulnérables des communautés ; **A.7.2.2.16.** Atelier de formation de 11 infirmiers (5Fe) et 7 APS (7Fe) pour la PEC psychosociale ainsi que de 14 animateurs pédagogiques/formateurs (4Fe) pour les cours d'alphabétisation et encadrement des activités SAFE ; **A.7.2.2.17.** Appuyer le suivi des cours d'alphabétisation et des activités SAFE par l'expertise spécialisée ; **A.7.2.2.18.** Réaliser les études socioéconomiques pour les activités SAFE en amont pour choisir 7 filières d'activités SAFE pertinentes et à besoins des femmes et filles dans chaque chefferie d'intervention. COOPI priorisera les filières d'activités SAFE pour les moyens de subsistance et de protection environnementale (ex : foyers améliorés, fabrication de briquettes pour les bois de chauffe, etc.) ; **A.7.2.2.19.** Appuyer ONG-AJP à aménager et équiper 5 cliniques juridiques au niveau local ; **A.7.2.2.20.** Appuyer AJP à organiser 22 cliniques juridiques mobiles mensuelles ; **A.7.2.2.21.** Former 5 paras juristes (3Fe) pour le counseling, éducation et sensibilisation juridique sur les VSBG ainsi que l'accompagnement et monitoring juridique des cas de VSBG ; **A7.2.2.22.** Signature de protocole d'accord avec 8 commissariats de PNC (Bogoro, Kasenyi, Kagaba, Aveba, Boga, Tchabi, Nyakunde, Ofaye) ; **A.7.2.2.23.** Coordination avec OIM (OS5) pour

la formation de 16 OPJ (5Fe) à la technique de la PEC juridique des VSBG ; **A.7.2.2.24.** Appuyer 8 commissariats PNC à papeterie et le frais pour faciliter le transport pendant l'arrestation et le transfert de présumés (transport, restauration, hébergement, etc.) à la prison de Bunia ; **A.7.2.2.25.** Faciliter les missions régulières d'un magistrat du Tribunal de paix d'Irumu à Bunia et du parquet militaire de Gety pour régulariser les détentions de présumés au niveau des commissariats de PNC en attendant les audiences foraines ; **A7.2.2.26.** Appuyer le Tribunal de paix d'Irumu à Bunia à organiser 4 audiences foraines en respectant la confidentialité des survivants de VSBG. Ces audiences foraines seront complémentaires avec les autres audiences foraines des projets de COOPI et autres acteurs, en cours dans le sud Irumu.

Produit 7.2.3. Le mécanisme de la coordination de lutte contre les VSBG dans le Sud Irumu, est amélioré.

Les Activités associées au produit:

A.7.3.4.1. Appuyer DIVIGENRE-Bunia à réaliser les réunions et cartographie mensuelles des acteurs de lutte contre les VSBG ; **A.7.3.4.2.** Réaliser les supervisions et/ou les suivis mensuels conjoints et 2 enquêtes sur les Connaissances Attitudes Pratiques (CAP) aux VSGB et au Genre (égalité de sexes) dans les autres OS du programme, avec la DIVIGENRE. Ces enquêtes CAP doivent être couplées aux évaluations/études du programme sous le lead d'UNHABITAT ; **A.7.3.4.3.** Mettre un cadre de coordination avec la MONUSCO pour les interventions de lutte contre l'impunité de VSBG (audiences foraines, etc.) ; **A.7.3.4.4.** Participer activement aux réunions de coordination avec les groupes de lutte contre l'impunité de la MONUSCO ainsi que du cluster protection ; **A.7.3.4.5.** Collecter/recenser et archiver les témoignages de pratiques socioculturelles positives de communautés aux VSBG et inégalité de sexes pour la capitalisation d'intervention ; **A.7.3.4.6.** Réaliser 16 ateliers de restitution sur les bonnes pratiques et le rapport d'enquête de CAP aux VSBG et Genre au niveau des chefferies (14 ateliers) et au niveau de la province/Bunia (2 ateliers).

6. L'intégration transversale du genre dans l'objectif spécifique :

La note du « Gender mark » pour les interventions de l'OS7 est auto évaluée à «Note 3» ; cela se justifie par le fait que ces interventions visent à répondre principalement aux besoins des femmes et filles survivants de VSBG. De l'identification et la préparation des interventions, le projet a intégré l'aspect genre où les femmes et les filles ont été consultées pendant les focus d'analyse de besoins avec les hommes et garçons. Une analyse importante sur le genre a été réalisée pour les causes et la dynamique des conflits dans le contexte de la zone d'intervention. Pendant la mise en œuvre, les résultats et les interventions de l'OS7 répondent aux besoins de VSBG. La base de données des populations bénéficiaires sera désagrégée par sexe et âge. La stratégie va promouvoir la participation équitable de sexes en CC et sensibilisation ainsi qu'au personnel du projet et tous les animateurs des partenaires locaux où au moins 50% de bénéficiaires seraient de femmes. Les formations sur le genre seront organisées aux bénéficiaires. Les interventions vont appuyer les associations féminines pour l'autonomisation et sécurité des femmes à travers les activités de réinsertion scolaire, sociale et économique. Avant l'appui direct aux bénéficiaires, les risques d'insécurité aux femmes et filles seront évalués pour éviter le Do No Harm. Les données statistiques et/ou les indicateurs du cadre logique des interventions de l'OS7 sont désagrégées par âge et par sexe. Dans le cadre logique, il y a des résultats, produits et activités uniquement pour le changement en termes d'égalité de sexes en respectant la stratégie nationale de lutte contre les VSBG et les lois/conventions sur les résolutions de Conseil de sécurité des Nations Unies pour le genre (1325,1888, 1612, etc.). Plus de 80% du budget d'interventions de OS7 est pour la promotion de l'égalité de sexes et l'autonomisation des femmes.

7. **L'articulation (stratégique et opérationnelle) de l'objectif spécifique aux autres objectifs spécifiques :**

Un mécanisme d'articulation de l'OS7 avec les autres OS et/ou piliers du projet sera mis en place :

i) articulation avec le Pilier 1 pendant les dialogues et/ou causeries communautaires avec les autorités locales, leaders communautaires et miliciens de FRPI ainsi qu'avec les radios communautaires appuyés et/ou installées dans les communautés avec les interventions de l'OS1 pendant la CCC, sensibilisation, plaidoyer et analyse de tendance sur les VSBG.

ii) articulation avec le Pilier 2 pour le monitoring (alerte et dénonciation) des cas de VSBG et sensibilisation sur les VSBG par les PNC et les FARDC. La formation des OPJ de PNC et des OMP/magistrats du parquet civile et militaire (FARDC) pour les services de soutien judiciaire des survivants de VSBG.

iii) articulation avec le Pilier 3 pour la CCC, sensibilisation et le plaidoyer sur les VSBG et ainsi que le monitoring (alerte et dénonciation) des cas de VSBG par les autorités locales. L'accès aux services sociaux de base où les survivants de VSBG sont référés dans les services étatiques (PNC, tribunaux, écoles, etc.) pour le soutien approprié (médical, psychosocial, judiciaire et la réinsertion scolaire).

iv) articulation avec le Pilier 4 pour la réintégration/réinsertion socioéconomique par référencement des survivants de VSBG et autres femmes à besoins spécifiques.

L'articulation principale est la transversalité de l'aspect Genre à tous les autres OS du programme. COOPI propose les actions suivantes pour le respect d'égalité des sexes aux interventions des OS du programme: i) analyse du genre à tous les OS pendant l'étude de base du programme, ii) Mécanisme de suivi de variables genre aux interventions des OS en formant et sensibilisant les membres du consortium et ses partenaires (ex: Justice Plus, CFI, etc.) à respecter le genre pendant le recrutement et les emplois créés, iii) harmonisation des outils genre du programme, iv) mise en place d'une base de données désagrégées par sexe à chaque OS, v) mécanisme de communication de l'aspect genre à travers les analyses et rapportage de tendance de l'aspect genre aux interventions des OS.

b) Stratégie d'engagement politique et de mobilisation

1. **analyse des acteurs locaux, provinciaux, nationaux et/ou régionaux (« actors mapping »):**

Parmi les cinq dynamiques de conflit décrites touchant la zone d'intervention, le projet aborde directement quatre dynamiques à savoir la dynamique sécuritaire liée à l'activisme du groupe armé FRPI, la dynamique foncière et identitaire, incluant le phénomène des flux migratoires du Kivu, la dynamique des ressources naturelles et la problématique des VSBG. Quant à la dynamique régionale, elle touche les quatre autres dynamiques. L'analyse des acteurs locaux, provinciaux et nationaux voire régionaux se fera à la lumière de ces quatre éléments essentiels du conflit.

Par rapport à la dynamique sécuritaire liée à l'activisme du groupe armé FRPI, les groupes d'acteurs-clés sont :

Les éléments du FRPI (officiers supérieurs, chefs spirituels, combattants, etc.) : Leur rôle en faveur du conflit s'exprime en termes de recrutement de nouveaux éléments, poursuite des exactions sur la population civile et prise en otage de leurs affiliés qui veulent embrasser la démobilisation. Leur position actuelle est d'accepter la démobilisation seulement si une réponse positive est réservée à leur cahier de charges. Ils ont intérêt à faire partie du FRPI en tant que groupe d'autodéfense qui a fait ses preuves comme allié du gouvernement en face de l'UPC (Union des Patriotes Congolais) et des armées étrangères (UPDF de l'Uganda et mercenaires rwandais) lors de la guerre de l'Ituri. Selon eux leur mission de protection et défense de l'intégrité territoriale tant sur le plan de l'ETD (Walendu Bindi) qu'au niveau des limites frontalières demeure encore justifiée. Pourtant à la phase actuelle, à défaut de garantie

de l'amnistie de la part du Gouvernement, leur intérêt est d'échapper à la justice et de survivre. Néanmoins, compte tenu aussi du soutien dont ils bénéficient de la part d'une partie de la population, ils auront un grand rôle à jouer en faveur de la paix, en acceptant la négociation et la démobilisation sur base d'un compromis au regard de leur cahier de charges.

Certains leaders communautaires Walendu Bindi et certaines parties de leur communauté : Leur rôle dans le conflit s'observe par le fait qu'en certains moments et avec différentes nuances d'opinion ils soutiennent ouvertement ou indirectement le FRPI et leurs cahiers des charges. Leur position est qu'il faut une réponse au cahier des charges du FRPI et ils encouragent la récupération des terres perdues par leur communauté par le passé. Leur rôle positif pour la stabilisation est la facilitation des contacts et négociations avec les miliciens. Ils auront aussi le rôle fondamental de convaincre leur base à adhérer à la stabilisation et à embraser de nouvelles relations avec les autres communautés.

Certains députés provinciaux et nationaux originaires de la chefferie des Walendu Bindi : Ils semblent parfois soutenir les revendications du FRPI pour sauvegarder leur électorat. Leur position est qu'il faut promouvoir le dialogue avec le FRPI dans le but d'analyser les options pour répondre à leur cahier de charge, tout en renforçant la confiance entre les élus de la région et leurs bases pour un meilleur positionnement politique. Leur rôle en faveur de la stabilisation est la facilitation des négociations entre le FRPI et le Gouvernement Provincial et Central.

Certains officiers militaires au niveau local, provincial et national : Leur rôle dans le conflit s'exprime par le fait que les opérations militaires contre le FRPI seraient insuffisantes ou non complétement efficaces. En même temps, selon une partie de la population, ils chercheraient à poursuivre dans le conflit des intérêts d'enrichissement personnel. Leur position officielle est que le FRPI doit être combattu et anéanti. Toutefois, pratiquement il s'agirait pour eux de maintenir la zone opérationnelle le plus longtemps possible pour continuer à profiter des bénéfices liés à la maintenance d'une telle zone (par exemple, le bétail volé par le FRPI aux communautés Hema et les moyens de fonctionnement de la zone opérationnelle Sud – Irumu), tout en s'adonnant au trafic des ressources naturelles commercialisées illégalement dans la région (or, poisson, bois, etc.). Néanmoins leur rôle en faveur de la stabilisation est de se dissocier de leurs intérêts particuliers pour assumer pleinement leur mission de protection de la population et annihiler le FRPI.

Par rapport à la dynamique foncière et identitaire :

A cet égard on constate la présence d'un nombre d'acteurs, notamment les populations Hema (les concessionnaires et éleveurs), en opposition aux populations Lendu généralement agricultrices, les services des affaires foncières, le cadastre, la justice et les chefs des chefferies et secteurs, ainsi que les populations immigrées.

Le conflit majeur et plus ancien qui se répercute sur d'autres dynamiques foncières et identitaires dans la zone est celui entre la communauté Bahema Sud et la communauté Lendu Bindi. La première exprime un mécontentement grandissant du fait que les localités Nombe, Lakpa et Lagabo sont devenues aujourd'hui un sixième groupement de fait de la chefferie Walendu Bindi, alors qu'ils les considèrent comme leur patrimoine foncier. Leur intérêt est de récupérer l'autorité administrative sur ces terres. Leur rôle en faveur de la stabilisation est d'être disposé à dialoguer pour trouver des compromis à la situation. De l'autre côté, la communauté Lendu Bindi exprime des positions fermes sur les questions des terres et des limites administratives qui n'ont pas permis jusqu'à présent d'entamer des négociations ou de faciliter une médiation. Leur position est qu'ils ne font que récupérer leur héritage ancestral ; elles seraient aussi motivées par l'intérêt de se positionner pour l'exploitation des ressources naturelles (terre, lac, ressources minières et pétrolières). Le rôle de cette communauté pour la stabilisation et la paix passe à travers leurs notables qui sont très écoutés par la base.

A l'égard spécifiquement de la problématique liée aux flux migratoires du Kivu et la cohabitation entre ces populations et les autochtones, les acteurs clés sont :
Les communautés rwandophones dites Banyabwisha : Elles s'organisent en vase clos en dehors des communautés où elles sont installées, ne respectant pas l'autorité locale et réclamant un groupement administratif à eux. Leur intérêt serait l'acquisition de terres fertiles en vue de leur installation définitive dans la zone pour en tirer des bénéfices exclusifs, sans participation des communautés autochtones. Leur rôle potentiel pour la paix et la stabilisation serait de s'installer sans ambitions politiques et dans un climat d'ouverture avec les autochtones. Parmi les Nande, on retrouve les déplacés de guerre de la zone de Beni, suite aux hostilités des présumés ADF NALU, et les migrants économiques qui sont en quête de nouvelles terres dans la zone.

Certains chefs coutumiers de Walese Vokuntu, Banyali Tchabi, Bahema Mitego et Bahema Boga :
Leur rôle en faveur de conflit serait l'octroi de terre à vil prix, au mépris des procédures en la matière et pour un enrichissement personnel. Leur position est qu'ils ne vendent pas réellement les terres mais réclament seulement le droit coutumier pour l'occupation temporaire de ces terres par les exploitants. Leur rôle pour la stabilisation et la paix sera de jouer le franc jeux dans l'octroi de terres en respectant les procédures administratives et légales à la matière.

Le « lobby rwandophone », dont on retrouve des éléments dans l'Armée, la Police et certaines administrations de l'Etat : Leur rôle dans le conflit serait le soutien vis-à-vis de nouveaux arrivants qui sont de leur expression linguistique. Certains sembleraient entretenir la migration des populations provenant de Masisi, Rutsuru et Kalehe vers l'Ituri avec l'intérêt d'augmenter l'effectif des Banyabwisha dans la région. Leurs intérêts porteraient autour de la sécurisation de l'espace géographique dans la zone surtout que dans leurs territoires de provenance il se pose les problèmes de démographie galopante et de la rareté de terre due entre autres à l'occupation par des grands propriétaires terriens. Leur rôle potentiel pour la stabilisation et la paix sera d'encourager les immigrés à trouver un modus vivendi plus constructif avec les populations autochtones.
Certaines autorités politico-administratives du Nord Kivu et Sud Kivu : Leur rôle en faveur de conflit serait le fait qu'elles délivrent des feuilles de route aux migrants pour s'installer dans la zone, sans se concerter avec leurs paires de l'Ituri. Leur position officielle est que les documents utilisés par ces derniers sont des faux, néanmoins leur intérêt est de voir le Nord et le Sud Kivu se désengorger face à la plus grande poussée démographique. Leur rôle potentiel en faveur de la stabilisation et de la paix serait de démarrer une concertation avec les autorités de la Province et du territoire pour définir une stratégie interprovinciale pour la gestion des mouvements des populations.
Par rapport à la dynamique liée à l'exploitation de ressources naturelles
La zone du Sud Irumu est riche de ressources naturelles qui attirent les intérêts de groupes divers aussi en relation à la dynamique régionale. Parmi ces groupes le FRPI joue un rôle en raison de sa présence dans les mines et du trafic transfrontalier d'armes et munitions par la frontière RDC-Ouganda, les ADF/NALU et certains entrepreneurs de conflits. D'autres acteurs concernés seraient certains opérateurs économiques qui opèrent hors la loi et certains chefs coutumiers des chefferies concernées qui s'engagent dans la vente des terres et ressources. Les populations pygmées dans les zones forestières sont victimes de ces transactions illégales car elles sont privées de leur espace naturel et des moyens de subsistance traditionnels. Leur contribution pour la stabilisation est différenciée selon le rôle qu'ils occupent.
En relation à la problématique des VSBG dont les femmes et filles de la zone sont les victimes
Les acteurs principaux sont les miliciens du FRPI qui commettent des actes de violence sexuelle contre les femmes des communautés opposées lors de leurs attaques, en utilisant le viol comme arme de guerre. D'autres acteurs également importants sont certains militaires ou officiers de la

PNC et certains hommes ou jeunes des mêmes communautés qui commentent des actes similaires ; ces comportements trouvent leur cause dans différents facteurs, notamment la persistance de normes culturelles discriminatoires à l'égard des femmes/filles et d'un rôle subalterne par rapport aux hommes et garçons, l'ignorance de la loi, l'impunité et la précarité des moyens d'existence[16].

2. **stratégie d'engagement et de mobilisation de chacun des types/catégories d'acteurs présentés dans l'analyse (« actors mapping ») :**

Les éléments du FRPI (officiers supérieurs, chefs spirituels, combattants, etc.) : le projet engagera le FRPI directement dans le processus de dialogue, en facilitant leur participation aux barza communautaires, tout en les sécurisant lors des rencontres. Cette approche permettra d'assurer l'inclusion du dialogue. De plus, le projet mènera une négociation directe avec eux pour les encourager à abandonner leurs revendications, se démobiliser et retourner à la vie civile. Ce processus sera mené avec l'implication des notables de la communauté Walendu Bindi, des autorités politico-administratives du Territoire et des ETD concernées, ainsi qu'avec les FARDC et la Section DDR de la MONUSCO.

Leaders communautaires Walendu Bindi : En considération de l'influence de ces acteurs politiques locaux sur les communautés respectives, ils seront constamment engagés dans le plaidoyer pour la pacification au regard de la problématique foncière et identitaire et du phénomène FRPI. De plus, ils seront associés au processus de dialogue et aux différents exercices de diagnostic local. Au sein des différents Objectifs, ils recevront des formations sur différentes thématiques (entre autres le « leadership cohésif », la coordination et concertation pour la prise de décisions, la communication). Ces initiatives leur permettront de renforcer leurs capacités pour assumer pleinement leur rôle en tant que leaders locaux inclusifs et promoteurs de la paix, en fédérant leurs communautés autour de la pacification avec les communautés voisines.

Les chefs coutumiers des communautés Bahema Sud et Walendu Bindi : spécifiquement en ce qui concerne les conflits identitaires et fonciers entre ces deux communautés, ces autorités seront directement engagées dans un processus de médiation des conflits pour les amener à renoncer à leurs respectives revendications en acceptant un compromis qui contribuera à rétablir des relations de confiance entre les deux communautés. En même temps, les barza communautaires permettront de récolter des informations additionnelles sur les différentes raisons des conflits entre les deux communautés afin de contribuer à identifier des pistes de solution. Le projet bâtira sur les résultats du projet « Dialogue Communautaire » de la Section CAS de la MONUSCO.

Chefs coutumiers des chefferies Walese Vokuntu, Banyali Tchabi, Bahema Mitego et Bahema Boga : comme pour les autres leaders locaux, ils seront associés aux activités de dialogue et de formation sur le leadership cohésif ; tous ces acteurs recevront aussi un renforcement de capacités dans le domaine de la redevabilité (par exemple, avec des formations sur la gestion et fourniture de services publics, l'élaboration et mise en œuvre de budgets participatifs, la communication, la mobilisation des ressources) et seront appuyés dans la mise en place de mécanismes d'information et participation des citoyens. Cela aboutira à un changement de leur attitudes et pratiques : ils seront en mesure de fédérer les communautés autour d'intérêts partagés, ainsi que d'assurer plus de transparence et redevabilité dans la gestion de la chose publique, avec un impact positif à l'égard de la résolution des conflits liés à l'immigration et à l'exploitation des ressources naturelles.

Certains députés provinciaux et nationaux originaires de la chefferie des Walendu Bindi : les députés provinciaux participeront également à la formation sur le « leadership cohésif » et

[16] Les civils restent les principaux auteurs de VSBG (42%), suivis des miliciens de FRPI (38%) et d'autres acteurs (FARDC, PNC, etc.- 20%). « Analyse contextuelle de la dynamique sur les violences sexuelles et basées sur le genre dans le Sud Irumu, Ituri », COOPI Bunia, Mission Conjointe du Consortium dans le Sud Irumu, octobre 2016.

seront directement impliqués lors de l'organisation de la table ronde avec les autorités au niveau provincial pour trouver des solutions aux conflits. Le projet les engagera aussi dans le plaidoyer auprès des institutions provinciales (notamment l'Assemblée Provinciale) et nationales.

Certains officiers militaires au niveau local, provincial et national : un certain nombre d'officiers au niveau local seront associés aux formations dans le cadre de l'OS1 et de l'OS5, ce qui permettra de renforcer leur redevabilité en tant qu'officiers de l'Etat au service des populations ; leur engagement sera aussi recherché pour faciliter la prise de contact avec le FRPI, selon le besoin.

Les communautés rwandophones dites Banyabwisha : leur participation aux activités du projet sera fortement encouragée surtout dans les activités de dialogue (OS1) et dans les activités de relance économique de l'OS6, dans le but de contribuer à établir de nouvelles modalités de cohabitation et collaboration entre ces communautés et les communautés locales. Au début de l'intervention le projet prévoit approfondir la compréhension de cette communauté, ses valeurs et pratiques afin de faciliter l'identification d'un terrain d'entente avec les communautés locales.

Sur cette base, des efforts seront menés en concertation avec les autorités locales et provinciales- pour impliquer les leaders des communautés rwandophones dans des actions de plaidoyer auprès des éléments appartenant au « lobby rwandophone » afin qu'ils contribuent à encourager l'intégration locales des communautés immigrées.

Certaines autorités politico-administratives du Nord Kivu et Sud Kivu : le projet compte engager les chefs locaux, l'Assemblée Provinciale, les leaders politiques provinciaux de l'Ituri dans des discussions approfondies sur la problématique de l'immigration dans le but de faciliter le rapprochement avec les autorités du Nord et Sud Kivu et poser les bases pour une meilleure concertation dans la gestion des flux migratoires des populations des Kivus vers le Sud Irumu et, si possible, vers d'autres zones de la Province touchées par des problématiques similaires (par exemple, le territoire de Mambasa).

Acteurs impliqués dans la dynamique liée à l'exploitation de ressources naturelles : ces acteurs seront directement mobilisés dans le cadre de l'OS3. En plus des services étatiques ayant les mines dans leur attribution, le projet engagera les acteurs économiques locaux impliqués dans cette dynamique de conflit à travers la FEC (Fédération d'entreprises du Congo), les chefs coutumiers et les autres autorités locales des chefferies concernées. Le renforcement de leurs capacités sur les aspects du leadership cohésif, la redevabilité et la gestion des services publics leur permettra de jouer un rôle positif dans la résolution des questions liées à l'exploitation des ressources naturelles.

Acteurs clés de la problématique des VSBG : Ces acteurs seront ciblés et engagés surtout dans le cadre de l'OS7 à travers les différentes activités prévues. Tous les autres OS contribueront directement à leur engagement pour la transformation de cette typologie de conflit à travers des actions de sensibilisation, renforcement des connaissances et capacités, et plaidoyer, selon la pertinence pour chaque Objectif et à l'égard des différents groupes d'acteurs concernés. Tout au long du projet les femmes/filles seront également mobilisées pour renforcer leur autonomisation et participation dans les processus de prise de décisions.

c) Ancrage/appropriation institutionnelle, durabilité/stratégie de sortie et renforcement de capacités

1. La participation du Gouvernement Provincial et National et des autorités locales dans la mise en œuvre du projet, par objectif spécifique (Stratégie Compacte):

Afin de s'assurer de l'appropriation institutionnelle des résultats de l'intervention pour une durabilité et un impact après le projet, le consortium sous le lead d'UN-HABIATAT fera participer à la mise en œuvre du projet les principaux acteurs institutionnels dans la zone, à

savoir le Gouvernement Provincial et les autorités locales. Les institutions étatiques nationales seront également impliquées surtout dans le cadre du plaidoyer.
Il sera également question dès le début du projet de signer des engagements avec les autorités compétentes au niveau local et provincial pour définir les responsabilités de toutes les parties prenantes au projet. Ces engagement détermineront le niveau d'implication et l'apport de la partie nationale pour la réussite du projet ainsi que les conditionnalités pour la mise en œuvre de certaines activités, notamment la construction des bâtiments pour la PNC, pour l'Administration foncière, la mise en place de AGR .Ces engagements seront déposés au territoire et transmis au niveau provincial pour en assurer le suivi et le respect.
Cet ancrage institutionnel au sein de chaque objectif se réalisera de la manière suivante:
Pour un soutien accru et inclusif à la stratégie de stabilisation dans la zone : la participation des institutions provinciales et territoriales au processus du dialogue démocratique (barza communautaires, tables rondes, conférences inclusives, activités de Cadre de Concertation) et l'appui des autorités coutumières au bon fonctionnement de la CFI dans leurs entités respectives ainsi que le vote d'un Edit portant insertion de la CFI dans le budget de fonctionnement de la Province seront nécessaires.
Pour une bonne amélioration de la gouvernance dans la zone d'intervention : un accompagnement du gouvernement provincial et national sera nécessaire sur divers aspects notamment le déploiement du personnel technique et administratif pour assurer le fonctionnement permanent de la brigade foncière de Kasenyi.
Le renforcement du fonctionnement des ETD et l'amélioration de la qualité des services des chefferies et secteur seront basés sur un ancrage institutionnel avec les autorités locales, provinciales et nationales en charge de la décentralisation sur le fonds de la loi organique N⁰ 08/016 du 7 octobre 2008, portant composition, organisation et fonctionnement des entités territoriales décentralisées et leurs rapports avec l'Etat et les Provinces.
Le renforcement de la gouvernance sécuritaire au niveau des chefferies connaitra la participation des partenaires gouvernementaux par une collaboration étroite avec les Conseil de Sécurité de Proximité (CLSP) qui sont les structures de coordination et planification en matière de sécurité regroupant les autorités politiques, les prestataires de sécurité ainsi que la société civile en vue d'améliorer la collaboration et la redevabilité entre les autorités en charge de la sécurité et les populations.
L'implication de différents services étatiques locaux, en particulier les services de la Jeunesse, Affaires Sociales, Genre, Développement Rural et Plan, dans toutes les phases de la mise en œuvre (identification, exécution, suivi des activités et des résultats) dans les différents volets d'intervention contribueront efficacement au renforcement de La cohésion sociale et la résilience communautaire. Les autorités seront mobilisées pour exonérer les AGR des jeunes à risque (pendant au moins deux ans après le projet) et les MUSO de taxes ; mais aussi pour livrer aux MUSO les autorisations et la reconnaissance nécessaires à leur fonctionnement (au niveau du territoire et de la province).
Pour une bonne réduction du niveau de Violence Sexuelle et Basée sur le Genre (VSBG) dans la zone prioritaire l'encrage institutionnel sera basé sur les documents de politique tant nationale que provinciale (Stratégie nationale de lutte contre la violence basée sur le genre, Stratégie de communication pour le changement de comportement dans le cadre de la lutte contre les VSBG dans l'ex-Province Orientale) qui serviront de toile de fond dans le cadre de l'approche multisectorielle dans la lutte contre le VSBG.

2. **Présentation de la stratégie (approches, méthodes, ressources) en matière 1) de durabilité/viabilité financière, organisationnelle et institutionnelle et 2) de renforcement de l'appropriation de l'intervention et de ses acquis par les acteurs (gouvernementales et ONG) au niveau local, provincial et national :**

2.1. **Présentation de la stratégie (approches, méthodes, ressources) en matière de durabilité/viabilité financière, organisationnelle et institutionnelle :**

Le projet aura une durée relativement courte de deux ans et devra ainsi relever le défi de la durabilité dès son lancement. Il s'agira de s'assurer que les participants ont la capacité, la motivation et les ressources nécessaires pour pérenniser les acquis et les changements positifs initiés au cours de la mise en œuvre du projet. Les conditions pour cela (par exemple, besoin en ressources, en temps, en partenariats…) seront discutées avec les participants dès le démarrage du projet et mis à jour, si nécessaire, durant l'intervention. Notamment, le plan de sortie qui sera développé avec les parties prenantes indiquera les responsabilités attendues pour la pérennisation des résultats. Cette approche participative sera accompagnée d'une analyse des résultats du suivi et évaluation qui mettra en exergue l'avancée des solutions de paix et les besoins en investissement pour chaque solution afin que celle-ci soit durable.
L'atteinte des résultats du projet constitue le premier gage pour la durabilité et la viabilité des effets du projet. Tout au long de la mise en œuvre, des efforts continus seront fournis pour aboutir aux résultats escomptés avec une forte implication des différentes parties prenantes, afin d'assurer que la paix soit atteinte dans la plus grande inclusion. A cet effet, pendant la réalisation de toutes les activités, toutes les parties prenantes participeront à la mise en place des mécanismes pour atteindre la paix et ensuite la sauvegarder, même après la fin du projet.
Les activités du projet mettront en place des mécanismes de résolution des problèmes locaux (ex. mécanismes de dialogue entre communautés, autorités locales et autres parties prenantes, d'autres mécanismes entre les différentes communautés existantes dans la zone, etc.) ; ces mécanismes seront rodés dans la vie du projet avec des actions pour leur appropriation par les communautés elles-mêmes. Le projet renforcera les capacités des bénéficiaires en leur donnant les compétences et les moyens matériels pour permettre de pérenniser le fonctionnement des mécanismes lancés avec le projet.
Le projet cherchera également à poser les bases pour un changement de comportement sur le long terme à travers l'identification de solutions concrètes aux moteurs violents des conflits (processus de dialogue) et la transformation de certaines pratiques et normes socio-culturelles potentielles de conflit et discrimination au sein de la communauté. Ceci se fera à travers des formations, sensibilisations, et par l'engagement et la responsabilisation des hommes et des femmes, ainsi que la promotion du rôle positif des jeunes et des femmes dans la société. L'approche de facilitation promue par le projet privilégiera le travail à travers les structures de gouvernance existantes. Ces dernières seront renforcées, professionnalisées, fédérées et mises en réseau pour une plus grande efficacité, durabilité et un effet multiplicateur potentiel. Le renforcement des capacités, le transfert des compétences et la responsabilisation seront le leitmotiv de toute la stratégie d'intervention. Ainsi, les services étatiques, la société civile et la communauté seront, de manière systématique, impliqués dans la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de l'intervention. L'autonomisation des structures communautaires, des jeunes et des femmes sera aussi favorisée pour assurer la durabilité des acquis du projet réalisé.

2.2. **Présentation de la stratégie (approches, méthodes, ressources) en matière de renforcement de l'appropriation de l'intervention et de ses acquis par les acteurs (gouvernementales et ONG) au niveau local, provincial et national :**
Le but général du projet est d'améliorer la capacité de l'Etat et de la société civile de la zone afin qu'ils puissent faire face et être en mesure de répondre aux principaux moteurs de conflits, tout en accompagnant les communautés et les autorités dans leurs efforts de relèvement et en jetant les bases pour une relance économique durable. Dans cette démarche, le rôle de la stratégie en matière de renforcement de l'appropriation de l'intervention est fondamental afin de permettre aux acteurs gouvernementaux et aux ONG de pérenniser les acquis du projet après sa clôture dans les différents volets d'intervention.

L'approche adopté se base sur une mobilisation continue des acteurs sur une base non-financière, mais orientée à construire/renforcer la vision, l'engagement et les compétences des communautés et des autorités pour être les leaders de leur propre processus de stabilisation. Les ONG et organisations de la société civile locale seront associées dans tout le processus et bénéficieront d'un coaching constant de la part des partenaires de mise en œuvre.
Différentes méthodes seront employées à cet effet :

- Les stratégies d'intervention seront alignées sur les priorités du gouvernement provincial, du territoire et des ETD dans la zone cible. Le projet jouera un rôle de facilitation et accélération d'un certain nombre de processus dont le lead est et doit rester ancré au sein des acteurs de la zone. De cette façon, le projet ne se substituera pas aux acteurs mais les accompagnera à réaliser leurs propres objectifs. Sur cette base, à la fin de l'intervention les acteurs identifieront les acquis du projet comme les acquis de leur travail et seront facilement en mesure de s'en approprier pour en assurer la durabilité. Là où les priorités sectorielles n'auront pas été encore fixées, le projet aidera les acteurs à les identifier et définir dans un secteur ou l'autre, de façon participative.
- Le projet n'entend pas créer de nouvelles structures, dont le fonctionnement post-projet pourra poser des problèmes ; il sera plutôt question d'identifier et encadrer les structures locales existantes. La mise en réseau des structures ainsi renforcées sera également très importante dans un contexte caractérisé par l'enclavement et l'isolement. Cette approche s'appliquera tant au niveau institutionnel (comités locaux de sécurité, CLPD) qu'au niveau des organisations de la société civile (associations de femmes, groupements agricoles, ILP/NPM, associations de jeunes et de producteurs, associations culturelles).
- Dans certains volets du projet, la mise en place de comités de gestion des plaintes sera encouragée comme mécanisme interne de redevabilité et transparence. Les comités seront composés des bénéficiaires, des autorités et d'autres acteurs impliqués au niveau local, ainsi que des représentants des partenaires de mise en œuvre. Ce mécanisme facilitera le renforcement des capacités des acteurs dans la pratique de gestion et résolution des plaintes, et plus en général des conflits, et renforcera l'appropriation des résultats à la fin du projet.
- Le projet s'appuiera sur des mécanismes inclusifs, élargis et transparents d'identification des bénéficiaires et des activités à mener ainsi que de définition des priorités de stabilisation des populations cibles. Les processus d'identification et prise de décisions, ainsi que les critères y relatifs, seront établis en accord avec les bénéficiaires et les organisations/structures de base. Cette phase du travail sera clairement différenciée de la phase d'appui et accompagnement concret pour la réalisation de ces activités, décisions et engagements, qui viendront dans un second temps.

Les ressources financières, humaines et matérielles mises à disposition seront orientées à créer des partenariats solides et transparents avec les ONG locales et les différents acteurs pour les accompagner dans le processus de renforcement de leurs capacités et compétences politiques, managériales et opérationnelles en vue de leur appropriation et pérennisation des acquis du projet.

3. Présentation de la stratégie (approches, méthodes, ressources) en matière de transfert de compétences et de renforcement de capacités des organisations/structures locales partenaires :

***Approach*e:** Le Consortium reconnait l'importance de créer une appropriation parmi ces structures locales afin d'assurer la représentation de la voix des personnes de la zone d'intervention, de créer des liens avec les systèmes de gouvernance locale plus grands et enfin

de maximiser l'impact à long terme et la durabilité au sien des communautés cibles. Tous les acteurs du projet comme les bénéficiaires, les autorités étatiques et les structures de gouvernance traditionnelle, les prestataires de service, les organisations de la société civile et les organisations de mise en oeuvre auront l'opportunité de renforcer leurs capacités afin d'être en mesure de poursuivre de manière autonome la mise en oeuvre des solutions de paix après la fin du projet. Dans le cadre de l'approche de collaboration avec les partenaires locaux, le Consortium donnera la priorité aux objectifs de renforcement des capacités identifié par les partenaires même. L'évaluation des forces et des faiblesses de ces partenaires locaux sera essentielle pour assurer un renforcement des capacités approprie et efficace pour renforcer leur position au sein des grandes structures de gouvernance. Aussi le processus d'évaluations facilite l'appropriation, car elle permet d'identifier et d'évaluer les besoins en capacité d'une organisation, qui peuvent être indépendantes des exigences de projet.

Pour renforcer les capacités des structures locales, y compris les ONG locales et les entités gouvernementales, le consortium utilisera la méthodologie de renforcement de capacités organisationnelles de Mercy Corps. Ce puissant outil de multi-étages permet au partenaire ou à l'organisation locale participant à un processus d'auto-analyse comprenant : (1) des évaluations individuelles par les personnel, (2) une analyse de groupe facilitée et (3) un processus de consensus, une analyse et une hiérarchisation des risques et enfin (4) le renforcement de capacités et la planification. Le processus emploie un certain nombre d'outils, y compris l'indice de capacité organisationnelle (ICO) et le plan de développement de capacité (PDC). L'ICO évalue les forces et les faiblesses de l'organisation et fournit une point de référence pour les organisations afin de créer des indicateur pour mesurer les améliorations organisationnelles, tandis que le PCD aide les organisations à prioriser les objectifs de renforcement de capacités. Ces outils évaluent la capacité organisationnelle dans six domaines thématiques : leadership, programmes, relations extérieures, finances, a administration et logistiques. Ces résultats de l'évaluation ICO (effectuée au démarrage du programme) seront partages avec chaque partenaire par l'intermédiaire d'un atelier ICO à la fin de l'évaluation.

Une fois les résultats sont partages, une séance de PDC devrait avoir lieu avec chaque partenaire. Le partenaire local réévaluera les données recueillies dans le cadre de l'évaluation d'ICO afin de déterminer les domaines d'intérêt pour aller de l'avant. Pour chaque domaine thématique les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces seront analyses qui devrait permettre de prioriser les domaines thématiques. Une fois que les domaines thématiques sont priorises pour la primaire année du projet, des plans de travail de renforcement des capacités spécifiques seront élabores. Ce processus se répète annuellement tout au long de la période de p partenariat et comprend des évaluations annuelles pour analyser le progrès réalisés par rapport aux indicateurs établis. Grace a des indicateurs de capacité organisationnelle et a des évaluations annuelles, le consortium peut mesurer les efforts de renforcement des capacités dans l'ensemble du consortium.

Méthode **:** Au début du projet, les outils seront présents aux partenaires du Consortium par Mercy Corps et toute modification de ces outils, compte tenu du contexte locale et de besoin de projet, sera fait. Bien qu'UNHABITAT, en tant que lead du Consortium, soit responsable du filtrage et de la formation de relations formelles avec tous les partenaires, le renforcement des capacités et le mentorat seront effectués par leur partenaire de consortium assignée, en particulier son gestionnaire de projet. Cette relation sera décidée en fonction de l'expertise technique du partenaire de consortium et ne harmonie avec la répartition des objectifs spécifiques.

IV. Capacité des organisations de mise en œuvre internationales et locales

1. Capacités organisationnelles et managériales :

Agence / Organisation	**i. Financements mobilisés pour l'année 2016**	**i. Sources de financement**	**ii. Ressources humaines existantes en RDC**	**ii. Ressources humaines (déjà existante dans l'organisation) à utiliser (mobiliser) dans le cadre du projet**	**ii. Nombre de staff à recruter**	**iii. Ressources matérielles disponibles qui seront mobilisées dans le cadre du projet**
ONU HABITAT	Projet IRF Mambasa « Amani ni Njia ya Maendeleo.	PBSO: 890.594 $ US	L'ensemble du personnel sur lequel s'appuie UN-HABITAT en RDC est de 34 staffs affectés au bureau de coordination de Goma et dans les différentes provinces Kinshasa, turi et sud kivu	En plus des staffs du Bureau de coordination de bunia qui travaillent en appui aux différents projets notamment le Program Coordinator, l'Admin Assistant et le SIG / Géometric Les ressources humaines disponibles au sein de Un-Habitat qui seront mis en contribution dans le projet incluent l'Administrative Officer, , le Finance & Admin Ass , le Logistic Assistant , le M& E Officer, le National M&E Expert, et le Data base	Quatre staffs seront recrutés : un chargé de projet, deux assistants projet et un chauffeur	UN-HABITAT mettra en contribution son bureau de coordination de Bunia et 4 voitures disponibles à bunia affectés aux différents projets en cours

				&IT		
Mercy Corps	Alternative Responses for Communities in Crisis (ARCC III); 18 mois	$4,115,000, UNICEF, SDC et Pooled Fund	Le staff de coordination à Goma sera mis en contribution au projet, y compris les départements suivants : S/E, genre, communications, finance, sécurité, logistique, administration, RH, achats, et conception de projet.	Mercy Corps a deux projets qui renforce la capacité des agriculteurs mise en œuvre dans le Nord et Sud Kivu et s'appuierai sur l'expertise des staff techniques de ces deux programmes et tirer des leçons apprises des programmes similaires.	Six staffs seront recrutés : 1 Gestionnaire de Programme, 2 officiers, 2 mobilisateurs communautaires, 1 assistant de programme	Le bureau qui sera ouvert à Bunia (et partagé avec SFCG), l'achat d'une voiture, l'appui du bureau de coordination à Goma
	Integrated Maji Governance Initiative for Eastern Congo (IMAGINE); 5 ans	$47,110,435, DFID				
	USAID South Kivu Food Security Project (FSP), 5 ans	$30,019,793, USAID				
	REACH, 1 ans	$1,700,000, USAID				
SFCG	Lobi Mokolo Ya Sika	DfiD: $11.000.000	120 employés travaillant dans six provinces du pays, dont 6 à Bunia	Les activités du projet seront mise en œuvre par le coordinateur Ituri du projet Lobi Mokolo Ya Sika. SFCG met à disposition les staffs admin et finance existants à Bunia, supervisé par le chef de bureau de Goma	SFCG recrutera un assistant de projet RSS et un journaliste/assistant radio	Le bureau de Bunia abrite actuellement 6 staffs SFCG dispose d'un studio pour les productions TV et Radio implanté à Bukavu pour soutenir les différentes productions
	La Pepinière	DFID £150.000				
	FARM	Netherlands $3.800.00				
	IWRM	Netherlands $4.000.000				
	DFAP	USAID $5.800.000				
	Cohabitation Pacifique au Katanga	FSRDC $1.800.00				

	SECC (Secured, Empowerd, Connected Communities	USAID, via CRS $3.000.000				media
OIM	Projet IRF Mambasa « Amani ni Njia ya Maendeleo ».	Bureau de nations unies pour la consolidation de la paix 2 507 301$	L'OIM RDC compte actuellement 81 staffs dont 10 expatriés, repartie dans six provinces : Kinshasa (Bureau de mission) et les sous bureau de Mbuji-Mayi,Lubumbashi, Bukavu, Goma et Bunia	L'OIM dispose d'expertise unique dans le secteur du commerce responsable des minerais. Un programme manager et deux coordonnateurs de bases sont les gestionnaires de ce programme. Ces experts seront mis à profit pour l'atteinte de l'OS3. En plus de ces ressources, le staff de Bunia sera aussi mis à profit pour la conduite du programme. De manière générale, le staff OIM de Goma et de Kinshasa apporteront un soutient en matière de gestion des ressources humaines et financières ainsi que logistique.	Un assistant projet sera recruté, pour soutenir le projet à partir de Bunia, un assistant des finances et administration et un assistant logistique, un chauffeur et un agent d'entretien.	Le bureau de l'OIM à Bunia, le véhicule et autres assets disponibles, seront utilisés pour soutenir le projet.
	Projet du CISPE «Pamoja inawezekana/ensemble c'est possible » Nord-Kivu et Ituri	Royaume de pays bas, ,12 000000$				
ACIAR	Projet IRF Mambasa « Amani ni Njia ya Maendeleo.	PBSO: 590.000 $ US	Equipe de base ACIAR : 10 staffs et Les agents temporaires du terrain affectés	L'équipe de base de 10 personnes sera mise à contribution pour la réalisation des activités du projet.	ACIAR va recruter les animateurs et les agents de recherche du projet : 10 nouvelles personnes	ACIAR va diriger le projet à partir de son siège de Bunia. ACIAR dispose

			aux différents projets.		seront engagées dont 4 animateurs, 4 agents de recherche, deux chauffeurs.	des 5 véhicules tout terrain et 6 motos, qui seront mobilisés pour soutenir les activités du Projet.
COOPI	Projet de lutte contre les violences et protection envers les enfants vulnérables dans la Province Orientale en RDC	**UE** 1 253 173 EUR	En RDC, COOPI compte sur 16 staffs expatriés et 203 staffs nationaux, répartis entre la coordination de Kinshasa et plusieurs bases dans différentes provinces (Nord Kivu, Ituri, Tanganyika, Haut Katanga, Kasai, Kwango, Nord Ubangi, Bas Uele, etc.)	En plus des staffs du Bureau de coordination qui travaillent en appui aux différents projets notamment le Coordinateur Programme, le Chef de Mission, l'Assistant Chef de Mission, le Coordinateur Logistique et Coordinateur Administratif, les ressources humaines déjà disponibles au sein de COOPI qui seront mis en contribution dans le projet incluent le logisticien base, l'assistant logisticien, l'administratrice base,	Les staffs à recruter seront un (1) Chef de Projet/Coordinateur des interventions SGBV et une (1) Responsable Base de données	COOPI mettra en contribution son bureau de coordination de Bunia, matériels informatiques et de communication (3ordinateurs, 2 imprimantes, 1 VSAT, 1 Thuraya), 1 voiture (Land Cruiser) ,1 générateur 5Kva et 7 motos .
	Réhabilitation Psychologique et Réinsertion des jeunes victimes des conflits armés en Ituri	**CPI** 1 533 184.5 USD				
	Appui à la lutte contre les SGBV en ex-Province Orientale	**UNHCR** 260 000 USD				
	Lutte contre l'insécurité alimentaire, la malnutrition, abus 1612 / SGVB dans les zones affectées par les conflits armés au Katanga	**Pooled Fund** 1 483 327 USD				
	Lutte contre l'insécurité alimentaire,	**Pooled Fund** 1 400 000 USD				

	la malnutrition, les SGVB/abus 1612 dans les communautés affectées par les conflits armés au Sud Irumu			assistant RH et la comptable, et le chauffeur/mécanicien		
	Réhabilitation nutritionnelle et amélioration des conditions d'accès à l'eau, hygiène et assainissement daes communautés affectées par la malnutrition dans la zone de santé de Luiza (en consortium COOPI-CISP)	**Pooled Fund** 739 291 USD				
	Assistance sanitaire aux populations vulnérables affectées par le conflit dans la province du Nord Kivu	**ECHO** 1 038 796 EUR				
	Appui nutritionnel et aménagement des ouvrages WASH dans les zones affectées par la malnutrition à Kisanji et Kimbao (en consortium FAO-COOPI)	**Pooled Fund** 1 050 000 USD				

	Appui intersectoriel pour la paix et la résilience des communautés vulnérables du Nord Lukuga dans le territoire de Nyunzu (en consortium, chef de file : COOPI-AVSI-ACP-Croix Rouge)	**Pooled Fund** 1 254 877 USD				
CARITAS	Plan triennal d'appui aux Zones de santé	MEMISA /Belgique $ 222 787,67	Le staff de la Caritas Bunia est constitué de trente personnes sans compter ceux qui sont dans les unités de productions et nos formations médicales.	Seront impliqués dans le projet comme personnes d'appui en temps partiel pour l'aspect administration, finance et logistique: le directeur de la Caritas, le charge de l'administration, le chef comptable et le comptable, le logisticien et un chauffeur. Seront impliqués en temps partiel au niveau du projet : le	Seront recrutés 2 charges de projets et deux animateurs respectivement pour les objectifs 4 et 6. Mais aussi 14 volontaires dans les ETD en raison de 2 par ETD en tant que des assistants psycho sociaux.	la Caritas Bunia disponibilisera pour l'exécution de l'Objectif 4 et 6 non seulement un local dans son bureau de Bunia sans oublier deux bureaux-relais dans deux sites du projet qui seront déterminer ultérieurement, mais encore un véhicule Jeep et une moto.
	Tuberculose round NMF	FONDS MONDIAL $ 77 905,03				
	Assistance aux victimes de violence sexuelle	UNFPA $ 57 206,96				
	Projet paludisme / nouveau model de financement (NMF)	FONDS MONDIAL $ 838 988,82				
	Constructin centre hospitalier de MUDZI-MARIA	CONFERENCE EPISCOPALE ITALIENNE $ 223 783,62				
	Projet de construction de deux écoles (EP4 Nyakasanza et Lycée LIKOVI) à Bunia (dans le cadre du Projet de stabilisation de l'Est de la RDC pour la Paix	Fonds Social RDC $ 208 934,44				

	"STEP")			coordonnateur de la CDJP, le coordonnateur de BDD ainsi que la chargée de programme de la CDJP et la Psychologue.		
	Amélioration de l'accès à l'eau potable dans les villages défavorisés de l'aire de sante de KAMBE dans la ZS de NIZI	CRS $ 13 240,61				
	Construction de l'école primaire Kamapondi à ZUNGULUKA	TOTAL E&P RDC $ 133 885,00				
	Construction de l'école primaire Nyanzige (école centrale à Burasi et sa succursale à Kikoga)	TOTAL E&P RDC $ 133 885,00				
	Construction des abris des Unitees de Transformation dans les provinces de l'Ituri, Haut-Uele et Tshopo (dans 5 sites)	FAO $7 201,9				
	Appui au renouvellement et construction des abris d'urgence dans les sites des deplaces sur l'axe KOMANDA- LUNA	POOLED FUND $ 137 188,00				
	Appui a la mise en œuvre des mesures de protection sociale pour la scolarisation des	UNICEF $ 623 189,13				

	élèves vulnérables					
	Projet de renforcement des capacités de staff de la Caritas à la RRMP	SOLIDARITES INTERNATIONALE $ 178 600,00				
	Appui a la mise en œuvre des mesures de protection sociale pour la scolarisation des élèves vulnerables (2eme phase 2016-2017)	UNICEF $ 71 649,01				
	Appui au renouvellement et construction des abris d'urgence dans les sites des deplaces sur l'axe KOMANDA- NDALYA (TROCAIRE)	TROCAIRE $ 22 022,00				
	Transforming relations between extractives companies and indigenous peoples in MONGBWALU by AGK'S GOLD MINING ACTIVITIES (DRC 240)	CAFOD $ 39 142,63				
	Appui a la protection et relèvement communautaire en territoire de DJUGU et IRUMU par le mécanisme de la	CAFOD $ 44 434,20				

	redevabilité, alerte précoce et mutuel de solidarité (DRC 362)					
	Appui a la réhabilitation et relèvement des victimes de SGBV et des droits humains dans le territoire D'IRUMU HPP-16	TROCAIRE $ 73 501,23				
	Appui a la gouvernance locale participative dans la province de l'ITURI (DRC 1501/02 UE)	TROCAIRE $ 141 040,48				
	Projet de réhabilitation d'infrastructures socio économiques…et de promotion d'AGR à travers l'approche 3x6 à MAMBASA	PNUD $ 65 652,53				
	Maison de suivi de droits de l'homme et de protection des civils réinsérés à GETY	MONUSCO $ 26 456,00				
	Appui à la protection et relèvement communautaire en territoire de DJUGU et IRUMU par le mécanisme de la	CAFOD $ 19 800,00				

	redevabilité, alerte précoce et mutuelle de solidarité (DRC 453)					
	Education civique DRC 444	CAFOD $ 30 820,00				

2. **Objectifs sur lesquels l'organisation est positionnée, présentation de son expertise/valeur ajoutée thématique et modalités de collaboration avec les autres membres du consortium.**

ONU HABITAT :

UN-HABITAT compte mettre à profit son expertise dans la gestion des conflits fonciers et la gouvernance foncière pour contribuer aux résultats des OS 1 et 2 en vue de répondre, d'une façon systématique et rapide, aux causes de conflits fonciers et de propriété, dans le milieu de retour et des déplacements, pour contribuer au processus de stabilisation dans la partie Est de la RDC. ONU-habitat a mis en œuvre plusieurs projets dans le domaine de médiation des conflits fonciers, de gouvernance foncière, de la planification et la sécurisation foncière. Les différentes composantes abordées sont relatives à la contribution à la pacification de la zone par la prévention et la résolution des conflits fonciers en créant des mécanismes locaux d'accès aux instances de médiation aux populations ; le renforcement de la gouvernance foncière à travers une capacitation des institutions en charge de la gestion des terres telle l'administration foncière et les chefs coutumiers, la facilitation de l'accès à la terre et la sécurisation foncière ; la réforme foncière ; la planification communautaire foncière participative.

Mercy Corps :

Pour ce projet, Mercy Corps mettra à profit son expérience acquise dans la mise en œuvre d'environ 112 programmes de développement économique et de marché dans 36 pays à travers le monde. Les programmes actuels de Mercy Corps en RDC renforcent la résilience des communautés face à l'insécurité alimentaire en améliorant l'efficacité agricole, l'accès aux services financiers, et en facilitant les relations entre les acteurs des chaînes de valeur. Mercy Corps vient de conclure un programme de sécurité alimentaire, « RISE », qui a duré cinq ans et a été financé par l'USAID pour plus de 26 millions de dollars. L'évaluation finale du projet a trouvé que 98% de bénéficiaires ont indiqué que leurs pratiques agricoles s'étaient améliorées et 82% ont déclaré que leurs ventes avaient augmentées, malgré le fait que les problèmes de sécurité limitaient leur capacité à traiter les produits. Aujourd'hui, grâce aux efforts de Mercy Corps, plus de 33.000 petits producteurs du Nord-Kivu ont adopté de meilleures technologies pour accroitre leur rendement et 1900 producteurs ont récemment été impliqués dans les activités de la chaîne de valeur.

En outre, Mercy Corps a une expérience significative dans la mise en œuvre des programmes qui réduisent les tensions entre agriculteurs et éleveurs. En RDC, Mercy Corps a investi substantiellement dans la création d'instruments et de mécanismes pour améliorer la gouvernance foncière. Par exemple, Mercy Corps a établi les comités chargés d'arbitrer des conflits fonciers et de planifier des initiatives de développement local qui bénéficient à la fois aux agriculteurs et aux éleveurs. Au Nigeria, Mercy Corps met actuellement en œuvre le projet « Engaging Communities for Peace in Nigeria (ECPN) » qui vise à réduire la violence en résolvant pacifiquement les conflits entre agriculteurs et éleveurs. Le programme utilise une approche holistique et interpersonnelle qui renforce la capacité des agriculteurs *leaders* et des éleveurs à résoudre les disputes de manière inclusive et durable et trouve les opportunités économiques mutuelles pour bâtir la confiance entre les agriculteurs et éleveurs.

SFCG :

SFCG est active en RDC depuis 2001 et a des bureaux à Kinshasa, Bukavu, Goma, Kalemie, Bunia et Dongo. Avec plus de 120 employés travaillant dans six provinces du pays. SFCG-RDC gère un portfolio actuel de plus de $10 million avec les financements du Royaume uni des Pays-Bas, le Ministère des Affaires Étrangères Allemand, USAID, AVSI, les Fonds Social de la République Démocratique du Congo, UNHCR, DFID and de l'Union Européenne. SFCG a une forte présence dans la zone prioritaire et dispose d'une e expérience reconnue en matière de transformation

des conflits et accompagnement des communautés dans les processus de dialogue. L'équipe de SFCG dispose d'un grand expertise et a une forte capacité dans la mobilisation des communautés en Ituri, Haut et Bas Uélé, Nord et Sud-Kivu, Tanganyika, Katanga et Kinshasa. Dans le cadre de cet projet, jouera un rôle essentiel pour ce qui est de la mise en oeuvre des interventions sous objectif spécifique 5. SFCG mobilise apporte également dix ans d'expérience dans la réforme du secteur de la sécurité en RDC. Le projet "Lobi Mokolo Ya Sika" financée par DFID vise à améliorer les capacités et la redevabilité de la PNC et FARDC. SGCG travaille également avec les comités locaux de sécurité pour le dialogue démocratique autour des questions de sécurité et protection. Tous les outils didactiques et produits de sensibilisation utilisés dans le cadre des activités RSS sont approuvés par les autorités compétentes de la FARDC et PNC. Cette relation avec les forces de sécurité congolaises positionne SFCG pour pouvoir mobiliser et positivement influencer ces acteurs dans le cadre de l'objectif 3. Le projet « Lobi Mokolo Ya Sika » est considéré par le Secrétariat technique de l'I4S/STAREC (ST) comme aligné. En tant qu'expert reconnu dans la communication politique, SFCG apport également un appui pour la mise en œuvre de la stratégie de communication du projet. A cet effet, SFCG dispose d'un studio pour les productions TV et Radio implanté à Bukavu pour soutenir les différentes productions media.

OIM :

A ce jour, l'OIM a réalisé la mise en œuvre de plusieurs projets notamment dans le domaine d'accompagnement et renforcement de l'autorité de l'État à travers les formations, la dotation en matériels nécessaires opérationnels, la construction des infrastructures de la police, la gestion commune de frontière et la traçabilité des minerais à travers le pays.

Dans le cadre de ce projet, l'apport de l'OIM sera focalisé sur les objectifs spécifiques 3 avec pour intervention majeure d'accompagner les autorités, les acteurs miniers artisanaux et la société civile à développer ensemble une stratégie de gestion et suivi des activités minières dans la zone du projet. Et l'OS5 en collaboration avec le PNUD notamment sur le volet construction et équipement des infrastructures policières afin de renforcer l'efficacité de PNC dans sa mission de protéger et sécuriser la population ainsi que ses biens, tout ceci dans une dynamique d'appui à la stabilisation de la zone du projet.

Ayant suffisamment d'expérience dans l'accompagnement des personnes vulnérables et l'autonomisation de la femme, l'OIM attend dupliquer son expérience de la province du Nord-Kivu, Sud-Kivu et ainsi que celle du projet IRF/Mambasa, sur le sud d'Irumu en vue de renforcer la cohésion sociale à travers la création des AGR en faveurs des femmes, hommes, jeunes (filles et garçons) au tours des sites miniers. Tout ceci dans le but d'encourager l'auto prise en charge au niveau locale et la lutter contre l'enrôlement des jeunes dans les groupes armés.

CARITAS :

La Caritas Bunia en tant que ONG nationale à base confessionnelle qui a une approche de travail multisectorielle travaillera partiellement sur l'objectif 4 et l'objectif 6 sous le lead de PNUD.

Par rapport à l'objectif 4, elle a une expérience de plus de cinq ans dans la gouvernance participative qui repose entre autre sur le dialogue démocratique qui lui a permis d'implanter des structures citoyennes à la base, à savoir « les comités locaux de gouvernance participative » en territoire de Djugu et d'Irumu. Ces derniers interagissent avec la population et avec les autorités locales et territoriales à travers des rencontres de plaidoyer et lors de formations de renforcement de capacité et avec des députés de l'Ituri lord de leur rencontre de caucus pendant leurs vacances parlementaires. Par ailleurs par rapport à l'objectif 6, la Caritas va

apporter notre expérience et expertise en gestion de stress post traumatiques et dans la mobilisation de la jeunesse la cohésion sociale et la relance économique.

Bien que la Caritas se concentrera sur l'objectif 4 et 6, elle mettra son expertise en peace building à contribution dans l'exécution des Objectifs 1 et 2. Comme elle est déjà opérationnelle dans le secteur des ressources naturelles depuis 2006 en jouant le rôle d'interface entre les communautés riveraines, les compagnies extractives et le gouvernement ; Elle ne manquera pas de donner des avis et conseils dans l'exécution de l'objectif 3. La Caritas pourra contribuer utilement à la gouvernance sécuritaire et la restauration de l'autorité de l'état (Objectif 5) surtout qu'elle a travaillé dans le cadre de sécurité communautaire de 2011 à 2015 dans les 12 quartiers de la ville de Bunia.. Enfin par rapport à l'objectif 7, la Caritas Bunia qui a aussi d'autres projets de protection dans le cadre de lutte contre les violences sexuelles et le projet de genre basé sur l'alphabétisation conscientisante en vue d'une autonomisation de la femme et sa participation politique plus accrue dans la gestion de la chose publique pourra contribuer à booster le travail qui se fera dans l'objectif 7.

COOPI :

COOPI a une bonne expérience dans la lutte contre les VSBG et le Genre en RDC où depuis les années 70, a réalisés une centaine des projets de lutte contre les VSGB. COOPI a une bonne connaissance sur les protocoles/ stratégies nationaux et les principes directeurs IASC pour la lutte contre les VSGB ainsi que lois nationales de VSGB. COOPI dispose des Policy et/ou Lignes Guide sur le Genre, sur le Mainstreaming de Genre, sur la Protection et sur la Protection de l'Enfant. COOPI a mis en place aussi des stratégies communautaires « ex : Famille-École Sans VSGB » et les outils de CCC et/ou éducation contre les VSBG.

COOPI possède une bonne expertise des interventions à consortium; depuis 2014 à nos jours COOPI est en train de mettre en œuvre des interventions de lutte contre les VSBG, la malnutrition et la réintégration socioéconomique dans 4 projets de résilience en province de Lulua (ex : Kasai Occ.), Tanganyika, Nord Ubangui et Kwango (ex-Bandundu) avec les ONG Internationales/Nationales et agence UN (FAO).

Avec toutes ces expertises et outils sur les VSBG et le Genre, COOPI compte mettre à profit d'une façon particulière/verticale son expertise à l'OS7 et transversale dans tous les autres 6 OS de l'AMI afin de renforcer les notions sur le genre dans ces OS.

ACIAR :

Appui à la Communication Interculturelle et à l'Autopromotion Rurale; est une des plus en ancienne ONG de l'Ituri. Fondée en 1994, elle a cultivé au fil de temps une solide expérience dans l'animation des communautés et la formation des associations Locales de Développement dans le Nord – Est de la RDC (Ituri, Nord – Kivu et Haut – Uélé). Depuis 2003, ACIAR a participé activement dans l'animation des projets liés à la Pacification de la Région comme; Le DDR avec le PNUD et le BIT; Le rapprochement entre les communautés, la problématique foncière, la Gouvernance des Ressources Naturelles et la Gouvernance locale, avec les différents projets du RHA; les projets de Justice Transitionnelle avec le Fonds au Profit des Victimes de la Cour Pénale Internationale. ACIAR possède aussi une bonne expérience dans des domaines comme, les microfinances; les Activités Génératrices de Revenus, et la lutte contre les violences Sexuelles. ACIAR possède une bonne connaissance du contexte de l'Ituri de ses évolutions et de ses différents acteurs, ayant intervenu sur tous les 5 territoires de l'Ituri durant une période assez longue. Avec l'expérience de Mambasa dans le Dialogue Démocratique, ACIAR possède des atouts importants qui peuvent être mis à la disposition de notre consortium pour la réussite du Projet 'PAMOJA KWA AMANI ».

1. **Positionnement géographique de l'organisation (dans le cadre du projet) et justification.**

ONU HABITAT :
Un-Habitat est opérationnel à l'Est de la RD Congo (Nord-Kivu, Sud-Kivu et Ituri) depuis 2009. En Ituri en particulier, avec un bureau de coordination à bunia, Un-Habitat est présent sur les axes principaux : les territoires de Djugu, Mahagi et Mambasa où plusieurs activités de transformation des conflits fonciers, de renforcement des capacités pour une bonne gouvernance foncière, de plaidoyer pour l'accès à la terre et des activités de sécurisation foncière ont été menées.

Mercy Corps :
Mercy Corps a commencé à travailler en RDC en 2007 et a mis en œuvre avec succès des programmes financés par l'UNICEF, la direction du développement et de la coopération de la Suisse (SDC), le département du développement international du Royaume-Uni (DfID) et l'agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID). Présentement, Mercy Corps a trois bureaux en RDC, dont un siège à Goma et des bureaux secondaires à Bukavu et Mweso. L'équipe de Mercy Corps en RDC compte plus de 150 personnes et six staff seront mobiliser pour ce projet. Mercy Corps partagera un bureau avec SFCG à Bunia pour faciliter la mise en œuvre des activités de développement économique (OS6) par des approches facilitatrices qui auront pour but de renforcer les capacités des acteurs locaux et des systèmes de marché, tout en promouvant la cohésion sociale, garantissant ainsi que la durabilité des résultats du programme.

SFCG :
Le choix de la localisation géographique des interventions qui mènera SFCG ont été pris avec pour objectif de répondre aux dynamiques de conflit dans la ZP, créer des synergies entre interventions et en fonction de la présence d'infrastructures sur place. SFCG travaille, et s'apprête à renforcer sa présence, dans la ZP et va allier ses forces à la fois avec Justice plus et les structures que ces organisations supportent déjà. Le réseau de radio communautaire partenaires sera également d'une grande utilité dans le cadre de ce projet. SFCG intervient actuellement à Gety, Komanda, Mambassa, Aru et Mahagi.

OIM :
Depuis son existence en RDC en 2001, l'OIM a réussi à développer son expertise dans plusieurs secteurs. Plusieurs projets d'appui au gouvernement dans le secteur de la police à travers la construction, réhabilitation, formation et équipement des infrastructures. Dans le secteur des ressources naturelles et principalement celui des minerais à travers différents financements d'USAID, l'OIM dispose d'une grande expérience dans le domaine de l'accompagnement du gouvernement congolais dans la mise en œuvre du programme dénommé Responsable Minerals Trade. Ce programme a permis d'assister le gouvernement congolais au niveau provincial à prioriser et planifier la mise en œuvre de la traçabilité des minerais dans les anciennes provinces de l'Est de la RDC. Depuis 2012, plus de 276 sites miniers ont été validés au Nord et Sud Kivu, au Maniema, en province orientale et au Katanga avec le cofinancement de la BGR. Ces efforts de réforme du secteur minier artisanal ont permis des exportations de cassitérites des deux Kivu d'une valeur estimée a $ 9, 783,898.00 et $30, 920,335.00 avec une estimation de taxes légales cumulative d'environ $ 1, 221,126 en 2015. OIM a soutenu Partenariat Afrique Canada dans la mise en œuvre d'un projet pilote « Maison Modèle » à Mambasa qui a donné lieu à des exportations de l'or non-conflictuels avec certificat CIRGL. En 2012, l'OIM a construit quatre centres de négoce dans les provinces du Nord Kivu et Sud du Sud-Kivu.

L'expérience reçue dans le territoire de Mambasa avec le projet IRF AMANI NJIA YA MAENDO, l'OIM a développé son expérience dans le domaine de la stabilisation par son appui au renforcement de l'autorité de l'État, à la relance économique et les dialogue démocratique dont elle attend capitaliser les succès pour la réussite du projet sur le Sud d'Irumu.
En termes de leçons apprises, les points ci-après sont à retenir :

- Une approche participative pour la mise en place d'un système de gestion commune de frontière et la traçabilité des minerais à travers le pays;
- L'approche visant à accompagner la mise en œuvre du programme dénommé Responsable Minerals Trade au gouvernement au niveau provincial, a été une expérience unique qui a permis à prioriser et planifier la mise en œuvre de la traçabilité des minerais dans les anciennes provinces de l'Est de la RDC.
- Mobilisation et implication des autorités locales pour des questions d'intérêt public, a été fortement une réussite surtout lorsqu'il s'agit d'une question qui touche l'intérêt commun impliquant à la fois les autorités et les communautés.
- Le renforcement de la cohésion social à travers le développement des activités génératrices des revenus collectifs regroupant différentes couches de la population socialement en discordances (femmes de militaires, de policiers en interaction avec celles de la communauté et surtout celles issues de peuple autochtones Pygmées)

CARITAS :
Dans le cadre du projet, la Caritas se positionnera par rapport aux objectifs 4 dans au moins 5 ETD et par rapport à l'objectif 6 dans 7 ETD qui sont Lendu Bindi, Hema Boga, Hema Mitego Nyali Tchabi, Lese Vokuntu, Bira Andissoma et Hema Sud. Ces ETD sont situées pleinement dans le territoire d'Irumu qui constitue une partie de la zone géographique que couvre le diocèse de Bunia et donc notre champ de travail. En participant au Consortium qui cible toutes ses ETD, l'Eglise de Bunia pourra pleinement contribuer au nom de toutes les confessions religieuses à la stabilisation de l'Ituri comme elle la fait déjà à travers ses autres interventions antérieures et en cours avec d'autres bailleurs.
COOPI :
Depuis 2007 à nos jours, COOPI est présent dans le Sud Irumu (axes : Bogoro-Kasenyi, Bogoro-Gety-Boga-Tchabi, Marabo-Nyakunde, Zunguluka et Komanda-Luna) avec les projets humanitaires et de stabilisation pour la lutte contre les VSBG, la réunification et la réintégration socioéconomique des enfants ex-combattants, la restauration des moyens de subsistance (agriculture) et, la lutte contre la malnutrition à travers les financements de Fond Humanitaire (FH)-RDC, UNICEF, UNHCR, USAID, UE et le Fond au Profit aux Victimes de la Cour Pénale Internationale (FPV/CPI). A nos jours, COOPI est en train de réaliser des interventions de lutte contre les VSBG et les enfants dans le groupe armé (FRPI) ainsi que la réintégration psychosociale et communautaire des jeunes vulnérables affectés par les conflits armés avec le FH-RDC et le FPV/CPI dans le Sud Irumu sur les axes : Bogoro-Kasenyi, Bogoro-Gety-Boga-Tchabi, Boga-Zunguluka, Marabo-Nyakunde et Komanda-Luna.
Dans cette zone, COOPI dispose déjà 3 bases opérationnelles à Gety, Boga et Komanda avec des staffs expatriées/nationaux compétents à VSBG, matériels/équipements (mobiliers bureaux, motos, ordinateurs, VSAT, etc.).
ACIAR :
Le siège social de l'ACIAR est à Bunia, avec une base opérationnelle à Mahagi. A partir de sa base de Bunia, ACIAR réalise les projets dans la partie sud de la province, les territoires de Mambasa, Irumu et le Sud du territoire de Djugu. A partir de la base opérationnelle de Mahagi, ACIAR intervient dans le Nord de la province de l'Ituri, la partie Nord du territoire de Djugu, les territoires de Mahagi et d'Aru.

V. Gestion et coordination

a) Gestion et coordination du projet

UN-Habitat comme agence « lead » aura la charge d'assurer la coordination globale du projet conjoint. A cet effet, un(e) coordonnateur (trice) sera recruté(e) pour assumer cette coordination. Dans la stratégie de la dite coordination, il sera question : *(i)*. de définir un plan du travail conjoint et en assurer le suivi régulier auprès des acteurs membres du consortium ; *(ii)d'*élaborer un calendrier concerté des réunions, de rapportage périodique et des missions de suivi des activités du projet, *(iii)d'a*ppuyer la réalisation de l'étude de base du projet conjoint ; *(iv)de* mettre en place un plan de suivi des résultats du projet conjoint *;(v)de veiller à la* visibilité des actions du projet dans la zone d'intervention ; *(vi)de* maintenir une collaboration avec les acteurs présents dans la zone d'intervention (MONUSCO, ONG Humanitaires, etc.) pour capitaliser les acquis de leur présence, pour éviter les duplications, assurer la complémentarité, développer la synergie d'actions et s'assurer de prise en compte de la sensibilité aux conflits dans la zone ; *(vii)*d'assurer l'interface avec les instances présentes dans la zone d'intervention (Comité des déplacés, Comité des migrants économiques, FARDC, Police nationale, Société Civile locale) et les autorités politico-administratives et coutumières mais aussi les Bailleurs des fonds; *(viii)d'*assurer la réalisation de la revue annuelle interne et l' l'évaluation externe du projet ; *(ix)*de maintenir une communication permanente avec le Secrétariat Technique du FCS pour s'assurer de la bonne marche dans l'exécution des activités du projet conformément au changement désiré dans la zone d'intervention *(x)d'*assurer le rapportage du projet conjoint à temps indiqué selon le canevas mis en place par le Secrétariat technique ;(xi) de coordonner la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation de ressources *.*

L'agence « lead » sera également responsable du suivi des indicateurs d'effet, avec un appui du secrétariat technique du fonds de cohérence, ainsi que du reporting conjoint (consolidé) semestriel, annuel et final du projet.

Au démarrage du projet, **une Unité Conjointe de Coordination (UCC)** sera mise en place afin d'assurer la bonne coordination et le séquençage des activités du projet. Cette Unité sera composée des points focaux de chaque organisation partenaire sur ce projet avec la participation du secrétariat technique et se réunira chaque mois afin d'identifier les problèmes et difficultés et d'y apporter tout le suivi nécessaire.

L'Unité Conjointe de Coordination (UCC) aura comme tâche de développer un Plan de Travail Conjoint sur la base du chronogramme et un calendrier de Suivi & Evaluation.

Chaque partenaire coordonnera la mise en œuvre de ses propres activités, de son reporting et du suivi de ses indicateurs d'activités (output) à travers leurs bureaux situés à Bunia avec des visites de monitoring conjointes de manière régulières.

Les partenaires nationaux **(ACIAR et CARITAS)** recevront les avances à travers le **PNUD**, Agent administratif des fonds ; selon les mécanismes établies dans le manuel de procédure; ces partenaires nationaux fourniront les rapports narratifs et financiers ainsi que tous leurs justificatifs financiers au PNUD. La cohérence entre les activités exécutés par les partenaires nationaux et le cadre logique dans chaque composante du projet sera évaluée lors des renions de la UCC.

Le Consortium va établir une collaboration claire de coordination avec les autres acteurs et organisations impliquées dans les initiatives d'intervention dans la zone d'intervention à travers le groupe de travail stabilisation. Cette approche collaborative sera essentielle pour assurer la pertinence des activités proposées, et pour protéger les réalisations du projet en cas de choc et / ou de crise. Les acteurs clés opérant déjà dans la zone seront consultés et impliqués dans la planification, mise en œuvre et évaluation du projet, autant que possible. Dès le début du projet, le consortium consultera les structures de coordination existantes afin de déterminer la nature et la fréquence des échanges entre le Consortium.

b) Gestion des risques, des hypothèses et des stratégies de mitigation

Les soumissionnaires doivent mener une analyse de risque approfondi pour prendre en compte tous

Risques	Probabilité	Impact	Stratégies de mitigation
1. Dégradation de la situation sécuritaire dans la ZP (situation militaire, situation politique)	Moyen	Fort	Assurer le suivi et l'évaluation des indices de sécurité et se conformer aux directives données par les autorités compétentes ainsi que la MONUSCO. Capitaliser sur la participation au projet des ONGs locales qui sont assujettis a moins de restriction sécuritaire .Assurer une programmation flexible qui prenne en compte les ajustements nécessaires
2. Des conflits d'intérêts impliquant des politiciens et de leaders d'opinion qui s'insurgent contre le projet au gré de leurs intérêts	Moyen	Forte	Identifier, impliquer et sensibiliser les hommes politiques concernés dans le processus du Dialogue et de résolution des conflits fonciers pour obtenir des solutions concertées et durable.
3. La récupération politique des résultats du projet par les partenaires politico-administratives pour des raisons électorales	Moyen	Moyen	information et communication régulières avec toutes les parties prenantes sur les réalisations du projet
4. Accessibilité limitée	Moyen	Moyen	Bonne planification des activités en tenant compte les saisons climatiques (saisons sèches) Plaidoyer pour la réhabilitation des routes (ponts, etc…) Assurer une programmation flexible qui prenne en compte les ajustements nécessaires

c) Suivi et évaluation

Le suivi et évaluation (S&E) du projet reposera sur un cadre complet de suivi, évaluation et redevabilité. Ce cadre mesurera la réalisation des activités, des produits, des résultats et des objectifs spécifiques tels que détaillés dans le cadre logique. En coordination avec le secrétariat technique et la cellule suivi et évaluation de l'UAS, le consortium définira les données quantitatives et qualitatives qui peuvent être collectées par le projet pour analyser sa contribution aux théories du changement et au niveau des effets et de l'impact de l'ISSSS.
Le plan de suivi et évaluation prévoit :

- Une Étude Baseline (par un cabinet externe) ;

- Une revue annuelle : au cours d'un atelier regroupant toutes les parties prenantes au projet ;
- Suivi des activités et des produits (en continu) : par les organisations de mise en œuvre ;
- Un Atelier de clôture du projet : regroupant toutes les parties prenantes au projet.
- Une évaluation finale (par un cabinet externe)

A continuation, un tableau avec la répartition des fonds pour le Suivi et Evaluation (S&E) du projet, budget inclus dans le total demandé par l'agence « lead ».

Frais de coordination et de S&E par catégorie de dépense	**Montant**
Baseline du projet conjoint	30,000.00
Atelier de lancement du projet	15,000.00
Coordonnateur du programme	128,500.00
Visite terrain CTS	50,000.00
Réunions CTC	9,000.00
Revue annuelle interne	10,000.00
Visibilité du projet conjoint (base commune de terrain)	12,000.00
Stratégie de Mobilisation de Fonds	15,000.00
Appui à la mise en œuvre de la stratégie d'engagement politique dans la problématique FRPI	10,500.00
Atelier de clôture du projet	10,000.00
Evaluation finale	35,000.00
TOTAL	**325,000.00**

Afin d'assurer le suivi des indicateurs et communiquer à propos de l'évolution du projet, des rapports d'avancement seront fournis par chaque partenaire selon le plan de rapportage suivant :

Niveau	**Responsable**
Suivi des indicateurs d'activité / produit au niveau de la mise en œuvre de chaque partenaire d'exécution	Chaque partenaire d'exécution (agences et partenaires nationaux).
Suivi des indicateurs sur l'état d'avancement du projet conjoint dans son ensemble	Agence lead et ST dans le cadre de l'UCC et le CTS.
Suivi des indicateurs d'impact dans le cadre de l'ISSSS.	UAS à travers la CS&E

Type d'activité S&E	**Parties responsables**	**Délais**
Rapportage d'avancement sur la base des indicateurs		

Type d'activité S&E	Parties responsables	Délais
Rapport semestriel par partenaire d'exécution (narratif et financier)	Chaque partenaire d'exécution	A partager avec la coordination le 5 du mois suivant le semestriel
Rapport semestriel conjoint (narratif et financier)	Agence lead / coordonnateur du projet	A partager avec le ST le 15 du mois suivant le semestriel
Rapport Annuel par partenaire d'exécution (narratif et financier)	Chaque partenaire d'exécution	A partager avec la coordination au plus tard le 15 du premier mois qui suit la clôture opérationnelle de l'année.
Rapport annuel conjoint (narratif et financier)	Agence lead / coordonnateur du projet	A partager avec le ST au plus tard la fin du premier mois qui suit la clôture opérationnelle de l'année.
Rapport Final par partenaire d'exécution (narratif et financier)	Chaque partenaire d'exécution	A partager avec la coordination au plus tard la fin du premier mois qui suit la fin clôture opérationnelle du projet.
Rapport Final conjoint (narratif et financier)	Agence lead / Coordonnateur du projet	A présenter au ST au plus tard la fin du deuxième mois qui suit la clôture opérationnelle du projet.
Compte rendu des réunions et visites		
Compte rendus réunions de l'UCC	Agence lead / Coordonnateur du projet	1 semaine après la réunion
Rapport de visites au terrain CTS	STAREC /Partenaires /Coordonnateur du projet	1 semaine après la visite
Compte rendus du CTC	STAREC /Agence lead / Coordonnateur du projet/	1 semaine après la réunion
Rapport évaluation final	Consultant ou cabinet d'expertise /Acteurs de Mise en œuvre	Selon le contrat signé

Le canevas de rapport (narratif et financier) semestriel, annuel et final sera celui proposé par le secrétariat technique. L'agence lead sera en charge de s'assurer de la soumission des rapports des autres partenaires en temps voulus et que ceux-ci rendent compte des indicateurs conformément aux indicateurs décrit dans le document de projet. L'agence lead sera en charge de compiler l'ensemble des rapports en un seul rapport semestriel, annuel et final qui sera validé par le secrétariat technique avant soumission au bailleur.
Les outils et méthodes de collecte de données en lien avec les indicateurs seront mis en place par les partenaires de mise en œuvre et partagés avec le secrétariat technique. Dans le cadre des indicateurs « macro », la cellule S&E du SSU et le secrétariat technique apporteront leur appui pour la récolte des informations permettant de rendre compte sur ceux-ci.
Les agents de mise en œuvre assureront le suivi continu du projet et proposeront au secrétariat technique des missions conjointes Semestrielles de monitoring et suivi pour assurer le bon déroulement du projet et la résolution des difficultés rencontrées.

Les rôles essentiels des différents organes de suivi sont :

- Bailleur : responsable de l'approbation finale du document du projet, du transfert des fonds selon le contrat établi, et de l'approbation des rapports. Si nécessaire, la négociation et la formalisation des changements accordés et des visites de suivi.
- Comité Technique de Coordination (CTC): donne des orientations stratégiques sur base des rapports d'avancement, demande à faire des changements si la mise en œuvre ne progresse pas comme prévu, et informe le niveau national du déroulement du projet. Le CTC est sous la présidence de son excellence Monsieur le Gouverneur de province.
- Secrétariat Technique du fonds de cohérence: coordonne la cohérence avec d'autres interventions dans le cadre de la stabilisation et est en chargé du suivi des indicateurs d'impact du projet.
- Comité Technique de Suivi (CTS): UCC, secrétariat technique du FCS et Gouvernement provincial. Ce comité se réunit après réception des rapports semestriels et fait le point sur la situation, afin d'analyser le niveau d'exécution, de signaler des difficultés et les solutions éventuelles. Il rend compte au CTC sur l'état d'avancement du projet et permet d'alimenter l'évolution de l'ISSSS.
- Unité Conjointe de Coordination (UCC): coordonnateur du projet et un représentant de chaque partenaire de mise en œuvre (agences et ONG). La participation du secrétariat technique sera encouragée. Cette unité est en charge de la préparation, la bonne exécution (selon le document du projet approuve et les règles financières de l'ONU) et le suivi du projet conjoint. Des réunions mensuelles (à établir par consensus) seront organisées. Le coordonnateur du projet devra assurer le secrétariat et la coordination, la compilation des rapports et des indicateurs conjoints.
- Agences récepteurs des fonds (RUNO) : l'exécution directe des activités dans le cadre de chaque composante et en partenariat avec les ONG nationales ; l'administration des fonds reçus, suivi des indicateurs au niveau des activités et le rapportage à son niveau (semestriels, annuels et finaux, selon les formats demandés par le ST)

d) Communication et visibilité de l'I4S/STAREC

Le Consortium assurera la mise en place de toutes les mesures nécessaires pour assurer la visibilité du projet financé par le Fonds de Cohérence. Les informations reçues par la presse, les bénéficiaires, les autorités, ainsi que tous les autres produits de visibilité et communication (rapports, publications) feront mention de l'origine des fonds. Pendant la mise en œuvre, les organisations du Consortium s'engagent à récolter les bonnes pratiques du projet pour des finalités de partage et diffusion, en soulignant la contribution de STAREC/UAS aux changements positifs intervenus au sein des communautés de la ZP. Des produits de communication seront réalisés pour diffuser les résultats atteints par le projet au niveau provincial et national.

e) Stratégie de Communication du Projet

Le ***groupe cible*** primaire de la stratégie de communication est la population de la zone prioritaire du Sud Irumu – environ 500.000 habitants. A l'intérieur de cette population cible, des groupes spécifiques ont été identifiés et seront visés différemment par cette stratégie de communications: les autorités politiques, les forces de sécurité, les hommes et femmes, les jeunes, les populations pastorales et agriculturales et pêcheurs, et les groupes armées. Finalement, comme cible secondaire la stratégie de communication inclut les parties prenantes provinciales, nationales et internationales, y compris les bailleurs du Fonds de cohérence pour la stabilisation.

L'objectif principal de la stratégie de communication sera, d'assurer un partage d'informations entre toutes les parties prenantes du projet. Elle consistera également à assurer la visibilité du projet à différentes échelles. La stratégie et les outils de la communication seront misent à profit pour favoriser un changement de comportement dans les zones cibles du projet. La logique de cette action est d'amener les populations bénéficiaires des zones cibles à adhérer à l'esprit du dialogue démocratique afin de contribuer au processus de la consolidation de la paix. Un objectif complémentaire de la stratégie de visibilité sera dans un souci de transparence, de partager les informations clé du projet avec les communautés ciblées, à savoir son titre, sa durée, ses objectifs principaux, ses bailleurs (Fonds de Cohérence de Stabilisation associé à la partie gouvernementale STAREC), et ses organisations de mise en œuvre. Cette stratégie de communication permettra au Consortium de minimiser les attentes irréalistes de la communauté tout en promouvant la transparence entre les bénéficiaires et les organisations de mise en œuvre. Cela est également perçu comme essentiel, étant donné que le manque de confiance entre les institutions étatiques et les bénéficiaires est l'un des plus grands défis à la mise en œuvre. Le renforcement de cette confiance se fera en concentrant les activités de visibilité axée sur les bénéficiaires, non seulement sur les processus, mais en mettant davantage l'accent sur les résultats et les succès obtenus. Le partage et la promotion de développements positifs sont importants pour établir, et maintenir, la réputation de STAREC dans la région.

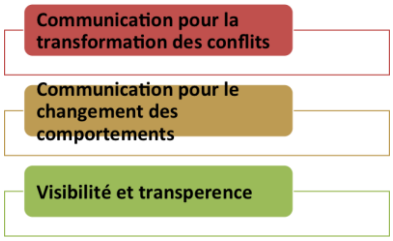

Objectifs de la communication dans le cadre du projet de stabilisation

Afin d'augmenter la connaissance et la visibilité de l'I4S et de l'intervention auprès tous les parties prenants, le consortium, en collaboration avec des représentants des bénéficiaires et le ST développera une ***stratégie de communication cohérente et polyvalente*** après le lancement du projet. La mise en œuvre de la stratégie commencera 3 mois après la démarrage du projet Les résultats attendus et messages clés de communication et sensibilisation pour les différents groupes cibles seront développés ; et mises à jour à travers un processus die dialogue participatif et inclusif mené par ACIAR. Bien que chaque organisation partenaire dispose de son propre budget pour la visibilité, le SFCG assurera une mutualisation des ressources afin que la stratégie de visibilité soit mise en œuvre de façon cohérente, harmonisée et à moindre coût. Le consortium utilisera plusieurs moyens de communication, mais la radio demeure l'outil de communication de masse adapté à la RDC.[17] Le tableau ci-dessus non-exhaustif résume les résultats principaux, ainsi que les outils et groupes cibles

Résultats attendus	Cibles	Outils
La population et autorités sont conscientes des cadres légaux	Les hommes, femmes et jeunes Les creuseurs Les agriculteurs et éleveurs Les autorités politiques Les forces de sécurité	Magazines radio Spots radiophoniques Co-productions radio Imprimés

[17] Les études menées par SFCG démontrent que environ 80% de la population congolaise écoute la radio. Elle présente l'avantage d'une grande pénétration (y compris dans les zones rurales grâce à la multiplicité des radios communautaires), du coût moindre des postes récepteurs (à partir de 5$) et l'indépendance par rapport à la fourniture électrique (un poste récepteur radio « portatif » acheté à 5$ peut fonctionner pendant 2 semaines avec deux piles achetées à 0,5$).

	Les groupes armées	
La population s'approprie du processus de dialogue	Les hommes, femmes et jeunes ; Les agriculteurs et éleveurs Les groupes armées	Magazines radio Spots radiophoniques Co-productions radio Imprimés
Les autorités politiques et administratives s'approprient du processus de dialogue	Les autorités politiques Les forces de sécurité	Magazines radio Spots radiophoniques Co-productions radio Histoires du succès Visites de terrain
Les medias communautaires couvrent le processus de dialogue	Radios communautaires	Formation des journalistes Co-productions media Appui aux radios communautaires
Les normes sociales sont transformées relatif aux genre et aux comportement des forces de sccurité	Les hommes et femmes Les jeunes Les forces de sécurité Les autorités politiques	Cinéma mobile Spots radiophoniques « Jeunes Reporteurs »
La réinsertion sociale des jeunes est soutenue	Les jeunes Les groupes armées	Spots radiophoniques « Jeunes Reporteurs »
La visibilité du projet auprès les bailleurs est assuré	Bailleurs	Imprimés Histoires du succès Visites de terrain
Tableau XX Eléments clés de la stratégie de communication « Pamoja Kwa Amani »		

Finalement les ***principes de mise en oeuvre de la stratégie*** de visibilité d'une façon plus générale, incluront: 1) la prise en considération des dynamiques des conflits (où, quand, et comment communiquer sans nuire) 2) l'intégration du genre et de la protection (quels sont les moyens de communiquer les plus adaptés aux hommes, aux femmes, aux filles et aux garçons) 3) la prise en considération des questions environnementales relatif à l'exploitation des ressources naturelles

	CU	U	Total
Spot Radio	$205	26	5.330,00
Impression Bande dessiné	$1	13080	13.080,00
Consultance conception bande dessiné	$1500	2	3.000,00
Emission PAMOJA KWA AMANI	$450,00	38	17.100,00
Formation des partenaires radio sur la le journalisme sensible aux conflits et le dialogue democratique	$3000	2	6.000,00
Frais de diffusion pour les produits media ("Jeune Reporteur", PAMOJA KWA AMANI)	$2000	6	12.000,00
Appui aux co-productions des partenaires radio	$75	63	4.725,00
Frais de déplacement	$55	72	3.960,00
Journalist du projet pour couverture	$850	24	19.200,00

mediatique			
Soutien technique équipe media (Chargée de media, écrivan, Expert production radio, Technicien radio)	$1.034,425	12	12.413,10
Total			***96.808,10***

f) Stratégie Genre Du Projet

Background/justification

Depuis sa phase de conception, le présent projet a intégré l'aspect genre à travers les consultations en focus groupe avec les femmes et les filles. Cette approche a consisté à prendre en compte dans l'analyse des besoins, ceux spécifiques à cette catégorie de bénéficiaires (femmes et filles) Une moyenne de 4 femmes sur 13 participants était souvent présente aux différences réunions de coordination du consortium pendant l'écriture du projet, ce qui représente environ 31% des participants.

Pour des questions d'efficience et d'équilibre genre le consortium est engagé avec la sensibilisation de COOPI (point focal genre du consortium), d'assurer une représentation substantielle des femmes dans les ressources humaines du projet. .

COOPI sensibilisait, vérifiait et recommandait tous les membres du consortium à désagréger par sexes les indicateurs et les produits des interventions de leurs OS.

Tous les membres du consortium étaient aussi bien sensibilisés par COOPI à bien compléter les % du budget genre dans le budget détaillé et récapitulatif selon le canevas du budget.

Différents approches stratégiques

Formation de PMO

Dans la logique de la sensibilisation interne, COOPI organisera des formations sur le genre en faveur de l'ensemble du personnel du projet y compris ceux des organisations locales partenaires de mise en œuvre (AJP, Justice Plus, CFI, etc.). COOPI va harmoniser les outils de formation et de suivi de connaissance des membres du consortium aux formations avec des outils des autres membres de consortium déjà existant. Les points focaux Genre des OS du programme seront formés pour le suivi formatif et d'application opérationnelle du respect genre dans les interventions des OS. Ces formations seront organisées au premier trimestre du projet ; un plan de suivi formatif sera mis en place après les formations pour mesurer l'impact de ces formations par les points focaux genre des OS

Formation des bénéficiaires

Sur le plan externe, les bénéficiaires du projet bénéficierons eux aussi des formations sur l'approche genre en relation avec tous les objectifs spécifiques du projet. Les points focaux genre pour chaque objectif spécifique seront mis à contribution pour ces formations. COOPI assurera un encadrement et un accompagnement technique à tous les niveaux du processus. COOPI va harmoniser les outils de formation et de suivi de connaissance des bénéficiaires aux formations avec des outils des autres membres de consortium déjà existant. Les formations seront organisées au semestre du projet ; un plan de suivi formatif sera mis en place après les formations pour mesurer l'impact de ces formations.

Analyse Genre :

Avec un encadrement et un accompagnement technique de COOPI, des analyses et/ou évaluation de l'approche genre seront faite dans toutes les phases (initiale/finale) d'études du

programme. Cette évaluation sera faite pour chaque OS ; elle aura pour but de connaitre les causes/facteurs favorisant les violences faites aux femmes, problèmes/besoins des femmes et la dynamique des conflits qui affectent plus les femmes dans la zone d'intervention.

Base de données Genre à chaque OS:

COOPI va accompagner les OS du programme à mettre en place une base de données des bénéficiaires des interventions dans chaque OS pour suivre la proportion d'égalité de sexes/âge dans les indicateurs et/ou interventions des OS du programme comme recommandé dans les lignes directrices genre de I4S. Cette BDD sera suivi régulièrement par les points focaux genre de chaque OS sous supervision d'Expert genre de COOPI afin de permettre les analyses et rapportage genre des interventions du programme.

Suivi technique de variables Genre:

pendant la mise en œuvre du projet, COOPI renforcera la capacité des membres de consortium à travers le point focal Genre de chaque OS pour suivre les variables Genre des interventions de chaque OS ; des outils harmonisés de suivi genre seront développés et mis en place. La BDD des indicateurs genre mis à place dans le programme, permettra de renforcer la sensibilité genre dans le rapportage et le suivi genre des interventions des OS. Cette BDD sera partagé aussi avec les différents rapports partagés aux seins du consortium avec le ST.

Les membres du consortium seront sensibilisés pour que les emplois créés par les interventions de leurs OS bénéficient également aux femmes et filles vulnérables (survivants de VSBG, filles/femmes ex-combattants du FRPI, etc.) (≥ 30% des emplois créés sont donnés aux femmes et filles). Cette stratégie améliorera la réintégration socioéconomique des femmes et filles pour renforcer leur autonomisation et sécurité.

Communication de l'aspect Genre dans chaque OS :

Des analyses de tendance des variables genre aux interventions de chaque OS doivent être réalisées périodiquement par les points focaux Genre des OS et COOPI et, rapportées et/ou présentés aux réunions de coordination du consortium. Un plan de communication pour le calendrier de communication sera mise en place au début projet. Les ateliers et/ou réunions de communications de la sensibilité genre sera organisé à Bunia et au niveau local et/ou du terrain dans les bases des interventions du projet, en impliquant les parties prenantes des interventions, à particulier les interventions de communication du consortium et/ou programme (autorités locales, leaders communautaires, journalistes, associations locales, etc.).

Le budget des interventions des OS :

les membres du consortium seront sensibilisés et le prévisionnel budgétaire des interventions/activités (ex : ateliers de formation, ateliers de dialogue et sensibilisation, etc.) de chaque OS sera suivi par le point focal genre de l'OS afin de vérifier le respect de budget dédié aux femmes et filles (≥ 30% du budget). Avec le suivi de COOPI pendant l'opérationnalisation des activités, les interventions des tous les OS du projet s'efforcera d'arriver à 30% du budget dédié aux filles et femmes malgré que les lignes directrices Genre STAREC-I4S recommandent d'arriver à 15%.

Pour atténuer le risque de violation du genre (risques d'insécurité et/ou Do No Harm aux femmes et filles), chaque OS à travers le point focal genre doit réaliser régulièrement le monitoring de protection et/ou évaluation sécuritaire avant toutes interventions sensibles d'autonomisation des filles/femmes et des missions terrain des staffs. Cette activité s'appuiera au plan/cadre communautaire de monitoring de protection que COOPI doit mettre en place grâce aux interventions de l'OS7. COOPI a sensibilisé, suivi et recommandé tous les membres du

consortium à désagréger par sexes les indicateurs et les produits des interventions de leurs OS. Tous les membres du consortium étaient aussi bien sensibilisés et vérifiés par COOPI à bien compléter les % du budget genre dans le canevas du budget sous le lead d'UNHABITAT.

g) Stratégie de mobilisation de ressources

Durant les 24 mois de mise en œuvre du projet PAMOJA KWA AMANI, le Consortium du projet s'engage à mettre en œuvre une stratégie cohérente et dynamique de mobilisation de ressources. Le but de la stratégie est d'attirer les moyens financiers indispensables pour réaliser les interventions encore nécessaires pour amener la société et l'Etat de la zone prioritaire de sud irumu à jouir complétement et durablement des conditions propices à une véritable gouvernance et au développement à long terme.

La stratégie se basera sur les éléments constitutifs suivants :

- Sur le plan programmatique, sur base de l'analyse des résultats attendus d'ici à la fin de la mise en œuvre du projet, les organisations du Consortium identifieront les gaps à combler pour permettre une réelle stabilisation de la zone, ainsi que les interventions à mener pour combler ces gaps. Les interventions proposées seront en conformité avec les résultats des différents cycles de Dialogue, tout en répondant aux priorités stratégiques définies pour la zone sud irumu dans la Stratégie Provinciale de Stabilisation. Les interventions seront axés sur les 3 objectifs stratégiques de l'ISSSS : 1) renforcer la sécurité des femmes, des jeunes femmes, des jeunes hommes et des hommes, 2) renforcer la légitimité de l'Etat congolais et de ses institutions et 3) renforcer la résilience socioéconomique aux conflits des populations.

- La stratégie démontrera la valeur ajoutée du Consortium dans sa composition actuelle au regard des résultats attendus, en montrant en particulier la complémentarité des appuis fournis par les différentes organisations dans le processus d'accompagnement des communautés et des institutions vers les résultats attendus de l'ISSSS, ainsi que les synergies qui seront dégagés par les organisations pour renforcer mutuellement l'atteinte de ces résultats ;

- Le plaidoyer pour la mobilisation des ressources se basera sur la démonstration de la durabilité de l'effet transformationnel sur les causes profondes des conflits que la nouvelle intervention du Consortium permettra de dégager, à travers une renouvelée théorie du changement ; le processus transformationnel sera fondé sur une stratégie pertinente de renforcement des capacités et d'autonomisation des partenaires locaux, des communautés et des institutions, combinée avec une stratégie efficace de sortie, qui sera ancrée sur l'appropriation progressive des résultats du projet par la partie nationale ;

- La stratégie inclura une analyse de l'ensemble des interventions (actuelles et prévues) dans le contexte local, afin d'assurer, dans la mesure du possible, la complémentarité des actions envisagées par le projet ou d'autres interventions prévues pendant les trois prochaines années, telles que menées par les mêmes organisations ou par d'autres intervenants (ex. acteurs humanitaires, de développement). A cet égard, l'analyse du contexte local se basera sur un scenario d'absence de crises majeures ou de shocks inattendus durant les trois prochaines années, ce qui mettrait à risque la consolidation des acquis du projet et demanderait un retour à des interventions d'assistance humanitaire. De plus, au cas où à l'avenir une organisation membre du Consortium aura

à disposition d'autres ressources financières pour des projets différents mais visant des résultats similaires dans la même zone d'intervention du projet, l'organisation en question s'engage à se coordonner étroitement avec le Consortium pour assurer la complémentarité des résultats des projets respectifs;

- L'implication directe de la partie nationale sera une priorité dans la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation de ressources et dans la réalisation de ses activités.

Approche:

- Identification des bailleurs potentiels avec analyse de leurs intérêts, priorités programmatiques et disponibilité de ressources allouables à la continuation du projet, et prise de contact (action à mener conjointement avec le ST);
- Rencontres/échanges avec les bailleurs : 1) organisation de visites de bailleurs potentiels sur l'axe du projet et rencontres avec les bénéficiaires et les autorités locales; 2) organisation de missions des représentants des organisations du Consortium à Goma/Kinshasa et ailleurs pour des rencontres de plaidoyer auprès des bailleurs potentiels ;
- Diffusion des produits de communication qui seront réalisés sur le projet (notamment : la publication des photos et articles sur les sites des organisations du Consortium, conception et diffusion des vidéo sur les chaines de la télévision nationale) ;
- Préparation de matériels d'informations sur le projet visant spécifiquement la mobilisation de ressources ;
- Pendant la mise en œuvre, sur le plan programmatique le Consortium mettra en œuvre toutes les actions préparatoires nécessaires (ex. études et recherches, démarrage d'initiatives communautaires pilotes en tant que « dividendes de la paix ») qui pourront fournir un fondement concret pour montrer la pertinence des interventions envisagées dans la nouvelle phase, en appuyant ainsi une stratégie probante de mobilisation de ressources, basées sur des évidences qui seront clairement documentées.

Résultats attendus :

- L'intérêt des bailleurs traditionnels de la RDC, de nouveaux bailleurs et de la communauté internationale pour la consolidation de la paix dans la zone prioritaire de sud irumu est augmenté ;
- Les bailleurs comprennent les atouts stratégiques de la Stabilisation de la zone prioritaire et sont disposés à allouer les ressources nécessaires pour permettre l'atteinte des résultats attendus, par la mise en œuvre d'un projet additionnel.

Rôles et responsabilités :

Les actions seront réalisées conjointement par les membres du Consortium, sous le leadership et la coordination d'ONU HABITAT, et avec l'appui du ST.

Les bailleurs potentiels à Sensibiliser :

PBSO, UE, Pays Bas, Royaume Unit, Suisse, Belgique, Norvège, USAID, Banque Mondiale, Coopération Allemande, Coopération Canadienne et coopération japonaise.

h) Budgets Récapitulatif

CATEGORY	ACIAR	UNHABITAT	OIM	CARITAS	SFCG	MERCY CORPS	COOPI	Total projet	% Total Budget
1. Personnel et autres employés (max 15%)	159,600.00	391,525.66	120,000.00	113,061.00	135,524.10	450,970.49	89,672.00	**1,460,353.25**	22%
2. Fournitures, produits de base, materiels	205,935.00	414,592.50	307,688.50	126,921.60	48,400.00	314,979.20	95,782.00	**1,514,298.80**	23%
3. Equipements et mobilier	4,000.00	5,000.00	4,800.00	30,800.00	8,400.00	50,000.00	1,000.00	**104,000.00**	2%
4. Services Contractuels	381,544.00	120,000.00	167,000.00	68,313.00	50,009.00	129,968.00	83,740.00	**1,000,574.00**	15%
5. Frais de deplacement	83,011.00	107,792.00	62,680.00	47,539.00	26,960.00	41,504.00	76,685.96	**446,171.96**	7%
6. Transferts et subventions	162,600.00	293,300.00		273,750.00	202,555.00	-	136,575.00	**1,068,780.00**	16%
7. Frais generaux de fonctionnement et autres couts directs (max 10%)	45,366.10	65,920.80	64,000.00	54,568.85	61,236.00	131,737.00	57,760.00	**480,588.75**	7%
Total des Couts liés au Programme mountant total a transfer au PUNO	**1,115,000**	**1,496,000**	**777,000**	**765,000**	**570,400**	**1,197,500**	**579,100.0**	**6,500,000**	**100%**
Cout GMS pour AG (PNUD) 7% pour les PNUNO	78,050.00			53,550.01	39,928.00	83,824.99	40,537.00	295,890.00	
Cout d'audit 1%	11,150.00			7,650.00	5,704.00	11,975.00	5,791.00	42,270.00	
Mountant total a transfer a AG (PNUD)	**1,204,200.03**			**826,200.21**	**616,031.99**	**1,293,299.78**	**625,428.01**	**6,838,160.43**	

PUNO	UNHABITAT	IOM	Total
Programme cost	1,398,131	726,169	2,124,299
Indirect cost	97,869	50,832	148,701
Total PUNO	1,496,000	777,000	2,273,000

PNUNOs	ACIAR	CARITAS	SFCG	MERCY CORPS	COOPI	TOTAL
Programme cost	1,042,056	714,953	533,084	1,119,159	541,215	**3,950,467**
Indirect cost	72,944	50,047	37,316	78,341	37,885	276,533
Total PNUNOs	1,115,000	765,000	570,400	1,197,500	579,100	**4,227,000**
Cout GMS AG (PNUD) 7%	78,050.00	53,550.01	39,928.00	83,824.99	40,537.00	295,890.00
Cout d'auit 1%	11,150.00	7,650.00	5,704.00	11,975.00	5,791.00	42,270.00
Total	1,204,200.03	826,200.21	616,031.99	1,293,299.78	625,428.01	**4,565,160.01**